

JOURNEES DES ECONOMISTES DE L'ORSTOM

Septembre 1992

Version provisoire

Marché & marchés

Par SERGE LATOUCHE

Professeur à l'Université de Paris-Sud
Directeur de Recherches à l'I.E.D.E.S - Paris I -

"N'y a-t-il pas une illusion tragique à imaginer que la liberté est à ce prix, c'est-à-dire dans l'universalisation de l'"associabilité" marchande, pour se libérer des contraintes symboliques ? "

Gérald Berthaud ¹

Le corps humain comme marchandise

¹- Gérald Berthaud - In "Vers une anthropologie générale, Modernité et altérité". Droz, Genève. 1992.
p.47.

La divine surprise de l'effondrement des économies socialistes a entraîné le triomphe planétaire de la civilisation du Marché. Le Marché est devenu une notion magique utilisée de manière incantatoire à travers le monde entier. Cette situation est le résultat d'un long processus dont les origines ne datent pas d'hier. Je ne veux pas parler ici de la "grande transformation" des réalités sociales et de l'émergence d'un ordre économique autonome, telle que l'analyse Karl Polanyi, mais seulement de ce qui s'est mis en place dans les habitudes de pensée ¹. Tous les intellectuels qui s'intéressent à la société rencontrent le phénomène de l'échange. L'échange est sans doute consubstantiel au lien social. Or, dans l'analyse de l'échange, tous les auteurs, qu'ils soient historiens, anthropologues, sociologues et mêmes psychanalistes, d'une part, qu'ils soient théoriciens ou chercheurs de terrain, d'autre part, ont fait du structuralisme sans le vouloir et sans le savoir. Le paradigme économique du Marché s'est consciemment, ou le plus souvent inconsciemment, présenté à eux comme l'idéal-type des réalités qu'ils rencontraient et analysaient. Selon la fameuse formule de Marx ("L'anatomie de l'homme est la clef de celle du singe"), le modèle du Marché comme prototype d'un mécanisme d'interaction s'est imposé pour décrypter l'échange social ; Ceci se rencontre même lorsque les auteurs rejettent tout évolutionnisme et tout économisme.

On a pu montrer cette prégnance de l'économique aussi bien chez Fernand Braudel que chez Claude Lévi-Strauss ou chez Pierre Bourdieu ². Cela traduit non seulement "l'impérialisme de l'économie" sur les sciences sociales mais aussi la colonisation de notre imaginaire ³ par l'économisme ambiant. Il est d'ailleurs remarquable que ce Marché de référence, des économistes, est rarement défini par eux. Tout le monde est sensé savoir de quoi il s'agit sans que personne ne soit capable d'en produire une définition satisfaisante. Le prix Nobel d'économie, Gérard Debreu qui sert souvent de caution aux partisans du "tout marché", se garde soigneusement d'utiliser le mot même dans son ouvrage "Axiomatique de la valeur". Pour clarifier la suite des débats, on peut reprendre la définition de Bernard Guerrien : Le marché concurrentiel des économistes

¹- Karl Polanyi - La grande transformation, aux origines politiques et économiques de notre temps - Trad. française, Gallimard, 1983.

²- Voir en particulier les travaux d'Alain Caillé : Dans "Splendeurs et misères des sciences sociales", Droz, Genève 1986.

Le chapitre IV : Comment on écrit l'histoire du Marché (Critique de Fernand Braudel)".

Le chapitre IX - D'un ethnocentrisme paradoxal (L'analyse structurale des mythes de Claude Lévi-Strauss).

Voir surtout - Lectures de Pierre Bourdieu, Cahiers du LASA n° 8-9, 1er semestre 1988. Ces textes ont été en partie publiés dans les Cahiers du MAUSS.

³- L'expression "d'impérialisme économique" a été utilisée pour la première fois dans ce sens en 1964 par Kenneth Boulding

"est formé par un système de prix affichés (par on ne sait qui), connu de tous les individus, et concernant tous les biens envisageables (présents et futurs), ainsi que par un système de centralisation des offres et des demandes de chacun des individus" ⁴. Le Marché est le plus souvent présupposé par les économistes. Il est la conséquence et la réciproque de l'axiomatique de l'intérêt.

Le Marché suppose que tous les hommes procèdent à des calculs systématiques d'intérêts. Inversement, si les hommes obéissent à la logique utilitariste, il doit nécessairement en découler un Marché. Si celui-ci n'est pas attesté concrètement dans tel ou tel domaine, il n'en existe pas moins virtuellement. L'interconnexion des agents calculateurs fait du Marché non seulement une place centrale où les prix sont criés, mais un non-lieu (une utopie) omniprésent. Ceci explique le flou dont les économistes s'entourent. Reste que dans le cas des marchés fictifs, on ne sait pas qui affiche les prix à débattre.

Une telle approche du lien social en terme de Marché n'est pas nécessairement illégitime ; assumée de façon consciente, elle peut apporter un éclairage utile: comme référence unique ou insidieuse, elle reste réductrice et parfois mystificatrice. Une saisie plus riche de la réalité suppose un travail de décolonisation de l'imaginaire. Cela vaut bien sûr pour l'étude des réalités non occidentales passées et présentes, des sociétés primitives aux pratiques de l'informel, mais cela vaut tout autant pour appréhender nos propres pratiques avec un regard neuf et différent. Le MAUSS s'est attelé à ce travail depuis quelques années ⁵. Sans prétendre présenter un achèvement de ce travail, ni même une synthèse des apports du MAUSS, je voudrais tenter une approche généalogique et critique de la domination du Marché en montrant qu'il ne s'agit pas de la "fin de l'histoire", n'en déplaise à Monsieur Francis Fukuyama. La première étape de cette démarche est constituée de l'analyse de l'émergence des marchés concrets, la seconde de l'examen de la signification du triomphe apparent du Marché et de la mise en évidence des limites de l'omnimarchandisation du monde.

I - De l'échange aux marchés

Si l'histoire du Marché ou des marchés n'a pas retenu beaucoup l'attention des historiens en raison du cloisonnement des disciplines et de la prégnance du paradigme économique, une étude historique en elle-même ne suffit pas à remettre en question la

⁴- Bernard Guerrien - La théorie économique à votre portée. à paraître. p.9.

⁵- Mouvement anti-utilitariste dans les Sciences Sociales, 2 place Paul Painlevé 75 005 Paris.

primauté du Marché, son naturalisme et son universalisme. On peut mener une telle histoire de manière tout à fait évolutionniste. Fernand Braudel, sur ce point, ne fait pas autre chose ; il produit une histoire rétrodictive du Marché et de l'économie. Toutefois, le retour sur le passé est sans doute nécessaire pour tenter une analyse critique, comme l'a fait Karl Polanyi.

§ 1 L'échange et le don

L'échange est un phénomène attesté dans toutes les sociétés humaines. Il lie les biens, les personnes et les signes dans des cycles plus ou moins vastes. Tout marché suppose un échange mais tout échange ne passe pas par le marché (même un marché fictif). L'échange "normal" est structuré par la logique du don, telle que Marcel Mauss l'a mise en évidence : Obligation de donner, obligation de recevoir, obligation de rendre ⁶. Cette logique n'a rien d'une logique marchande, même si le cycle du don donne lieu chez les partenaires à des spéculations parfois sordides et à des frustrations qui peuvent dégénérer en conflit. Le don n'est pas un troc "primitif", ni par son esprit, ni par son mode de déroulement, ni par le contenu sur lequel il porte. Ce n'est pas l'absence de monnaie, ni l'absence de marchands qui différencient le don du marché, c'est l'objectif fondamental de l'acte. Il s'agit de faire naître et de nourrir par l'échange une relation sociale, renforçant les dettes de chacun au bénéfice de tous, et non de satisfaire des besoins ou d'accumuler de la valeur matérialisée sans laisser de trace personnelle dans les rapports entre les échangistes. Cette logique du don existe toujours dans nos sociétés ; elle occupe même une place considérable, quoiqu'occultée, comme l'ont montré en particulier les travaux de Lewis Hyde ⁷. Le phantasme du Marché généralisé empêche de voir, que sans le cycle du don, nos sociétés ne pourraient tout simplement pas exister ; Il n'y aurait ni famille, ni entreprises, ni recherche scientifique, ni création littéraire, ni art ; tout ce qui en appelle au don (du génie ou de l'artiste) ou à la dette (de génération, de sang) ne fonctionne pas (ou très mal) dans l'ordre marchand. Les intellectuels qui écrivent en faveur du Marché total n'obéissent pas le plus souvent à une motivation marchande !

⁶- Marcel MAUSS - L'essai sur le don - Dans sociologie et Anthropologie. PUF 1950 / 68

⁷- Lewis Hyde - The Gift - Imagination and erotic life of property - Vintage Books. New-York 1979. (Le MAUSS a publié des extraits en français dans les N° 6 et 11 et 12 de sa revue.)

§ 2 Marchés, marchandages et marchands

Si certaines cultures semblent ne laisser aucune place à l'échange marchand et au marché, la plupart des sociétés, même les plus primitives, ont, à côté du don et de l'échange social, une forme d'échange plus "neutre", plus utilitaire, plus individuel. Cette forme d'échange peut se faire entre des étrangers ou des personnes qui ne sont pas liées par des relations de parenté ou d'appartenance clanique ; En certaines circonstances, pour certains biens, en certains lieux, cette relation peut se faire même entre proches en faisant abstraction de ces liens. Ces "places de marché" font apparaître un rapport "économique" dans une certaine mesure, mais pas du tout "naturel" ⁸. Ces échanges traditionnels prennent deux formes assez contrastées, le commerce à la longue distance et le petit marché local. Le premier s'apparente plus à la grande aventure, à la piraterie, qu'au calcul mercantile. Le second concerne des denrées dont les prix sont en général fixés par la coutume ou par la loi. Ce sont le plus souvent l'offre et la demande qui s'adaptent aux prix plutôt que l'inverse. Quoiqu'il en soit, il arrive que directement ou indirectement, à court ou à moyen terme, l'offre et la demande, et la concurrence ont un certain rôle dans la détermination des rapports d'échange. Toutefois, même si une place est faite à la dépersonnalisation, le marché reste une rencontre entre des hommes et non entre deux fonctions. Le marchandage est un rapport social qui tente un compromis entre les parties en présence afin d'éviter que la dépersonnalisation totale n'élimine l'un des participants. La justice commutative qui règle les rapports avec les étrangers repose sur le libre contrat des parties, mais pour Aristote, et encore les ~~scholastiques~~ scholastiques, ces parties sont des hommes. La justice n'est jamais l'application d'un mécanisme abstrait ⁹. Il faudra attendre le XVIIIème siècle pour que se fasse jour l'idée que les rapports d'échange peuvent être totalement dépersonnalisés et reposer sur un ordre qualifié abusivement de naturel. Les marchés traditionnels restent toujours très "encadrés". Beaucoup de produits ou de biens sont exclus des échanges pour de multiples raisons. Certains biens ont un genre et ne peuvent circuler qu'entre les hommes ou entre les femmes. Certaines personnes sont exclues des échanges, tous les biens échangeables ne sont pas interchangeables. Ces restrictions ne sont pas anti-naturelles et n'ont pas pour objectif d'empêcher l'apparition de la loi éternelle du Marché des économistes, elles découlent tout naturellement de la définition culturelle des humanités concernées, et des arbitrages proposés entre

⁸- Karl Polanyi et C. Arensberg - Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie - Larousse Université 1975 (1ère Edition : "Trade and Market in the Early Empires", 1957)

⁹- " Sur le marché-rencontre, la valeur d'usage et le prix sont des opinions qui se discutent par rhétorique et selon des notions de bien et de juste à la lumière d'exemples et de précédents." Sur ce point, voir l'analyse d'Arnaud Berthoud.- Marché rencontre et marché "mécanique"- Communication aux Journées du CAESAR, Nanterre 1991, publié dans les Cahiers d'Economie Politique, p.10.

l'expansion de l'activité individuelle et les nécessaires contraintes collectives. Malgré l'imaginaire marchand et les contraintes institutionnelles de la modernité, cette forme de marché rencontre est encore très présente dans nos sociétés. Paul Jorion a pu l'observer de manière fascinante sur les marchés de gros de la pêche ¹⁰. Elle reste centrale sur les marchés du travail. Des travaux attentifs la trouveraient sans doute dans de nombreux autres secteurs de la vie économique. Même au XXème siècle, la vie n'est pas un gigantesque super-marché. L'ensemble des marchés ne forment pas encore le Marché.

§ 3 Le paradoxe des marchands

L'existence de places de marché favorise l'apparition d'une classe de marchands, c'est-à-dire d'intermédiaires spécialisés qui tirent leurs ressources de la différence entre prix de vente et prix d'achats. Ces intermédiaires ont par fonction des rapports dépersonnalisants. Tout les pousse à manipuler les rencontres du marché en leur faveur en faisant apparaître des rapports quantitatifs de marchandises (favorables) qui semblent s'imposer aux producteurs et aux consommateurs. Les marchands ne peuvent que pousser à la marchandisation toujours plus poussée du fonctionnement social. Le travail, la terre, mais aussi les services affectifs, le corps humain en pièces détachées deviennent ou peuvent devenir marchandises. La marchandisation généralisée transformerait tout le monde en marchand. Outre sa force de travail et ses facultés productives (son capital humain au sens économique traditionnel), chacun est un entrepreneur qui peut spéculer sur la vente de ses efforts, et de son patrimoine corporel (sang, organe, peau). Si tout le monde devenait marchand, de quoi le marchand vivrait-il ? Pour vendre plus cher que l'on achète, encore faut-il trouver quelqu'un qui achète plus cher qu'il ne vend.

Il n'est pas faux de dire que le marchand invente l'économie et ses lois. Sa situation le condamne consciemment et inconsciemment à se défendre des statuts et des personnes. Il doit briser la puissance du Prince qui peut le spolier, et détruire la solidarité des pauvres qui peuvent lui échapper. En multipliant les flux de marchandises, il peut engendrer un jeu comparable à la mécanique des fluides et au prix de quelques simplifications, en attribuer l'invention à la providence. Bien évidemment, connaissant toutes les règles de l'art dans la compétition marchande, le marchand professionnel, marchand dans l'âme, dépouille impitoyablement le citoyen devenu marchand malgré lui ¹¹. L'escroquerie de l'idéologie marchande consiste à faire croire qu'à ce jeu tous

¹⁰- Paul Jorion - Déterminants sociaux de la formation des prix de marché, l'exemple de la pêche artisanale. La Revue du MAUSS n° 9 et 10.

¹¹- Pour des analyses plus développées, je renvoie à mon article "Marchand-non marchand", les Temps Modernes n° 461, Décembre 1984 et le Bulletin du MAUSS n°7, 3ème Trimestre 1983.

peuvent gagner ensemble. S'il est vrai que, sous certaines conditions, le jeu n'est pas un jeu à somme nulle, la réduction de la société au jeu du Marché est déjà une perte pour beaucoup. Le marchand est doublement un tricheur, non seulement parce qu'il fait croire que tout le monde peut gagner comme lui, mais encore parce qu'il ne respecte pas les règles de son propre jeu lorsque ses intérêts sont menacés. Favorable à l'ouverture maximale du marché pour écraser les faibles, il réclame protection et s'organise en monopole dès que ses avantages sont menacés.

II - Le phantasme du Marché

L'effondrement des systèmes économiques planifiés et la dérégulation dans les Pays capitalistes ont entraîné une mondialisation sans précédent des marchés. S'agit-il pour autant de l'émergence d'un Marché total ou intégral ? Ce Marché planétaire est-il auto-régulateur ?

La référence à cette réalité incontestable du marché mondial est elle seulement descriptive. N'a-t-on pas affaire à un énoncé intrinsèquement et insidieusement performatif ?

§ 1 Marché mondial - marché total

La planétarisation du marché n'est nouvelle que par l'élargissement de son champ. Encore que celui-ci soit significatif, on est sans doute loin d'une marchandisation intégrale. Braudel, Wallerstein, après Marx, Weber, Schumpeter et bien d'autres ont montré que l'idée et une certaine réalité du Marché mondial étaient consubstantielles au capitalisme et que des embryons de tout cela sont attestés dès le XIIème siècle.

Le triomphe récent du marché recouvre en fait trois phénomènes liés qui sont par ordre d'importance la transnationalisation des firmes, l'affaïssement des régulations étatiques à l'Ouest et l'effondrement de la planification à l'Est. Il en faut dire deux mots pour saisir ce qui est en jeu. Les firmes transnationales, aussi, existent dès la fin du Moyen-Age. Jacques Coeur, les Fugger, la Banque des Médicis, les Grandes Compagnies des Indes, pour ne citer que les plus célèbres, sont des maisons de commerce implantées sur plusieurs continents et dont le trafic a le monde pour horizon. Est nouveau à partir des années 70, non seulement que le capital commercial et bancaire se mondialise systématiquement mais aussi le capital industriel. L'ensemble interconnecté des trois suscite l'émergence de places "off-shore" (déterritorialisées). Un système économique universel complètement déraciné, n'ayant plus d'attaches privilégiées en un lieu particulier, mais poussant des antennes partout est déjà plus ou moins en place. Cette sphère économique-financière vivant hors sol, "cablée" en permanence par les Bourses, les

ordinateurs, les banques de données, vingtquatre heures sur vingt quatre, plus ou moins régulée par le FMI, le GATT et la Chambre de Commerce Internationale et agissant à travers ces institutions sur les Etats et sur les sociétés, est sans doute ce qui correspond le mieux au Marché abstrait des économistes dont le centre est partout et la circonférence nulle part. Le Marché est ce lieu abstrait où se rencontrent tout ce qui peut se vendre et tout ce qui peut s'acheter.

L'affaiblissement des régulations nationales-étatiques est la fois cause et conséquence de cette transnationalisation. Le compromis entre l'Etat et le Marché qui s'est solidifié sous la forme la plus forte avec le phénomène des économies nationales comme ensembles interdépendants de branches industrielles et commerciales, a connu ses plus beaux jours avec "les trente glorieuses" (1945-1975).

La dynamique du marché qui décloisonne les économies locales et régionales ne s'arrête pas éternellement aux frontières du territoire de la nation - La mondialisation est une extension géographique inéluctable d'une économie systématiquement désenchâssée du social depuis le XVIIIème siècle ¹².

La planification a eu finalement pour rôle historique d'uniformiser l'espace à l'Est et de détruire toute spécificité culturelle qui pourrait faire obstacle au libre jeu des "forces de Marché". Il y avait des échanges, il n'y avait pas la possibilité de déployer un calcul`mettant en relation les ressources naturelles d'un immense territoire, et des millions d'hommes, dans toutes les branches, pour tous les produits ; Il n'était pas possible d'acheter, fabriquer, vendre librement avec pour résultat de semer la ruine ou la prospérité en fonction d'une marge dérisoire de profit.

§ 2 La marchandisation intégrale

Pour autant, cette mondialisation inouïe du Marché réalise-t-elle le Marché intégral ? On désigne ainsi le grand mécanisme autorégulateur prenant en charge la totalité du lien social de la naissance à la mort des atomes individuels. En d'autres termes, la marchandisation a-t-elle pénétrée tous les recoins de la vie réalisant l'utopie des libertariens ? Le triomphe de la liberté, le libre accord des individus obéissant à leur calcul d'optimisation, faisant de tout un chacun un entrepreneur et un marchand, est-il devenu la loi, la seule loi, d'un anarcho-capitalisme total et idéal ?

¹²- Pour plus de détail, voir mon article "Peut-on parler de nationalité économique pour la France ?" Economies et sociétés n°32, Août 1989.

Force est de constater que le Marché intégral, le seul sans doute qui justifie les sacrifices que l'on fait pour y tendre, en raison des avantages qu'il est sensé engendrer, est loin d'être réalisé. On a de bonnes raisons de penser qu'il n'est pas réalisable et qu'il ne procurerait pas les bienfaits que ses adorateurs en attendent. Le marché mondial actuel, à la différence des places de marché, réalise une interdépendance des divers marchés. Il met en communication plus ou moins étroite les marchés des biens, les marchés des services producteurs et les marchés de capitaux. En cela, il participe bien du Marché, tel que le pensait Léon Walras ? Les marchés anciens, on l'a vu, étaient très cloisonnés. Il s'agissait seulement de marchés portant sur quelques biens (y compris des esclaves). Ni les instruments de production, ni les services producteurs ne faisaient l'objet d'échanges organisés. Les liens entre la "locatio operae" (le louage de service) et le prix des marchandises n'apparaissent que de façon exceptionnelle à Athènes ou à Rome. Là, on trouve des esclaves spécialisés qui louent leur travail à la journée pour le compte de leur maître. Une relation s'établit incontestablement entre le prix du louage, le prix de l'esclave comme capital et le prix du produit fabriqué. Il en est ainsi de même avec le prix des denrées agricoles, le prix de la terre, le prix du travail et celui des esclaves. En ce sens, on peut parler de "germes" du Marché¹³. Toutefois, ces réalités restent marginales. Pour reprendre le critère de Max Weber, à la différence de la société moderne, la part des besoins couverts par le marché reste limitée, alors que de nos jours "en imaginant la disparition de cette part, nous obtiendrions tout simplement la réduction à néant de la couverture des besoins"¹⁴. Inversement en dépit de la destruction du social provoqué par l'attaque en règle des "forces du Marché" utilisées à dessein par les intérêts marchands, il faut prendre acte des limites actuelles de la marchandisation. Celles-ci sont importantes et témoignent d'une résistance - répugnance considérable la part du tissu social à se laisser désagrégé par la logique marchande. Walras lui-même ne faisait entrer dans le marché que la part de l'activité humaine entrant dans la sphère économique. Il restait une part privée imprécise mais énorme en dehors des spéculations marchandes. Garry Becker est sans doute celui qui a poussé le plus loin "l'impérialisme" de l'économie sur le social¹⁵. Toute l'activité humaine entre dans le calcul économique. Certes, il n'existe pas de marchés (au moins pas encore) pour tout, mais tout se passerait comme si pour ces domaines non marchands, des marchés fictifs entraient en connexion avec les marchés réels pour constituer le Marché.

13- Max Weber - Histoire économique, Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société - 1ère Edition 1923. Trad. française, éd. Gallimard, 1991, p.155.

14- Ibid. p.296.

15. "J'en suis venu à la conclusion que l'approche économique est la seule démarche globale applicable au comportement humain" - Garry Becker, Introduction de "The Economic Approach to human Behaviour", 1976, cité par Richard Swedberg, Revue du MAUSS n°9, p.46.

La plupart des économistes hésitent à suivre Becker dans son radicalisme. Les limites à la marchandisation sont généralement admises voire même considérées comme légitimes. Ces limites sont frappantes dans les rapports affectifs et intimes, dans la production de force de travail, dans le fonctionnement des entreprises, dans le domaine politique et dans la sphère de l'art. Pour le dire simplement, l'essentiel des échanges affectifs entre les époux ou entre les amants et même entre les amis, échappent non seulement à la logique marchande et à la monétarisation, mais à tout calcul quantifié (ce qui n'exclut pas la présence, le cas échéant, d'arrière pensées sordides...). Cela est encore plus vrai des rapports entre parents et enfants, entre les membres humains et non humains de la famille. Des millions d'animaux échappent de ce fait à l'abattoir tout en consommant de façon luxueuse. Il en est ainsi des chiens, des chats et autres perruches qui ne finissent pas en brochettes. Toute une agriculture, de balcon, de terrasse, de plantes d'intérieur est fait d'amour et d'eau fraîche ; elle fait rarement l'objet d'un calcul monétaire stricte. La cellule domestique est une petite entreprise qui produit des biens et services innombrables n'important et n'exportant qu'une petite part de ses imputs et de ses outputs. Cette part seule intéresse l'économie marchande. Il en est ainsi de la production de la force de travail. On ne fabrique pas encore ses enfants pour en faire du profit.

Cette production là aussi n'obéit pas systématiquement à la logique coût-bénéfice. Les rapports de travail au sein des bureaux, des ateliers et des administrations sont certes négociés ou renégociés occasionnellement, mais ne sont pas l'objet d'une marchandisation permanente et d'un calcul d'optimisation.

Dans aucune armée du monde, même les milices, les mafia ou les cohortes de mercenaires, on ne marchandise en permanence son obéissance ou le prix du risque. L'"irrationnel" du culte de la force brutale, de l'admiration ou du dévouement patriotique fait tenir ensemble l'entreprise collective sur le front militaire, comme sur le front économique ; l'invasion des métaphores militaires ou familiales dans l'entreprise est révélatrice des limites du fonctionnement purement marchand.

Le jeu politique qui n'exclut pas le "marchandage", la vente des places et l'achat des voix est loin de fonctionner comme un vaste marché. La citoyenneté obéit à d'autres calculs et d'autres spéculations que celles de l'optimisation des situations monétaires. Les stratégies des politiciens répondent à des appétits de puissance et de prestige qui ne se laissent pas dissoudre en valeurs marchandes. Le domaine de l'art, enfin, implique, nous l'avons vu, des dons qui entraînent une autre logique. Si développé que soit le marché de

l'art, les processus de création et de séduction échappent à la logique marchande. L'engouement actuel des acteurs économiques pour l'art comme réserve de valeur témoigne du désir de trouver hors du casino économique, une vraie valeur refuge transcendante au marché ¹⁶.

La plupart des économistes conviennent que le Marché ne peut exister et ne peut susciter les avantages qu'on lui attribue sans l'existence d'institutions minimales. L'économie des conventions et des organisations s'efforcent de rendre compte de ces conditions avec parfois le désir secret de ramener ces institutions en dernière instance à des contrats sociaux librement consentis obéissant aussi à un calcul rationnel hors marché.

Quelle que soit la subtilité intellectuelle des sophismes que l'on construit avec le dilemme du prisonnier pour en sortir un fondement rationnel de la coopération, ces tentatives témoignent de la charge normative extraordinaire du concept de Marché. Toutefois, comme le souligne R. Puerto Martinez, le Marché ne peut justifier sa présupposition ; on ne choisit pas le Marché lui-même sur un marché qui participerait au Marché ¹⁷.

§ 3 Le Marché comme ordre naturel

De l'expérience constatée dans le marché rencontre que la mise en "concurrence" de plusieurs vendeurs ou de plusieurs acquéreurs exerce une pression à la hausse ou à la baisse des rapports d'échange, on a construit le schéma idéal d'un mécanisme généralisé d'un fonctionnement de la production du social entièrement déterminé par la concurrence. Cette machine idéale a été posée comme idéale car elle permettrait le plus grand bonheur pour le plus grand nombre et qu'elle paraissait "naturelle" aux yeux de ses thuriféraires. Il est dommage que l'on ait pas déployé autant d'énergie pour se demander si cette machine était possible, ni ce qu' était ce plus grand bonheur, ni qui a intérêt à faire croire à tout cela. A la dernière question, nous avons déjà répondu . Ce sont les marchands qui ont intérêt à faire croire qu'il s'agit d'un mécanisme naturel et bon. Toutefois, cet intérêt des marchands n'est-il pas l'intérêt général dès lors que nous sommes tous des marchands du moins, au sein de cette machine ? Certes oui - mais certains le sont plus que d'autres ; Classe universelle, les marchands ont, nous l'avons vu, des intérêts bien particuliers à défendre, et le citoyen ordinaire qui n'a à vendre que sa force de travail, son affection,

¹⁶- Voir le bel article de J.J.Goux : L'art et l'argent - Art-Press n°165, Janvier 1992.

¹⁷- R. Puerto Martinez - La république des gens de Bien - Revue du MAUSS n°10, p.78. Note 19

ses loyautés, voire ses enfants et ses organes n'a peut-être pas grand bénéfice à escompter de la partie et n'a pas nécessairement envie de jouer ce jeu là.

En ce qui concerne le plus grand bonheur, j'ai déjà souligné ailleurs ¹⁸ que si le bonheur prête à discussion (est-ce réductible au bien-être défini comme bien-avoir ?) c'est le "plus" qui fait problème. Les citoyens ordinaires se contenteraient volontiers d'un petit bonheur. Le plus grand bonheur est une expression antinomique. Il n'y a jamais de bonheur s'il en faut toujours plus. Le but se dégrade en moyen. On entre dans le processus d'accumulation illimitée. Si le marché fonctionne comme machine productive, c'est précisément pour produire toujours plus, pour produire encore plus, et pas pour produire assez.

Enfin, marche-t-elle seulement cette machine là ? Si l'efficacité partielle de la concurrence est incontestable, pour uniformiser les rapports d'échange et lamener les marges abusives, la possibilité d'un fonctionnement total de la machine intégrale est fortement sujet à caution. Je ne développerai pas ici les critiques que les spécialistes lui ont adressés sur ce point en plus des limites déjà rencontrées. En tant que machine, le Marché semble être atteint d'une contradiction centrale, il faudrait un dictateur implacable et omniscient pour veiller au bon fonctionnement "automatique" de tous ses rouages...

Parcequ'il est possible de concevoir une machine sociale, appelée Marché, sur la base d'une réduction de l'homme à un mécanisme calculeur, on a hâtivement conclu qu'il s'agissait d'un ordre naturel fondé sur ce qui serait la vraie nature de l'homme. Ce sont ces schématisations abusives qui fonctionnent dans l'imaginaire de nos contemporains et qui rendent difficiles tout débat serein sur les avantages ou les inconvénients de la marchandisation de tel ou tel fragment de la vie.

18- Serge Latouche - La planète des Naufragés - La Découverte 1991 - Voir la conclusion.

CONCLUSION

Le fonctionnement du marché mondial concret qui a d'ores et déjà engendré des prodiges devant lesquels palissent les Pyramides d'Egypte pour paraphraser le Marx du Manifeste, a aussi obtenu ce résultat merveilleux que les deux tiers de l'Humanité ont été broyés par lui et rejetés comme inutilisables. Ces naufragés du développement réfugiés dans les immenses bidon-villes des métropoles du Sud (mais aussi de plus en plus du Nord et de l'Ouest) survivent contre toute attente par la débrouille et la solidarité. Cette réalité massive qu'on a découvert dans les années soixante dix sous le nom d'économie informelle n'est pas à l'abri de l'impérialisme du Marché. On a pu l'interpréter comme un deuxième "marché" en marge du grand marché mondial, un marché tout à fait sauvage hors de l'Etat et de ses réglementations, où le jeu de la concurrence, de la loi de l'offre et de la demande serait aussi libre et déchaînée que la loi de la jungle. La drogue, la prostitution, le crime même feraient l'objet de libres contrats pour le plus grand bonheur des acteurs. Cette interprétation ultra-libérale de Hernando de Soto ou de Guy Sorman ne manque pas de force ni de base empirique.

Elle me paraît néanmoins manquer l'essentiel : La signification historique de l'informalité. Dans les banlieues des grandes agglomérations africaines, la majeure partie de ce que les économistes occidentaux ont baptisé économie informelle est entièrement immergée dans une socialité complexe et exubérante, faite de réseaux néo-claniques et d'innovations multiples. Chacun "investit" dans ses réseaux au sein desquels les échanges incessants obéissent beaucoup plus à la logique du don qu'à celle du marché sauvage. Les obligations de donner, de recevoir, de rendre, portent sur tout et n'importe quoi, de l'affection, de l'argent, des fêtes, des visites, des prêts, des vivres, des enfants, de la tendresse, des fétiches, des coups de mains... Ces flux d'échanges réenchâssent presque totalement l'économique dans le social. Ces marchandages et ces marchandises ne sont pas des marchés et n'obéissent pas au Marché.

Serge LATOUCHE

Réunion des Économistes

15 septembre 1992

LE MARCHÉ

Les marchés amazoniens de l'extractivisme.

Catherine AUBERTIN ong

FMI vs UNESCO ?

Denis COGNEAU ong

Marché, groupe et développement économique.

Hervé DEFALVARD

Producteurs, consommateurs et marchands du Nord ivoirien.
Aspects de la construction sociale des relations d'échange.

Pascal LABAZÉE ong

Marché et marchés.

Serge LATOÛCHE

Des palabres autour de quelques sardines : en faire un marché ?
L'approvisionnement des fumeuses de bonga à Dixinn (Conakry).

Benoît LOOTVOET ong

Secteur informel et marché.

Hélène REY ong

Anthropologie économique et marché.

Claude ROBINEAU ong

Où est le marché ? Réflexions à partir d'un exercice de modélisation comparée
Afrique-Amérique Latine

François ROUBAUD ong

L'appel au marché dans les politiques d'ajustement structurel :
incantation ou issue ?

Alain VALETTE ong

Communication à la journée des économistes
Bondy, 15 septembre 1992

LES MARCHES AMAZONIENS DE L'EXTRACTIVISME

Catherine AUBERTIN
Septembre 1992

Le terme extractivisme végétal est un néologisme forgé à partir du portugais. Il désigne, en Amazonie, l'exploitation des produits de la forêt, autres que le bois, destinés à la commercialisation. Il existait une centaine de ces produits, avant que la plupart ne soient abandonnés ou domestiqués. Les rescapés les plus connus sont le caoutchouc, la noix du Brésil, la chicle, l'essence de bois de rose...

Les produits de l'extractivisme sont actuellement portés par le développement du courant écologique international, courant qui s'accommode du renfort d'autres mouvements politiques comme les revendications pour la réforme agraire, pour la délimitation des réserves indigènes ou pour la renégociation de la dette extérieure.

Du fait de leur liaison historique avec la formation économique et sociale du territoire brésilien, de leurs techniques centenaires d'exploitation, de la diversité de leurs utilisations, des enjeux économiques et écologiques qu'ils représentent aujourd'hui comme par le passé, les produits de l'extractivisme sont les supports d'importants questionnements. Je me contenterai ici, en mettant en avant le cas du caoutchouc, d'amorcer deux questions en rapport avec le thème du maché dans les pays en voie de développement.

1 - La forte demande internationale provenant d'industries de pointe et hautement capitalistiques (à l'époque), a donné le jour sur les lieux de production à des relations de travail dont la monnaie est exclue. On parle d'esclavage, de troc, de clientélisme, rarement de salariat. S'agit-il d'un rapport marchand ? Est-ce la nature des produits, la rencontre entre monde industriel et forêt impénétrable qui induisent cette situation ?

2 - Le marché national du caoutchouc est le point central des politiques de subvention à l'Amazonie, politiques financées au moyen du différentiel de coût à l'importation par les industriels du Sud brésilien. Peut-on parler de marchés ? Comment se fixent les prix ?

Marchés, patrons et clients : l'*aviamento*

Souvent, le terme de cueillette est proposé pour éviter la traduction littérale de *extrativismo vegetal*. Cet emploi serait trompeur, car les produits de l'extractivisme sont presque exclusivement récoltés pour le marché, très marginalement pour l'autoconsommation. Il s'agit bien d'une extraction -la transformation locale est réduite au conditionnement minimum, il n'y a pas réinvestissement dans l'activité- provoquée par la demande du marché international. Un classique débat entre intellectuels marxistes brésiliens pose la question de savoir si le Brésil a été ou non d'emblée un pays capitaliste, car absorbé dans les relations de marchés capitalistes. Le Brésil doit d'ailleurs son nom au premier produit extractiviste qu'il a exporté, le *pau brasil*, bois dont on tirait une teinture rouge.

Si l'industrie du pneumatique et l'industrie automobile prennent leur essor à la fin du 19^{ème} siècle, la modernisation n'est pas contagieuse : il s'en faut de beaucoup pour que tous les acteurs qui concourent à la chaîne de production soient régis par des relations de travail salariés. Les besoins de l'industrie capitaliste ont été couverts grâce à l'extension d'un système de relations de travail propre au contexte local d'extraction du caoutchouc : l'*aviamento*.

L'extractivisme repose sur des producteurs isolés dans de grandes portions de forêt. L'accès au marché est monopolisé par le patron qui détient la maîtrise des fleuves, seules voies de communication. Grâce au système de l'*aviamento* -le coût de subsistance du client en forêt est avancé en nature par un ensemble de biens de consommation courante, le *rancho*, pour être théoriquement remboursé par la livraison des produits -, les barons du caoutchouc drainaient vers eux toute la production des petits patrons et producteurs des fleuves. L'offre de caoutchouc est liée à la constitution de ces réseaux de clients, à la nécessité d'échange de marchandises, là où l'argent ne vaut rien, au fond de la forêt. Cela est également vrai pour la noix du Brésil, et pour tous les fruits, fibres, gommes et résines, sous-produits et compléments de l'activité de récolte du caoutchouc dont ils profitent des circuits de commercialisation et qui connaissent une impulsion à chacune des chutes de ce dernier.

Ces relations sont très complexes. Certains ont pu parler d'esclavage en rapportant de nombreux cas où le travailleur ne pouvait s'échapper de son terrain ou vendre à un autre patron sous peine de mort. Endetté à vie, dans l'impossibilité de rembourser le *rancho* de départ, le travailleur, qui par un curieux retournement sémantique devient le client, *freguês*, de son patron, lui est éternellement lié. Le fameux livre de comptes qui note, année après année, l'accroissement du solde négatif au profit du patron est un grand classique de la littérature amazonienne et un fantasme de chercheur. Dans l'État du Para, la région de ramassage des noix a été récemment le théâtre de nombreuses violences : tout est fait pour dissuader le client de s'affranchir de sa dette quand il le peut.

En revanche, d'autres observations (Pinton et Emperaire, 1990, Geffray, 1991) tendent à montrer que les liens de dépendance sont réciproques. Ce système constitue

l'assurance pour le client de subvenir à ses besoins dans un contexte où le fait de détenir de la monnaie ne donne pas pour autant accès à la consommation. Quel que soit le résultat de la récolte et du niveau de l'inflation, le client sera livré en biens de première nécessité pour l'année. Le patron arrange souvent les mariages et devient le parrain des enfants. Il prête son embarcation et fournit les médicaments. Les travailleurs que l'on rencontre dans les très vieilles usines de traitement des produits sont agés et fidèles à l'entreprise. Leurs conditions de travail paraissent archaïques. Pourtant, ils sont sûrs de bénéficier d'une retraite qu'assurera le patron, tout avantage qu'une entreprise moderne de la zone franche de Manaus ne pourra assurer malgré le contraignant et non respecté droit du travail brésilien. La protection des patrons constitue en Amazonie la meilleure couverture sociale.

Aujourd'hui les empires économiques des barons du caoutchouc se sont écroulés. La poursuite de ces activités leur confèrent un prestige et une assise politique incontestés. Les industriels de la zone franche de Manaus, qui manient pourtant des sommes autrement considérables, ne pourront jamais acquérir ce pouvoir. Quelle est alors la nature de la dette qui unit clients et patrons ? J'aime bien l'expression de dette fictive et de marché captif que Christian Geffray (1991) utilise pour qualifier ce type d'*aviamento*.

Les récentes tentatives de promotion de l'extractivisme ne peuvent se dégager de ces relations sociales. Aujourd'hui les expériences de l'ONG Cultural Survival ou de la firme de cosmétique Body Shop jouent la carte des bio-produits. Un produit traditionnel est présenté comme nouveau pour un nouveau marché. La nouveauté consiste à vendre au consommateur, non seulement un produit, mais surtout un engagement éthique ou politique attachée à sa production. Manger des glaces à la noix du Para contribue à la sauvegarde de la forêt amazonienne. Le surcoût supporté par le consommateur est officiellement reversé aux communautés indigènes ou aux associations de *seringueiros*. Je n'insisterai pas ici sur l'ambiguïté des représentations sous-jacentes et de leurs retombées matérielles. Retenons que ce sont ces représentations qui constituent la majeure partie du produit. Ces bio-produits échappent à la chaîne traditionnelle des intermédiaires. Mais le marché reste captif : on retrouve l'assistance paternaliste et le monopole de l'achat qui caractérisent les relations entre patrons et clients.

L'*aviamento* perdure encore largement, car il naît de la distance et des obstacles qui séparent le producteur du marché. Il recule peu à peu, tout comme l'activité qui le sous-tend, devant l'accélération des échanges monétaires, l'urbanisation, le développement des voies de communication, les fronts pionniers et la destruction de la forêt.

Barons du Nord, industriels du Sud

C'est à partir de 1912 que s'achève la suprématie du caoutchouc amazonien, vaincu par la concurrence malaise de l'hévéaculture sur grande échelle. Selon les lois du marché, les hévéas natifs de la forêt amazonienne auraient dû être abandonnés. Une

succession de faits politiques internationaux et de rapports de force nationaux vont cependant balayer la logique économique et relancer la production.

Vers 1920, les Américains veulent s'opposer au cartel créé par les Anglais. Les grands du pneumatiques se partagent alors le monde : Goodyear et US Rubber sont en Asie, Firestone est en Afrique. Ford investit dans de grandes plantations d'hévéas en amazonie brésilienne. L'échec sera immédiat.

Lors de la deuxième guerre mondiale, les Alliés sont coupés de leur approvisionnement. Les Américains lancent un grand plan et réactivent la récolte du caoutchouc à grand renfort de déplacement de population. Les *soldados da borracha*, nordestins vont coloniser l'Amazonie pour soutenir l'effort de guerre. Le gouvernement brésilien instaure un monopole fédéral d'achat avec prix garanti. Malgré de larges subventions et de nouveaux investissements, le relance est faible.

En revanche, l'association caoutchouc-Amazonie-subvention est désormais durablement inscrite dans la politique brésilienne. Le caoutchouc restera pour les notables du Nord l'équivalent de la sécheresse pour les notables du Nordeste : un support privilégié de clientélisme et un prétexte pour faire déverser des aides financières sur le Nord. Les intérêts locaux rejoignent les préoccupations stratégiques nationales. Conserver le caoutchouc en Amazonie, c'est surtout y maintenir une population. Les menaces d'internationalisation de l'Amazonie ne datent pas de la vague écologique. C'est une constante dans l'histoire du Brésil, qui a dû se battre, y compris militairement, tout au long des siècles pour imposer sa frontière. Les politiques de désenclavement routier, de colonisation, de diffusion de l'élevage bovin, comme celles de soutien au caoutchouc, sont à resituer dans ces objectifs géopolitiques.

Après guerre, le gouvernement brésilien prend donc une série de mesures pour soutenir les cours du caoutchouc et crée une Banque de Crédit spécialisée. La production ne s'en porte guère mieux : en 1948, le Brésil arrête toute exportation de caoutchouc et commence ses importations de caoutchouc naturel en 1951.

En 1967, une taxe sur les importations est alors instaurée, qui pénalise lourdement les industriels dont les usines de traitement du caoutchouc sont essentiellement concentrées à São Paulo, dans le Sud du pays. Cette taxe alimente le fonds de soutien au caoutchouc naturel, c'est-à-dire le maintien de la production de caoutchouc amazonien.

Alors que les grandes familles du Nord s'accaparent les subventions sans rationaliser pour autant leur production, les industriels du Sud arrivent à synthétiser le caoutchouc dès 1962. Ils arriveront vite à faire coïncider leur production avec leurs besoins (en 1989, environ 300.000 tonnes de caoutchouc synthétique). Aujourd'hui le Brésil produit 10 fois plus de caoutchouc synthétique que de caoutchouc naturel. L'industrie nationale a réussi à s'adapter alors que, du côté des récoltants amazoniens, l'écart, couvert par l'importation lourdement taxée, se creuse entre production et consommation de caoutchouc naturel : environ 30.000 tonnes

contre 120.000 tonnes. En 1989, la production amazonienne provient encore de la forêt naturelle à 89%. Les plantations s'y développent mal, malgré les divers plans de relance qui y sont essentiellement concentrés. L'Amazonie est devenue une région peu appropriée pour l'hévéiculture du fait de la maladie des feuilles qui s'attaque aux arbres et décime les plantations en forêt tropicale.

Les industriels du Sud entreprennent, hors subventions, des plantations plus près des régions industrielles, en dehors de l'Amazonie, en dehors de la zone d'action de la maladie des feuilles. En 1989, la réalité de la production de caoutchouc abandonne peu à peu l'Amazonie, mais on peut prévoir que les pressions écologiques internationales contribueront à soutenir une exploitation non rentable, dont les conditions n'ont pas changé depuis un siècle pour le plus grand bénéfice des politiciens locaux.

La fiction des prix

Au cours du temps, la demande et l'offre de caoutchouc naturel ont été liés aux luttes d'influence entre les USA et l'Angleterre, aux diverses politiques de formation de stocks, à la crise du pétrole qui rend plus coûteux les substituts de synthèse, aux politiques de soutien... Les enjeux stratégiques et politiques ont nettement primé sur les besoins de l'industrie.

Actuellement la demande locale de caoutchouc naturel excède largement l'offre. Mais le prix ne se fixe pas par confrontation de l'offre et la demande, il est réglementé par le gouvernement. Il repose sur une fiction : il faut que le prix d'achat permette de dégager un salaire minimum qui serait versé au seringueiro. Au Brésil, la moitié de la population active ne touche pas le salaire minimum. Le système de l'*aviamento* étant encore largement dominant, cette mesure bénéficie surtout aux patrons-politiciens amazoniens. Apprécier le *rancho* en termes de salaire minimum aurait-il un sens ?

Les prix des produits importés sont alignés sur les prix en vigueur pour la production locale au moyen d'une taxe. Le prix du caoutchouc naturel brésilien est trois fois plus élevé que le cours du marché mondial. La logique de redistribution à l'Amazonie conduit à importer davantage de caoutchouc, pour assurer un prix aux producteurs locaux. La garantie du prix est un outil de redistribution qui permet le maintien d'une activité stagnante. Elle ne peut servir d'outil d'incitation. Une augmentation des prix ne peut déboucher actuellement en Amazonie, sur aucune production supplémentaire : les surfaces extractivistes sont déjà toutes occupées, les problèmes phytosanitaires contrarient toute plantation industrielle.

En conclusion : l'improbable rencontre Economie-Ecologie

L'extractivisme est considéré aujourd'hui -ce ne fut pas toujours le cas et avant Chico Mendes, le seringueiro était souvent dépeint comme un tueur d'indien- par la plupart des écologistes comme une activité non prédatrice du milieu amazonien (avec

quelques réserves concernant le bois de rose). C'est ce qui explique l'attention dont il est actuellement l'objet.

Pour répondre à la demande, les produits stratégiques ont été depuis longtemps domestiqués et plantés, souvent synthétisés. Les coûts en sont singulièrement abaissés et l'approvisionnement garanti. Cette soumission à la logique du marché signe l'arrêt de mort de l'extractivisme traditionnel devenu alors un système d'exploitation trop coûteux.

On sait que l'économie fait mauvais ménage avec les problèmes d'environnement et la gestion des ressources naturelles. Concernant les produits de l'extractivisme, la logique économique est déviante. On observe en général une loi de rendements décroissants due à l'inélasticité de l'offre. Par ailleurs, on observe que le produit atteint la fin du processus économique de sa mise en valeur avant même son extinction. C'est-à-dire que le prix du produit n'augmente pas en fonction de sa raréfaction, ni avec l'augmentation de ses coûts de production. On s'aperçoit même que la rétraction de la demande accompagne l'épuisement des ressources.

Pour sauver l'extractivisme, il faudrait pouvoir stopper le développement en Amazonie en stabilisant l'agriculture et les hommes sur le reste du territoire brésilien. Quelques tentatives de créations de réserves extractivistes ont été faites. Elles se heurtent à d'inextricables problèmes fonciers. Ces réserves sont des espaces sociaux. Ce ne sont pas des parcs naturels ni des réserves biologiques (Homma, 1991).

L'autre solution consisterait à jouer la carte écologique de préservation des écosystèmes et de la diffusion des bio-produits susceptibles de créer de nouveaux marchés.

Cette dernière solution soulève le délicat problème d'identifier les acteurs susceptibles de prendre en charge cette conservation. D'ores et déjà on peut s'interroger pour savoir à quels groupes d'intérêt vont profiter les accords de rachat "écologique" de dettes ou un nouveau plan de relance du caoutchouc. On peut se demander aussi si les seringueiros et les indiens qui luttent pour le droit à la terre sont les plus conscients de la nécessité de sauvegarder l'environnement qui les maintient au seuil de la pauvreté et les exclut des marchés...

REFERENCES

AUBERTIN Catherine, 1991. - Extractivisme végétal et préservation de la forêt amazonienne. à paraître dans les *Cahiers du Brésil Contemporain*.

GEFFRAY Christian, 1991. - Marchés captifs et dette fictive, le caoutchouc en Amazonie brésilienne occidentale. à paraître dans les *Cahiers des Sciences Humaines*, n° 3-4/1992

HOMMA Alfredo, 1991. - A desmistificação do extrativismo vegetal na Amazonia. Seminario grandes projetos, desorganização no espaço, 3-5 avril 1991, Belem.

OMONT Hubert, 1990. - L'hévéaculture au Brésil. CIRAD/IRCA - IBAMA. muligr. 79 p. + annexes.

PINTON Florence et EMPERAIRE Laure, 1990. Aspects socio-économiques de l'extractivisme dans une communauté du Moyen Rio Negro. à paraître dans les *Cahiers des Sciences Humaines* n°3-4/1992.

Denis Cogneau.
 Communication à la journée des économistes de l'ORSTOM.
 15 septembre 1992.

FMI vs UNESCO?

"...il en sera de même de la valeur artistique du clip de 1980 comme de la valeur artistique de l'affiche de 1880: elle variera en fonction de sa signature et augmentera au fur et à mesure que son rapport à l'objet mercantile diminuera. On mettra au musée une affiche Dubonnet comme on y a mis une statue d'Apollon: du jour où on ne croira plus en Dubonnet."

Pascal ORY. L'aventure culturelle française - 1945-1989.

En définitive, si l'on en a tellement après le marché des théoriciens néo-classiques ou des politiciens libéraux c'est au nom d'une "plus haute" conception de l'homme que celle que caricature l'*homo oeconomicus*. A la limite, le débat scientifique pourrait ne porter que sur *le caractère opératoire de telle ou telle réduction*⁽¹⁾ de l'homme à telle ou telle espèce d'animal étrange: calculatrice et rationnelle, politique, symbolique, etc. Mais l'*homo academicus* est aussi animal politique, et les discours sur le Marché n'auraient pas la virulence qu'on leur connaît si adversaires et zéloteurs n'avaient pas "quelque chose derrière la tête": une vision plus ou moins floue de l'homme et de la société. Les adversaires du marché ont sans doute dans leurs bagages la tradition kantienne où l'homme est défini comme producteur de formes symboliques, de "culture"⁽²⁾. Au regard de cette tradition, l'homme marchand a quelque chose de "sordide", et le marché pour le marché est parmi les plus "médiocres" Fins de l'Histoire.

L'homme marchand fait en effet pâle figure à côté de l'homme de culture. Sur ce plan, toute la classe intellectuelle occidentale est forcément d'accord et il n'y pas de religion du marché. Aucun "économiste distingué" même libéral n'ira présenter le marché comme une fin en soi, mais bien comme le moyen de libérer l'homme et de l'élever vers la "Culture". De Marshall à Marx, on fait toujours entrevoir le même objectif ultime de l'Economie Politique: faire accéder le plus grand nombre d'individus aux "manifestations les plus hautes de l'esprit". Bien sûr, les moyens d'arriver à ce résultat diffèrent sensiblement, et en pratique ce sont ceux-là qui importent (car l'horizon de l'utopie est toujours un peu trop éloigné). Aussi, il est hors de mon intention et de mes capacités de discuter les utopies culturelles des économistes.

En revanche, il me semble qu'au sein du désarroi idéologique qui caractérise cette fin de siècle, la résistance au Grand Marché et au libéralisme est tentée de récupérer le thème de la culture et de ce qu'on appelle couramment les politiques culturelles, d'autant plus qu'on s'alarme du progrès d'une "culture du marché" diffusée largement au monde par les média américains, avec la publicité pour fer de lance. La recherche d'une "autre politique" doit cependant être consciente des échecs passés et des dilemmes qu'elle affronte. Or, les illusions universalistes des défenseurs du "désintéressement" sont parfois aussi tenaces que celles des promoteurs du "tout Marché". Il s'agit aussi de savoir à quelles conditions cette politique serait

(1): Les sciences sociales ne sont pas préoccupées de définir la "Nature Humaine", ce qui est l'une des tâches traditionnelles des philosophes. D'autre part, comme toute science, elles opèrent des réductions des phénomènes à quelques éléments simples.

(2): : Langage, Art, Science, Religion. Cf. CASSIRER, Ernst, *Essai sur l'Homme*, Ed. de Minuit. Tous les religieux en ont d'ailleurs contre le "Marché" à cause de Dieu. Les intellectuels à cause de l'Art ou de la Culture.

vraiment "autre". La question qui lance mon exposé est donc la suivante: le marché détruit-il la culture ou ces deux monstres font-ils bon ménage⁽³⁾?

Cultures, fin de siècle.

Je ne parlerai que de l'exemple européen et particulièrement français depuis l'Après-Guerre. Toutes les évolutions ne sont pas transposables aux pays du Tiers-Monde; ou bien certaines sont plus rapides, d'autres plus lentes selon le point de départ et la force des inerties rencontrées. D'autre part, il ne sera question que de la production intellectuelle ou artistique "d'oeuvres" (qu'on peut définir juridiquement comme tout ce qui touche des droits d'auteur), et non de la *Kultur* au sens large qui comprendrait la langue, les manières, les moeurs, autrement dit l'ensemble des formes symboliques propres à une civilisation. Les cultures évoquées seront donc définies comme des segments de la consommation et de la production "d'oeuvres" ou biens culturels.

Au cours des "trente glorieuses", la France a connu la croissance dite fordiste tirée par la section des biens de consommation, caractérisée notamment par une modernisation technologique accélérée, et la fin du mouvement séculaire d'urbanisation. Des transformations des modes de vie ont résulté de ces phénomènes. Cependant, la continuité des comportements et des structures sociales, à travers le lignage familial, le fonctionnement de l'Ecole, l'organisation du travail, nous semblent interdire une description des changements en termes de révolution radicale⁽⁴⁾.

L'effacement des cultures traditionnelles.

Les cultures populaires traditionnelles et rurales ont été les premières victimes des changements, qu'il s'agisse des cultures paysannes ou artisanales. La "fin des terroirs" et des "paysans" ont réduit une grande partie de la culture rurale au folklore. La culture ouvrière urbaine s'est trouvée plus consommatrice que productrice de biens culturels propres. Enfin la désindustrialisation des grandes villes, la croissance des revenus et la personnalisation des tâches dans les grandes industries ont achevé une "familialisation" (que certains qualifieraient un peu vite "d'embourgeoisement") des hommes ouvriers, qui s'exprime notamment dans la désaffection croissante que connaissent les cafés et les stades, et dans "l'accession à tous prix" à la propriété privée. Les ménages ouvriers manifestent aujourd'hui la sociabilité la plus en retrait, et l'importance du chômage fait peser sur eux une régression dans la consommation de tous les biens en forte croissance dans les budgets des autres ménages: transports, communication, loisirs, culture. En tout état de cause, les modes de vie des agriculteurs et des ouvriers ne manifestent plus la même originalité qu'avant. L'effacement des cultures traditionnelles suit le déclin numérique des catégories qui les produisaient. La marche du capitalisme a donc tué les productions des cultures traditionnelles; elle s'est dans le même temps accompagnée du développement à grande échelle de la production d'oeuvres et d'un élargissement de leur marché.

La permanence de la culture de consommation.

Dans les quarante dernières années, deux phénomènes essentiels ont marqué les ménages européens du point de vue culturel: la scolarisation de masse et la consommation de masse, de manière relativement parallèle.

(3): Comme le jazz et la java, finalement? Dans les termes plus sérieux et plus à la page de l'*Economie des Conventions*, le "compromis" n'est-il pas fréquent entre les "cités" marchandes et industrielles et celle dite de "l'inspiration"? Cf. BOLTANSKI, Luc, THEVENOT, Laurent, *Les Economies de la Grandeur*.

(4): Il s'agit donc de "Cultures, fin de siècle" par analogie avec le livre des régulationnistes "Capitalismes, fin de siècle", qui tente d'analyser les changements et la reproduction des formes du Capitalisme.

La vague d'équipement massive des ménages en automobile, réfrigérateur, machine à laver, puis téléphone, radio et téléviseur témoigne des bouleversements technologiques intervenus dans la consommation de culture. Au cours des années soixante-dix, on a vu continuer la diffusion du téléphone puis commencer celle du téléviseur couleur, et avec un caractère moins massif celle du magnétophone à cassette, puis de la chaîne hi-fi. Dans le contexte morose des années quatre-vingt, la dernière vague d'équipement des ménages a été presque complètement importée et plus sophistiquée: second poste TV, magnétoscope, platine laser, walk-man. On voit donc apparaître une profusion de moyens de diffusion culturels⁽⁵⁾.

Cependant, la "culture de consommation" comme l'appelle l'historien Pascal ORY, et dont la logique de production est essentiellement marchande, n'est troublée par la médiatisation qu'en surface. Selon lui, les deux constantes de cette culture peuvent être suivies depuis plusieurs siècles: un "effet de réel" (réalisme sans le recours aux métalangages de l'esthétique ou de l'idéologie), et un "effet d'évasion" avec le triptyque "Grands Sentiments-Dépayement-Défoulement" (le défoulement regroupant lui-même trois ingrédients: Action, Désir, Rire). "L'hégémonie" de la télévision n'y a rien changé⁽⁶⁾.

Le marché de ce type de biens culturels s'est élargi mais cet élargissement n'en a pas changé les formes. Dans le livre, le théâtre, le cinéma ou la télévision, les filons sont toujours les mêmes, même si les modes qui passent en modifient superficiellement le dosage. Les effets de série prédominent: dans les carrières des producteurs, dans les thèmes abordés et les genres (constitués pour être reconnaissables par les consommateurs au premier coup d'oeil). L'élargissement du marché s'est simplement accompagné d'une segmentation plus fine des consommateurs, permise par toutes les techniques de la publicité et du marketing, permettant la recherche d'une plus grande efficacité des mêmes formes séculaires.

Du côté de la production, cet élargissement du marché a conduit à des changements d'échelle et à une concentration oligopolistiques de ce qu'on appelle depuis les "industries culturelles". Enfin, le marché s'est internationalisé et les producteurs dominants sont devenus les américains. Finalement, la consommation de culture de masse, économiquement dominante, culturellement dominée, ne montre pas des caractéristiques tellement différentes des autres productions du capitalisme.⁽⁷⁾

Quand on déplore la médiatisation et la marchandisation des biens culturels, de quoi parle-t-on alors? S'il y a un grand coupable, il est séculaire et ce n'est pas le marché libéral, c'est le capitalisme. Pour la France comme pour les PED, l'invasion des produits culturels américains (pas encore japonais: dessins animés) ne reflète pas un impérialisme de plus ajouté par le libéralisme (les biens étaient déjà marchands), mais toujours la même internationalisation et concentration du capitalisme, identifiée par BRAUDEL comme une caractéristique originelle. La différence entre les chaînes publiques "populaires" et les chaînes privées n'est pas suffisamment grande pour que la privatisation libérale soit incriminée, tant que leur objectif est de répondre à une demande spontanée.

La reproduction (non-marchande) de la culture savante.⁽⁸⁾

Il est bien des productions culturelles que le libéralisme menace directement. Non rentables dans leur forme actuelle, elles doivent être subventionnées ou disparaître. Il en est ainsi en France de l'opéra et des concerts classiques, d'une partie du théâtre, du cinéma, de l'édition, de la télévision "culturelle", etc. Comme par exemple pour la recherche en sciences

(5): Et l'éloignement du créateur et de son public, en comparaison des cultures traditionnelles, est une tendance qui prévaut depuis Gutenberg.

(6): Et les rêves d'ascension sociale ont à peine changé de forme. On rêve toujours d'être chanteur ou acteur, comme les apprentis romanciers rêvent d'être un jour dans les salons littéraires télévisés.

(7): Une bonne partie des évolutions de la consommation de biens culturels peut d'ailleurs s'expliquer par les élasticités-prix et revenus et les mouvements de prix de chaque bien: livre, enregistrements musicaux, spectacles, vidéo, etc.

(8): Une bonne partie des idées de ce paragraphe trouvent leur source dans les thèses de Pierre BOURDIEU.

humaines, il en est ainsi de toutes les formes de culture savante. Cependant, le fait que ces productions soient consommées principalement par les classes supérieures pose un cruel dilemme à une politique culturelle de gauche, puisque leur soutien constitue une subvention indirecte aux catégories les plus favorisées de la population. En réponse à cette contradiction, les politiques culturelles se dotent donc d'un volet de "développement culturel", appelé autrefois en France "éducation populaire"⁽⁹⁾. Le maintien dans la sphère publique du système éducatif constitue l'élément crucial du dispositif censé corriger les inégalités devant la culture savante.

Mais la baisse de l'inégalité des chances devant l'école et la culture scolaire, le quasi-doublement du nombre de bacheliers dans la population française n'ont pas entraîné plus de français des jeunes générations vers des pratiques "cultivées" régulières. Pourtant, le niveau exigé dans les études secondaires ou supérieures n'a pas baissé. Deuxièmement la culture savante n'est pas devenue "ringarde". En effet, la "respectabilisation" d'arts et de genres inférieurs (cinéma, photo, BD, chanson, rock, mode), à travers leur intellectualisation vient à renouveler en permanence⁽¹⁰⁾; de même, la création d'avant-garde intègre rapidement les innovations technologiques⁽¹¹⁾.

Tout se passe plutôt comme si les barrières d'accès à la culture savante n'étaient pas fondées sur un niveau d'instruction (aussi élevé soit-il) et qu'elles se transmetaient au cours du temps, restant toujours distinctives. La "haute culture" reste une propriété des classes supérieures, et, produite et consommée d'abord dans le cercle étroit de leurs fractions intellectuelles, se renouvelant sans cesse par l'invention de nouveaux styles et genres opposés par principe aux goûts communs. La grande masse des consommateurs est tenue symboliquement à distance. Dès lors qu'ils sont éloignés du centre géographique de la production, privés de la compétence nécessaire: connaissance familière des auteurs et des oeuvres qui nécessite une éducation familiale "cultivée", ou dépourvus de l'intérêt symbolique à se l'approprier comme instrument d'ascension sociale, ces consommateurs mal avertis et symboliquement agressés se mettent d'eux même en retrait, ou bien répondent au racisme de classe par un autre: l'anti-intellectualisme.

Cette reproduction de la culture savante me semble s'être étendue à une partie du monde non-européen. Les intellectuels et les créateurs du Tiers-Monde se retrouvent à jouer le même jeu, une fois qu'ils sont parvenus à se débarrasser de leurs complexes. Il y a donc peu de chances que les progrès des systèmes scolaires publics et les politiques de développement culturel obtiennent des résultats différents à ceux de la France. A la limite, plus l'accès aux positions de pouvoir sera réglé par l'école sur le modèle occidental, plus le jeu de la culture tendra à se renforcer. Ainsi la production culturelle savante n'est pas menacée directement par les productions culturelles marchandes mais sans doute beaucoup plus par le désengagement de l'Etat. Un tel désengagement la forcerait à se recroqueviller sur des productions de plus en plus "réservées" et onéreuses, destinées à un public restreint; il nuirait aux faibles chances de quelques promus de l'école ou de quelques créateurs non-héritiers de passer au travers des mailles du filet symbolique pour accéder à la culture savante. Il renforcerait un peu plus les inégalités.

(9): En France, il est difficile de considérer que l'on s'est donné les moyens d'une telle politique. Les montants budgétaires consacrés à ce type d'action ont toujours occupé une part très faible des dépenses du Ministère de la Culture. La Suède est sans doute le pays qui y a consacré le plus d'efforts, avec des résultats décevants.

(10): Ce que l'on reproche le plus à la télévision ce n'est peut-être pas de détourner les gens de la culture cultivée mais plutôt de n'avoir pas su inventer la "télévision d'auteur".

(11): Comme le dit Pascal ORY, la Révolution Industrielle a tué l'artisan mais consacré savants et artistes; il poursuit: "Bref, la déploration récurrente, depuis un siècle ou deux, sur les menaces que la technique ferait subir à la création ne signifie nullement que le danger a grandi, mais que les prétentions du créateur ont augmenté".

Conclusion.

En Europe, le développement de la production culturelle a manifestement accompagné celui du capitalisme. La contradiction entre le Capital et la Culture n'apparaît pas tellement grande, et les bourgeois mécènes se sont toujours assez bien accommodés de leurs enfants turbulents devenus artistes. La fameuse "contre-culture" des années soixante est aujourd'hui fort bien intégrée dans les pratiques culturelles de la bourgeoisie branchée. Par ailleurs, les formes de la production de masse de biens culturels épousent les formes plus générales du capitalisme de cette fin de siècle: internationale, concentrée, technologique. Et en définitive, quand on incrimine le Marché n'est-ce pas plutôt certaines formes du capitalisme?

L'Etat agit comme conservateur des activités et des oeuvres qui ne trouvent plus leur place sur le marché national ou mondial (à travers la défense de produits "français"). A côté de ce soutien de la tradition et de la production de la culture savante et légitime, ses tentatives de "démocratisation" n'ont pas de succès⁽¹²⁾. Les politiques culturelles ont toutes les peines à promouvoir la consommation de biens dont les clefs d'accès sont symboliques et non économiques. Le soutien des prix ne suffit pas. De même, l'école s'affronte à la difficulté de proposer à la fois des connaissances "utiles" (des qualifications) en même temps que des connaissances au premier abord "futiles" pour la plupart des élèves. "L'ingénierie sociale" nécessaire à des politiques de réduction des inégalités qui ne passent pas par les moyens classiques de l'économie fait encore cruellement défaut.

Denis COGNEAU.

(12): Il y a quelque absurdité (socio)-logique à parler de démocratisation de la "Culture"; une culture savante répandue n'a pas de sens. Aujourd'hui n'est pas savant celui qui sait que la Terre tourne autour du Soleil, n'est pas cultivé celui qui connaît Victor Hugo. Pour les sciences, on parle d'ailleurs de "vulgarisation".

PRODUCTEURS. CONSOMMATEURS ET MARCHANDS DU NORD IVOIRIEN.

ASPECTS DE LA CONSTRUCTION SOCIALE DES RELATIONS D'ECHANGE.

De nombreux travaux ont été consacrés à l'économie des marchés et des filières de commercialisation, et à l'étude historique et anthropologique des réseaux marchands et des échanges en Afrique sub-saharienne. Les connaissances accumulées dans ces domaines sont considérables, mais bien souvent partielles et cloisonnées. Pour seul exemple, notons après M. Saul (1) les difficultés qu'éprouve l'analyse économique à intégrer les spécificités du milieu marchand et de ses usages - par exemple les règles de circulation des créances, le coût d'entretien des dépendants, les frais de reproduction sociale et culturelle des réseaux - dans la formation des prix et dans les décisions de mise en marché. Réciproquement, les études sociologiques ne prennent guère en compte les données sur les marges et rentes des filières, et sur leur répartition entre les agents: celles-ci déterminent pourtant le volant de ressources dont disposent les réseaux de commerce pour préserver leur organisation sociale et accroître leur emprise sur l'espace.

La tradition universitaire a, semble-t-il, assigné un domaine d'investigation précis à chaque discipline s'intéressant aux marchés, aux déterminants de l'offre et de la demande ou aux rapports d'échange. Les savoirs sont segmentés, et l'on peut douter que leur simple juxtaposition amène un surcroît de connaissance sur la formation des marchés concrets, i.e. sur les logiques pratiques et immédiates qui animent producteurs, consommateurs et commerçants lors des transactions. La division du travail scientifique entretient en outre le mythe polanyien d'une opposition radicale entre des marchés réglés par des mécanismes strictement économiques (2), et ceux que réguleraient - par exemple en Afrique - des mécanismes sociaux cristallisés en pratiques redistributives, réciproques ou ostentatoires. Bien des observations montrent pourtant que l'artisanat et le petit-commerce africains n'ont nul besoin d'une séparation radicale du ménage et de l'entreprise pour gérer les ressources de façon rationnelle (3); ou que les pratiques redistributives des riches négociants ne sont pas en rupture avec l'épanouissement d'une forme d'économie de marché (4); ou enfin que le bon fonctionnement des industries dépend de leur perméabilité sociale et politique (5).

La leçon de Braudel, rappelant que toutes les formes d'échange sont simultanément économiques et sociales, et que dans aucune économie les qualités et les grâces prêtées par Sombart, Weber et Schumpeter aux capitalistes ne sont entièrement réunies ni totalement absentes (7), est particulièrement utile pour l'étude du comportement des promoteurs et du fonctionnement des marchés en Afrique. En effet, l'ordre privé y est souvent au cœur de

l'ordre entrepreneurial, induisant des coûts directs ou dérivés qu'on aurait tort de ranger parmi les transferts communautaires (6) : les entrepreneurs sont précisément ceux qui ne se saisissent des communautés d'appartenance que dans l'exacte mesure où elles leur permettent, à terme, de minimiser les charges et risques économiques. La réussite des patrons de commerce résulte par exemple de la double relation qu'ils entretiennent avec les collectifs familiaux, territoriaux, religieux, politiques : la relation d' "investissement", où les marchands dépensent temps et argent à établir une autorité sur les membres de ces communautés, et la relation de "conversion" au cours de laquelle les rapports de domination sont transformés en liens hiérarchiques et économiquement fonctionnels dans les réseaux de commerce (8).

Le point de vue présenté ici est que les charges "extra-économiques" supportées par les producteurs et les commerçants participent, au même titre que le capital économique - équipements, stocks et fonds de roulement - à la maximisation de la marge finale ainsi qu'à la satisfaction de la demande urbaine à un coût supportable. Alors que selon la tradition classique, le marché naît de la confrontation d'intérêts particuliers ou la liberté individuelle s'exprime pleinement, les activités de production et d'échange en Afrique, et probablement ailleurs, s'enracinent dans des hiérarchies multiples, des dépendances personnelles, des investissements religieux, politiques et relationnels qui, bien gérés, établissent les conditions sociales de l'économie marchande et de la rentabilité. On illustrera ce point de vue par quelques exemples, extraits d'enquêtes menées dans la région de Korhogo (Nord de la Côte d'Ivoire).

Les fondements sociaux d'une marge :

l'exemple de la fabrication du riz étuvé.

Au cours des deux dernières décennies, Korhogo est devenu le principal département riziculteur de Côte d'Ivoire. En 1986, il consacrait 51000 hectares à cette culture et réalisait 16% de la production nationale de paddy (87000 tonnes). A partir de 1987, le démantèlement du dispositif d'incitation étatique - abandon des subventions aux intrants, du préfinancement de la collecte, du soutien aux rizeries industrielles - modifie les stratégies des agriculteurs et marchands korhogolais. Ceux-ci recherchent dans l'usinage artisanal, la vente hors zone, la transformation en riz étuvé (malo woussou), les moyens d'écouler avec profit la partie non consommée de la production.

Les conditions de rentabilité de la production de riz étuvé, à laquelle participent Lataha et Kapélé, deux villages proches de Korhogo ont été étudiées. Est présentée ci-dessous une opération de transformation de 26 kgs de paddy (Bouaké 89, Tiongui) achetée par une femme de Lataha auprès de cultivateurs d'un village voisin. Les résultats sont comparables à ceux qu'ont obtenus d'autres productrices à la même période (Février 1991).

La transformation s'opère en quatre phases : une précuisson du paddy à l'air suivie d'un trempage, un étuvage, un séchage sur une aire collective, enfin un décorticage manuel puis mécanique.

Tableau 1. Temps de travail et durée de la transformation.

<u>Nature des opérations</u>	<u>Durée</u>	<u>Temps de travail</u>
1. Précuisson et trempage	167 mn	14 mn
2. Etuvage	100 mn	22 mn
3. Séchage	156 mn	78 mn
4. Décorticage	115 mn	115 mn
<u>Total :</u>	<u>536 mn</u>	<u>229 mn</u>

La durée des opérations ne prend pas en compte l'approvisionnement en eau et bois. Le produit final pèse 17.2 kgs soit un coefficient de transformation (66.15%) légèrement inférieur au coefficient moyen calculé au moulin (67.6%).

Les brisures de riz récupérées au décorticage sont consommées en bouillie (nyenve baka) par la famille de la productrice : le son sert à l'alimentation de la basse-cour. Le malo woussou est exclusivement réservé à la commercialisation, et n'entre pas dans l'alimentation familiale. Il est évacué sur Korhogo chaque jour de grand marché et peut être revendu au détail - c'est le cas pour quelques femmes de Lataha traitant de petits volumes -, ou en gros - c'est le cas pour une vingtaine de préparatrices de ce village.

En Février, le prix de détail, escompté par les transformatrices était de 500 FCFA par cuvette de 3.5 kgs de riz étuvé

Il était alors comparable au prix du riz de village décortiqué. Pour la vente en gros, le prix se définit à partir du coût du paddy acheté, auquel les femmes ajoutent une marge variant selon la période de l'année. Toutefois, de Juin à Octobre, lorsque le produit est rare sur le marché de Korhogo, les productrices ne peuvent augmenter leur bénéfice au risque d'un report de la demande sur le riz décortiqué ou importé.

Tableau 2. Marge nette sur la revente du riz étuvé.

	<u>FCFA/17 kgs</u>	<u>FCFA/kg</u>
Prix de vente en gros	2200	129.4
Coût d'achat 26 kgs paddy (a)	1500	88.2
Bois (a)	83	4.9
Usinage (a)	135	7.9
Transport (b)	153	9.0
<u>Marge nette :</u>	<u>329</u>	<u>19.4</u>

(a) Prix de marché

(b) Sur la base de 100 kgs de riz transporté à Korhogo

On est conduit à s'interroger sur l'intérêt d'engager un temps de travail élevé dans la préparation du malo woussou puisque son prix de vente s'écarte peu, quelque soit la période, de celui du riz de village.

La rentabilité du travail des préparatrices tient au fait que le marché du riz étuvé répond à une demande régulière, émanant des maliens et guinéens, et des nationaux malinkes et dioulas. Le débouché est assuré, et la commercialisation bien structurée par les marchands guinéens de la place. D'autre part, la marge ne s'explique pas par une augmentation du poids du paddy après l'étuvage. Elle est liée, en revanche, au rendement élevé obtenu lors du décorticage :

Tableau 3. Paddy nécessaire pour 100 kgs de riz :

	<u>Coeff.</u> <u>transfo.</u>	<u>Volume</u> <u>(kgs)</u>	<u>Coût d'achat</u> <u>(fcfa)</u>
Riz blanc	0.58	172	12900
Riz étuvé	0.67	149	11175

Une économie de 13% sur la quantité de paddy est obtenue par l'étuvage. En reprenant le calcul de la préparation de 17 kgs de riz étuvé, on constate que la marge réalisée (329 FCFA) tient pour 58% à cette économie d'achat de paddy. Même en tenant compte du coût du bois de chauffe, le différentiel de rendement explique 29% de la marge nette. Enfin, le taux de brisures est faible après étuvage, et les sous-produits tirés de l'usinage sont tous valorisés dans le cadre domestique.

On ne saurait pourtant réduire les déterminants de la marge de transformation à ces seules considérations dans la mesure où le revenu des préparatrices est, sur la durée, corrélé d'une part aux liens qu'elles parviennent à établir avec les fournisseurs de paddy, d'autre part au rapport de forces qu'elles imposent à certaines périodes aux meuniers, enfin au nombre de dépendantes à qui elles confient une partie des tâches.

1. À Lataha, une partie du paddy transformé vient des bas-fonds cultivés par les préparatrices elles-mêmes. Par ailleurs, le riz pluvial et irrigué récolté par les hommes des mariages est, pour la fraction non consommée, avancé aux femmes. De ce point de vue, les hommes sont dépendants du débouché offert par les préparatrices: il leur économise la charge de transport, et le risque d'une opération déficitaire avec les "basculeurs". Notons que quelques hommes emploient contre rémunération leurs épouses, filles ou nièces à la préparation du riz étuvé. Ils valorisent ainsi leur production et récupèrent une partie de la marge de transformation. Enfin, les liens étroits entre quelques familles de Lataha et de deux villages voisins, gros producteurs de riz, permettent à certaines productrices d'obtenir du paddy à une période (de fin février à Avril) où d'autres l'achètent plus cher sur les marchés de brousse ou auprès des grossistes de Korhogo.

De Juin à Septembre, la rareté du produit, le monopole exercé par les marchands kornogois qui ont stocké du paddy, et le coût du transport du paddy de la ville au lieu de transformation

réduisent la marge des préparatrices. Seules celles qui traitent de gros volumes tirent encore, à cette période, une rémunération convenable de leur travail car les charges fixes au kilo restent pour elles supportables, et les grossistes sont contraints de limiter leurs prétentions : ces femmes l'ont en effet valoir qu'elles pourront changer de marchand en période d'abondance sur le marché. Par ailleurs, ces préparatrices qui interviennent en période de soudure - une vingtaine à Lataha - travaillent sur crédit : les grossistes leur avancent le paddy le jour de grand marché, puis rachètent à un prix convenu le riz étuvé au marché suivant, l'avance étant alors défalquée.

L'ampleur du fonds de roulement détenu par les préparatrices n'est donc pas un critère de différenciation entre celles qui continuent leur activité après les semailles, et celles qui se consacrent alors aux tâches agricoles. L'accès au crédit que les grossistes proposent à un nombre restreint de femmes sur le seul critère de confiance, i.e. sur le capital de notoriété qu'elles ne manquent pas de faire valoir pendant la négociation - position hiérarchique reconnue de l'époux ou du père, influence religieuse pour les femmes dioulas de Kapele, ancienneté dans la profession, nombre de dépendantes travaillant à leur service, etc. -, est de ce point de vue l'unique déterminant.

2. Les meuniers de Lataha et ceux de Korhogo qui décortiquent le maio woussou de Kapele consentent à ces clientes des tarifs extrêmement faibles afin de capter un marché qui leur assure de Novembre à Février la quasi-totalité de leur chiffre d'affaires.

3. Enfin, rapporter la marge nette au temps de travail passé à la préparation est une opération illusoire. La transformation valorise en effet la production rizicole des femmes et de leurs époux. De plus, les préparatrices importantes font effectuer l'approvisionnement en bois et eau, le vannage, le transport, de décorticage au moulin par leurs dépendantes. Dans chaque famille la compétition entre productrices est ouverte afin de capter la force de travail des cadettes, et l'on ne peut ici décrire les riches stratégies par lesquelles les femmes construisent les soumissions dans le groupe domestique. Leur revenu rémunère donc qu'une fraction au temps d'activité net, et non la durée totale de la transformation. Les temps morts de la production sont employés aux activités domestiques, à l'exception de la phase de séchage réalisée sur des aires éloignées des habitations. Les femmes commentent alors les événements villageois, mais aucune information n'est échangée sur les prix pratiqués par les grossistes, les crédits obtenus, les marges réalisées, les volumes traités qui sont autant d'éléments par lesquels les préparatrices risqueraient de faire apparaître les différences de revenus qui, objectivement, les séparent.

Le commerce des marchandises générales :

de l'usage des dépendances dans la circulation marchande.

À Korhogo, le commerce des marchandises générales s'ordonne autour de quelques établissements de gros fédérant en aval leur réseau de boutiquiers - 373 boutiques de vente au détail pour

la ville. soit une boutique pour 292 habitants en 1989 -. et de " tabliers " sédentaires distribuant produits alimentaires et cigarettes. On distinguera empiriquement deux pôles du commerce général. entretenant avec les détaillants des relations différentes.

Un premier pôle est forme d'établissements de type européen. pour la plupart issus de reconversion. fusions et changement de statut juridique du commerce de traite implanté depuis l'entre-deux guerres dans la région. Des avances en marchandises sont faites aux boutiquiers (9): elles sont ajustées aux garanties que ces derniers peuvent présenter.

Pour ces établissements. le crédit est une opération à risque. Mais il est surtout un puissant instrument de polarisation. de hiérarchisation et de mise en dépendance des circuits de distribution. En effet. les détaillants qui en bénéficient ne peuvent plus arbitrer entre les grossistes de la place: un changement de fournisseur suppose que le boutiquier ait un fonds suffisant pour apurer sa dette chez son grossiste habituel. et pour renouveler au comptant. le temps d'une mise à l'essai. son stock chez un autre marchand. De plus. le chiffre d'affaires et la marge des boutiquiers dépendent de l'avance des grossistes. Ainsi. le crédit moyen accordé par le principal grossiste de Kôrhogo s'établit à 251000 FCFA. Il correspond parfaitement au montant moyen des achats de ses distributeurs - 266000 FCFA par mois. Seuls les boutiquiers dont les ventes mensuelles dépassent 1 million FCFA. avant diversifié leurs fournisseurs. n'utilisent qu'en partie leur ligne de crédit. Le rapport prêt autorisé/prêt utilisé est alors de 79%. En revanche. les petits distributeurs l'utilisent à 97%. les plus modestes (ceux dont les ventes sont inférieures à 100000 FCFA) l'utilisent à 123%. jouant sur la rotation de leur stock. La stratégie des grossistes en matière de crédit détermine ainsi la morphologie. le degré de concentration et la hiérarchie entre boutiquiers. Il arrive toutefois que les distributeurs réalisent des marges supérieures à celles que l'avance obtenue laisserait espérer: les détaillants vendent rapidement. parfois à perte. les marchandises avancées pour investir dans des opérations à marge élevée - achat de tissus. de pièces détachées ou d'appareils ménagers dans les pays voisins -. avant de rembourser leur fournisseur.

La présentation des pièces d'identité. une mise à l'essai sur quelques mois. l'évaluation du stock possédé ou de toute autre contrepartie matérielle du prêt. l'aval d'un tiers. l'estimation des qualités et compétences des boutiquiers sont les procédures d'octroi du crédit dans les établissements de type européen. Si fonctionnels et neutres que semblent ces critères. ils rangent pourtant les détaillants selon les symptômes supposés d'une rationalité économique. et marginalisent certaines catégories de boutiquiers. Ainsi. les carnets de crédit de 125 détaillants agréés par le principal établissement de gros montrent que sont sélectionnées. de préférence. des individus âgés (51% de la clientèle a plus de 40 ans). ivoiriens (moins de 9% des boutiquiers sont maliens). implantés dans les quartiers senoufos. ou semi-residentiels. La sélection sociale paraît renforcée par la procédure d'avalisation. Elle bénéficie d'abord aux parents et amis de la maîtrise et des cadres de l'entreprise. ainsi qu'à ceux de fonctionnaires de la ville. enseignants et médecins notamment. élevant ainsi le taux des lettres parmi la clientèle. Moins enclins à consentir un prêt aux catégories jeunes. alloch-

tones, étrangères, non lettrées, les grossistes de type européen renvoient mécaniquement ces catégories vers les grossistes africains ou s'appliquent des procédures de crédit fondées sur un système complexe de dépendances interpersonnelles. Notons toutefois qu'aucune des procédures ne peut se prévaloir d'une efficacité économique supérieure : la proportion d'impayés parmi les clients des commerces européens est comparable à celle des établissements africains (10).

Le pôle africain compte 22 établissements de demi-gros, il est apparu peu avant l'indépendance, à l'initiative de commerçants d'origine malienne et voltaïque issus de familles rompues au négoce inter-régional entre Bamako, Bobo-Dioulasso et Bouake. Des marchands autochtones, intermédiaires du commerce colonial, s'y inscrivent plus tard. A la partition allochtones-autochtones correspond, à quelques rares exceptions, une hiérarchie des chiffres d'affaires et de densité des réseaux distributeurs.

Ces commerçants développent leurs relations d'aval selon une logique de réseau, fondée sur des liens personnels - parenté, naissance, clientèle, voisinage ou confession - qui garantissent les prêts consentis. Ceux-ci jouent pleinement lorsque les marchands organisent leur propre distribution de détail : ainsi, 16 demi-grossistes ont ouvert 51 magasins de détail en ville ou en brousse, la gerance revenant dans 84% des cas à des parents. Les liens personnels jouent aussi pour l'octroi de crédits aux boutiquiers indépendants. Les modalités sont alors plus variées. L'avance tend en effet vers un principe de dépendance maximale, i.e. vers une sélection des détaillants disposés à reconnaître le type d'autorité dont le marchand est le mieux pourvu. En conséquence, chaque patron de commerce tend à produire un réseau sur une dominante relationnelle, qui prend sens en rapport à l'autorité religieuse, associative, coutumière, etc., qu'il a accumulée.

Ainsi, cinq des 16 patrons de commerce enquêtés, dioulas pour la plupart, ont des responsabilités dans les institutions confessionnelles et éducatives islamiques et ont accompli au moins un pèlerinage à la Mecque ; cinq ont longuement étudié en école coranique. Par ailleurs, sept marchands encadrent des associations : investir dans des syndicats professionnels est le seul fait des commerçants sénégalais, deux d'entre eux animant aussi des groupes protestants, deux autres des associations d'originaires. Les grossistes venus des pays voisins, absents des groupements professionnels (la politique d'ivoirisation du commerce ne s'y prête guère), s'occupent d'unions fraternelles et d'amicales. Tous ces marchands sont chefs de résidence, le nombre des dépendants étant plus élevé parmi les commerçants dioulas et malinkés : les deux-tiers ont plus de deux épouses, et prennent en charge plus de cinq résidents hors conjoints et descendants. La distinction entre sénégalais et dioulas est nette si l'on s'en réfère au nombre de parents commerçants et transporteurs : 85% des marchands dioulas ou malinkés comptent parmi leurs proches des grossistes et détaillants installés depuis plus d'un an, la proportion étant de 38% pour les commerçants sénégalais.

Les demi-grossistes dioulas, malinkés et logons, accumulant un capital de notoriété dans les groupements d'originaires ou/et cultuel, construisent de préférence leur réseau commercial avec les membres de ces collectifs, qui se trouvent des lors enserrés

dans un complexe de dépendances, de soumissions et de pressions extra-économiques fonctionnant à l'avantage des patrons. Les possibilités objectives de négocier avec ces derniers les conditions des transactions sont à l'inverse de la position que les détaillants occupent dans le réseau distributeur : si les boutiquiers aisés ont une marge de manoeuvre pour faire valoir leur intérêt commercial, cette marge disparaît à l'échelon des micro-distributeurs.

Ces derniers cumulent en effet un ensemble de statuts dominés en terme d'âge (76% d'entre eux ont moins de 30 ans, 40% moins de 25 ans), de nationalité (72% de non ivoiriens, pour la plupart d'origine malienne). Leur implantation à Korhogo est récente (60% y résident depuis moins de 10 ans, 32% depuis moins de cinq ans), et subissent les effets économiques d'une dépendance sociale qui s'enracine dans les modalités mêmes de leur venue en ville. Accueillis par les associations d'originaires où les commerçants sont influents, leur insertion professionnelle converge vers ces derniers qui leur confient les tâches modestes et peu rémunératrices de l'activité marchande - pousse-pousse, manutention, microdistribution. Si subalternes qu'elles soient, ces tâches sont fortement hiérarchisées. Ainsi, l'occupation par les tabliers des lieux les mieux achalandés - pourtour du grand marché, stations-service, pharmacie centrale, etc. - dépend de l'aire d'influence revenant à chaque groupement d'originaires, et de la position qu'y occupe le migrant.

Les réseaux sénoufos, d'importance plus réduite, s'appuient sur un ensemble diffus et moins institutionnalisé de liens personnels: les groupements d'origine ou professionnels, les rapports de voisinage, les recommandations émanant des chefs de quartiers, de l'autorité communale ou de promoteurs connus, fournissent sans distinction le volant de détaillants avec qui ils travaillent.

Les investissements de ces marchands dans les champs parental, associatif, confessionnel, etc., et qu'une conception étroitement fonctionnaliste qualifie d'ostentatoires ou de solidaires, sont autant de placements qui contribuent à engendrer une marge : ils permettent un contrôle social sur la circulation des stocks, des crédits et des agents, réduisent les risques liés à la pratique de l'avance en marchandises, limitent la capacité des détaillants à faire valoir leurs intérêts lors des transactions.

La rente frontalière au secours de la demande urbaine :

L'exemple du commerce de tissus.

On ne peut décrire l'ensemble des tissus répondant en ville et dans les villages du nord ivoirien aux fonctions cérémonielles, religieuses et professionnelles qu'ils se chargent d'exprimer. A Korhogo, le "système d'objets" (11) vestimentaires est à l'évidence plus complexe qu'en brousse, manifestant une vaste gamme de statuts sociaux qui perdure malgré le nivellement des revenus. Basins riches, soies et lins sont certes rares sur les étalages du marché, témoignant du tassement de la demande sur les textiles onéreux. Ils n'ont toutefois nullement disparu, la vente passant désormais par des circuits courts, notamment

féminins. Deux raisons expliquent que la gamme des textiles proposés en ville ne s'adapte pas immédiatement à la contraction des moyens de subsistance. D'une part, les consommateurs s'endettent car le vêtement traduit, plus que les équipements ménagers ou l'habitat, l'appartenance sociale. La demande de crédits auprès des marchands s'est donc accrue, stimulant à la fois des circuits spécifiques de financement et de distribution. D'autre part, en diversifiant leurs approvisionnement, les marchands commercialisent des textiles de substitution, remplaçant à moindre coût ceux habituellement achetés. Ainsi les différenciations sociales continuent de s'exprimer, aussi bien dans les vêtements des chefs de ménage que dans ceux des épouses et enfants.

La demande urbaine de tissu masculin mène, schématiquement, du coupon destiné à la taille - gabardines de laine, coton, lins naturels ou mélangés, terçals français, japonais et américains. popelines pures ou tremblantes, etc. - aux habits confectionnés en série excluant les textiles coûteux, pour enfin parvenir aux fripes. Elle renaît sous des formes, couleurs et textures différentes parmi les tissus destinés à la clientèle féminine. Ce n'est qu'en ville qu'on trouve la gradation complète des pagnes, dont les prix de détail vont du simple au triple : fancy " sans nom " et en vogue: " Dakar ". cover. wax ivoiriens unicolores: wax anglais et Uniwax " deux couleurs ": enfin pagnes hollandais imprimés à la cire. Toutefois, les marchands insèrent dans cette gamme définie par le système de distribution officielle des pagnes venant de Guinée, du Nigéria et du Togo, qui laissent une marge supérieure et répondent à la demande courante. Des synthétiques de fabrication asiatique, achetés au Burkina Faso auprès d'importateurs libano-syriens, imitant les fancy, s'intègrent aussi dans la gamme des tissus féminin, de même que les copies de quelques pagnes ivoiriens réputés, achetés au Mali par les marchands korhogolais.

La gamme des produits ivoiriens et des importations légales est large. Mais l'effet de ciseau lié à la baisse des pouvoirs d'achat urbains et des coûts de production élevés de l'industrie nationale stimule la demande de produits identiques ou de substituts moins coûteux, venant en contrebande.

Les distributeurs de textile se conforment désormais à une double exigence exprimée par la demande urbaine : reconduire les distinctions sociales, et atténuer le coût des consommations vestimentaires. La réponse marchande est cohérente, qui d'une part introduit dans la gamme reconnue, des produits à faible prix respectant les grands principes de distinction sociale. C'est le cas des basins : le qualificatif " riche " englobe les produits de seconde qualité achetés au Mali, tandis que la " deuxième qualité " désigne en ville de " faux basins " venant du Burkina Faso, et du Mali. D'autre part, les revendeurs contournent les protections du marché national pour se procurer à moindre frais des produits identiques. C'est le cas des laines mélangées, popelines, et surtout des terçals japonais - utilisé entre autres à la confection des tenues d'élèves, dont le prix de gros sur les circuits non enregistrés est de 52% inférieur au tarif inférieur des circuits légaux.

Les commerçants ont ainsi été de puissants révélateurs de la crise de la filière textile ivoirienne; ainsi que de puissants amortisseurs de la crise sociale urbaine, leur stratégie avant

ici réduit les frais vestimentaires des consommateurs. tout en préservant les différences de statuts. Cependant, l'étude des conditions sociales de réalisation de la rente frontalière, tend à montrer que la réponse marchande n'obéit pas seulement à un mobile spéculatif (12).

Plusieurs tentatives d'élaboration de comptes, relatifs à des achats faits au Mali et au Burkina Faso par des commerçants korhogolais ont été menées, en 1990 et 1991. Toutes se sont heurtées à la difficulté majeure d'imputation des charges extra-économiques dans la valeur des produits; mais inversement, elles permettent d'identifier les mécanismes sociaux de réalisation de la rente frontalière. On tentera de le suggérer ici par la seule présentation d'un cycle commercial réalisé par Guissé Lamine, revendeur de tissus au grand marché de Korhogo.

Lamine est né en 1959 dans un village du cercle de Nioro (Mali). Installé à Korhogo depuis 1977, il fait partie de la quarantaine de revendeurs en textiles de la ville. Il s'appuie sur une nébuleuse d'ambulants et de détaillants pour écouler ses marchandises. Quatre dépendants permanents forment le noyau principal - un frère cadet, un esclave, deux parents de son hôte. Lamine leur avance les marchandises sur un cycle de six jours, le crédit étant noté sur un carnet et apuré à Korhogo chaque jour de grand marché. En saison, il avance aussi des tissus à quatre autres marchands basés dans des sous-préfectures du département. Autour de ce noyau s'agrègent des ambulants travaillant en ville à partir d'une avance quotidienne: leur nombre varie suivant le niveau d'activité du marché. Lorsqu'il vend lui-même sur les marchés régionaux en période de recette cotonnière, Lamine avance des tissus à des colporteurs qu'il connaît depuis longtemps. En 1991, cinq ambulants ont ainsi travaillé avec lui en saison. Ces distributeurs, plus ou moins nombreux en fonction de la stratégie de Lamine, travaillent donc sur un crédit consenti sur la base de liens de dépendance ou de confiance. De plus, des ventes de textiles importés sont réalisées auprès de détaillants du marché: en 1991, six d'entre eux ont pris en dépôt des coupons achetés au Burkina et au Mali. Deux de ces détaillants lui sont liés par la parenté, les autres relevant de l'autorité d'un grossiste malien, tuteur de son épouse.

Les données ci-dessous concernent un achat de tissus au Burkina, réalisé en Mai 1991. Le commerçant part en car jusqu'à Ferkessedougou, puis en train jusqu'à Niangoloko, enfin en taxi-brousse jusqu'à Bobo-Dioulasso. Son logeur, détaillant de tissus, et l'un de ses dépendants se chargeront de trouver au marché les échantillons de tissus répondant à ses besoins, et de le mener aux grossistes susceptibles de l'intéresser. Les comparaisons sur les qualités porteront donc sur un large éventail de textiles. La stratégie d'achat de Lamine tient compte de la demande permanente korhogolaise sur quelques tissus (vêtements d'élèves, laines et tergals pour fonctionnaires, etc..) qui sont achetés en balles; et des " essayages " sur des tissus soumis à des effets de mode - ils sont achetés par coupons de 10 à 20 mètres, ou plus si un achat antérieur s'est révélé fructueux. La connaissance pratique du système d'objets vestimentaires est ici la seule garantie d'une rotation rapide du capital investi.

Lamine choisit, mais c'est le logeur qui négocie après concertation sur le prix à atteindre. Lorsqu'un accord est conclu, les vendeurs réservent les tissus contre une garantie de 5000 à 10000 FCFA. Seuls les grossistes libano-svriens exigent un paiement et un enlèvement immédiats, leur volume d'affaires limitant leurs capacités de stockage. En deux jours, 654 mètres de tissus d'une valeur de 390000 FCFA sont achetés par Lamine à neuf marchands différents.

Tableau 4. Coût d'achat et rente virtuelle (FCFA).

Nature	Coût d'achat au mètre		Prix de vente au mètre		Nb. de mètres achetés	Rente virtuelle brute
	B.F	R.C.I	Détail	Revendeurs		
Laine 1	867	1350	2000	1200	15	16995
Laine 2	750	1100	1600	1000	65	55250
Tergal 1	600	950	1400	1000	20	16000
Tergal 2	575	880	1200	900	120	75000
Tergal 3	500	800	1100	825	104	62400
Gabard 1	625	1100	1400	1000	20	15500
Gabard 2	600	1000	1250	900	56	36400
Gabard 3	550	900	1200	850	10	6500
Basin 1	916	1304	2250	1600	55	73370
Basin 2	906	1231	2150	1500	30	37320
Popel 1	438	900	1100	700	50	33100
Popel 2	400	600	950	600	109	59950
<u>Total :</u>					<u>654</u>	<u>487785</u>

Ces tissus sont enfin regroupés chez un commerçant où de gros achats ont été faits. Les coupons sont emballés et comptés en présence du logeur et du marchand qui serviront de témoins dans l'hypothèse d'un litige au cours du transport. Enfin, trois morceaux de coupon identiques sont choisis par le logeur. L'un est attaché au colis, l'autre confié au transporteur qui le donnera au gardien d'entrepôt. Le dernier sera remis, dès le retour de Lamine à Korhogo, au patron des passeurs.

Le colis est acheminé peu après vers l'entrepôt d'un village frontalier où les tissus sont répartis dans deux colis convenant au transport par cyclomoteurs. Revenu à Korhogo, Lamine prépare leur transfert, en négociant le passage de la frontière avec un patron de passeurs de la ville. Ce dernier assumera cette fois le transport de huit colis de textiles achetés à Bobo par divers marchands. Enfin, des factures sont négociées auprès de grossistes ivoiriens, qui justifient la possession du stock en cas de contrôle répressif.

Les charges d'approvisionnement au Burkina, et de transfert à Korhogo sont aisément mesurables et représentent 17% du coût d'achat des textiles, soit 13.5% de la rente virtuelle brute. Toutefois, deux catégories de coûts liées aux risques de l'importation clandestine sont à rajouter (Cf. Tableau 5).

Il s'agit en premier lieu des frais de protection religieuse, qu'on est doublement fondé à insérer dans le calcul comptable, car c'est l'opération marchande qui les suscite et leur coût est

correle au volume des affaires traitees. Si tous les commercants ont recours à ces protections, leurs moyens financiers définissent strictement le type de défense auquel ils ont accès. Les petits contrebandiers ne peuvent acheter qu'une protection minimale - sacrifices et amulettes nécessaires au bon déroulement du passage de la frontière - délivrée par le pôle subalterne de l'autorité maraboutique. L'enjeu économique est autre pour Lamine, et justifie à ses yeux une intervention qui couvre le risque d'importation illégale, et l'informe du devenir probable de son affaire dans les mois à venir. C'est non loin de Gassan (Burkina Faso) où officie un marabout réputé qu'il se déplace afin d'obtenir protections et informations qui le couvrent pour deux mois: elles sont payables à terme, et si le demandeur a obtenu satisfaction, pour un montant convenu à l'avance - pour Lamine, la somme est de 50000 FCFA. La dépense couvre donc deux cycles d'approvisionnement. Notons que certains travaux d'un coût beaucoup plus élevé sont réputés favoriser, voire assurer une réussite marchande; ces protections ne sont accessibles qu'aux commercants déjà parvenus, et délivrées par le sommet de la hiérarchie confrérique (13). Un petit nombre de commercants korhogolais en tissus sont ainsi connus - une bonne stratégie marchande étant précisément de le faire savoir - pour avoir reçu une protection à Bamako de Tierno Haddi Tall.

Il s'agit en deuxième lieu du tribut que les revendeurs versent aux autorités répressives en cas de saisie. Ces prélèvements ne peuvent être ici exactement mesurés : à la différence des circuits empruntés par les demi-grossistes qui passent des accords préalables avec les autorités, le circuit des revendeurs est soumis à des ponctionnements accidentels, quoique fréquents. Ainsi, le voyage suivant de Lamine à Bobo-Dioulasso se solde par la saisie d'un des deux colis au passage de la Leraba - en saison des pluies, le nombre des points de passage diminue et le contrôle frontalier est rendu plus aisé - et pour ses collègues par la saisie de sept colis sur neuf, le tribut total étant de 1.6 millions de FCFA. Sur sept voyages au Burkina Faso accomplis de Juillet 1990 à Juillet 1991 par Lamine, deux se sont soldés par une saisie, le revendeur faisant état d'un prélèvement total de 600000 FCFA.

Les frais supportés par Lamine réduiraient d'environ 50% la rente virtuelle brute. Les charges de transport, d'entrepôt et d'emballage représentent 13.5% de cette rente, l'entretien des dépendants 11.6%, les frais de protection idéologique 6.1%. Sur l'année la charge tributaire, estimée à 17.4%, serait finalement la plus lourde. Si approximative que soit l'évaluation des deux dernières séries de charges, l'approche comptable du cycle tend à confirmer ce qu'une observation empirique laissait entrevoir. D'abord, les frais religieux distraient une partie du capital marchand de la sphère d'activité économique, mais ils ne sont ni extrêmement élevés en regard des affaires traitées ni susceptibles de grever la rente de façon significative. Ensuite, malgré la professionnalisation de l'activité de passeur, les ponctions tributaires sont élevées : elles absorberaient le tiers de la rente réalisable sur un an par Lamine; et plus car le revendeur cède une partie de cette marge aux colporteurs et détaillants qui s'approvisionnent chez lui. Enfin, la réalisation rapide de la rente frontalière impose que le revendeur prenne en charge des distributeurs permanents ou occasionnels. En début de cycle, ils tentent de conserver la marge de détail en ne confiant des coupons importés qu'aux

Tableau 5. Comptes économiques et sociaux du cycle marchand.

<u>Nature des charges</u>	<u>Montant f.cfa</u>	<u>% Coût achat</u>	<u>% Marge brute virtuelle</u>
Marge virtuelle brute	487785	125.2	100.0
<u>Transport :</u>	55650	14.3	11.4
Lamine (aller/retour)	8150	2.1	
Tissus	47500	12.2	
<u>Frais divers :</u>	10250	2.6	
Emballage	2250	0.6	
Entrepôts	3000	0.7	
Achat factures	5000	1.3	
<u>Entretien dépendants (a) :</u>	57000	14.5	11.6
Logement	7000	1.7	
Nourriture	50000	12.8	
<u>Frais de protection (b) :</u>	30200	7.7	6.1
Transport a/r Gassan	5200	1.3	
Protections	(25000)	6.4	
<u>Ponction tributaire (c) :</u>	(85000)	21.8	17.4
<u>Marge réelle nette (d) :</u>	<u>249685</u>	<u>64.1</u>	<u>51.1</u>

(a) Soit une participation à l'hébergement de 5000 FCFA mensuels (7000 FCFA pour un cycle sur la base de sept cycles par an); et une participation à la popote (1000 FCFA par jour).

(b) Ces frais correspondent à une charge de 50000 FCFA répartie sur deux cycles.

(c) Les ponctions tributaires de l'année 1990/1991 déclarées par Lamine ont été ventilées sur sept approvisionnements, dont les valeurs sont supposées identiques à celui décrit ici.

(d) Cette marge correspond à la marge brute virtuelle moins les frais estimés dans ce tableau. La marge réelle de Lamine sera pourtant inférieure, car les coupons ne seront pas tous revendus au détail.

détaillants qui leurs sont attachés. Toutefois, une stratégie orientée vers la captation complète de la rente nette maximale allongerait la durée du cycle au-delà de la rentabilité. Aussi, à l'approche d'un nouveau voyage, Lamine ainsi que l'ensemble des commerçants, élargit la sphère des détaillants afin de réaliser rapidement le capital immobilisé.

Finalement, la marge réelle rapportée à la totalité des frais engagées n'est guère plus élevée que sur un approvisionnement légal. Ce qui suggère que l'importation clandestine a plus pour finalité d'assurer en période de crise la consommation vestimentaire à un coût faible que de procurer des gains spéculatifs aux marchands. Cette fonction, remplies par les circuits de commerce parallèle, est d'autant mieux assumée qu'elle repose sur une méconnaissance, particulièrement marquée dans la petite et moyenne entreprise contrebandière, du principe de conversion de la rente frontalière en tribut.

Conclusion :

Les productrices établissent leur autorité sur les dépendantes du groupe domestique, utilisent leur notoriété pour imposer des conditions de prix et de crédit avantageuses, mobilisent les rapports lignagers afin d'accéder aux réserves en paddy. Des grossistes africains enferment la circulation des produits et des avances dans un ensemble de soumissions sociales ou idéologiques. Enfin les revendeurs de tissus édifient sur des bases familiales, territoriales, relationnelles un réseau distributeur efficace, et fournissent, malgré de lourds prélèvements tributaires, une demande à laquelle le marché légal n'est plus à même de répondre. On chercherait vainement toute spontanéité dans la naissance et le fonctionnement des marchés évoqués ici : ceux-ci sont construits et entretenus par des agents soucieux de créer des espaces d'échange rentables. Ils y parviennent, en soumettant à des visées strictement économiques, des ordres sociaux et culturels certes inégalitaires et coercitifs mais qui, malléables, s'ajustent finalement à l'impératif de rentabilité.

Il est illusoire de chercher dans les organisation sociales et les idéologies de " terroir " le fondement des comportements rentiers, et des blocages à l'émergence d'un milieu capitaliste africain. L'économie de rente s'explique, plus probablement, par les procédures suivies dès les indépendances par des pouvoirs soucieux de contrôler la génération, la répartition et la réalisation des richesses nationales et des ressources de l'extraversion, afin de construire leur assise budgétaire et sociale.

P. LABAZEE

Notes :

(1) M. SAUL. "The Organization of a West African Grain Market". American Anthropologist, n°89, 1987, p.74.

(2) K. POLANYI. La grande transformation. Paris. Gallimard, 1983.

(3) Cf. notamment B. LOOTVOET. L'artisanat et le petit commerce dans l'économie ivoirienne, Paris. Orstom, 1988; ou Y.-A. FAURE. Financement de la petite et moyenne entreprise à Toumodi : l'illusion informelle. Paris. UREF/AUPELF, 1992.

(4) Voir les analyses présentées dans "L'entreprise africaine", Cahiers d'études africaines, Juillet 1992.

(5) M. AGIER, T. LULLE. "Héritiers et prolétaires. Travail, mobilité sociale et vies de familles à Lomé (Togo)". Cah. Orstom Sci. Hum. 23(2). 1987.

(6) Sur la mesure et les effets macro-économiques de ces coûts, voir l'étude de F.R. MAHIEU. Les fondements de la crise économique en Afrique. Paris. l'Harmattan, 1990.

(7) F. BRAUDEL. Les jeux de l'échange. Paris. A. Colin, 1979. pp. 192-197 et 353-355.

(8) On trouvera dans E. GREGOIRE, P. LABAZEE. "Introduction", in Réseaux marchands, accumulations, espaces économiques transfrontaliers, Paris. ASP Orstom-CNRS, 1992. quelques exemples de ces relations d'investissement et de conversion.

(9) Les délais de remboursement sont de 20 jours sans paiement d'agios; ou de 30 jours, avec un agio de 1%.

(10) Le taux de boutiquiers défaillants - cessations ou retards de paiement - était de 26% pour cet établissement; et pour cinq grossistes africains enquêtés, la proportion était d'un tiers.

(11) Cf. J. BAUDRILLARD. Pour une critique de l'économie politique du signe, Paris. Gallimard, 1972.

(12) L'analyse est développée dans P. LABAZEE. Organisation sociale et stratégies économiques des réseaux marchands transfrontaliers, Paris. ASP, 1991.

(13) On exclut les travaux d'agression réalisés par des féticheurs dont les pouvoirs sont admis, mais qui échappent à la hiérarchie confrérique. La différence est grande, du point de vue qui importe ici - i.e. des fonctions commerciales indirectement remplies par les investissements idéologiques -, entre une protection inscrite dans le cadre d'une hiérarchie reconnue, fonctionnant comme un capital d'autorité précisément parce qu'il est fait pour être connu, et le travail effectué par un féticheur qui, ne pouvant faire l'objet d'aucune publicité, est de l'ordre de la rumeur qui sanctionne ex post une réussite professionnelle imprevue.

JOURNEE DES ECONOMISTES DE L'ORSTOM

15 septembre 1992

"Marché, groupe et développement économique"

Communication de H. DEFALVARD
Maître de Conférences, Paris X

01. Le marché en théorie

Ce papier livre des notes et idées sur la question toujours ouverte des liens entre marché et développement économique en se plaçant, au départ du moins, dans une perspective théorique. Il ambitionne toutefois d'ouvrir sur des développements mieux agencés et plus soucieux des données de terrain ignorées ici. Son fil conducteur sera l'examen de la nature et de la place de ce qu'on appelle couramment l'économie de marché dans le développement économique des pays occidentaux et asiatiques, à travers la lecture de deux auteurs Polanyi et Fukuyama, afin d'orienter la réflexion au sujet de l'introuvable développement économique des pays africains.

Toutefois, avant de connecter le thème du marché et celui du développement économique, nous allons en préalable nous livrer à un état des lieux de la théorie du marché, en considérant successivement son histoire, sa version traditionnelle et ses renouvellements récents.

011. Rappels d'histoire

L'économie politique, comme chacun le sait, a dégagé son propre espace de connaissance, autonome, en articulant deux objets, l'individu rationnel d'une part, et le marché de l'autre. De nombreux auteurs, de Boisguilbert à Walras, ont prêté leur concours à cette construction dans laquelle Adam Smith n'est pas le maillon essentiel que l'on croit (Defalvard 1990). A ce propos connu, ajoutons pour se protéger de toute ambiguïté, trois précisions.

La première affirme que c'est par leur "mise ensemble" que l'individu rationnel et le marché ont assuré les fondations d'un nouveau savoir. Ce qui veut dire qu'il a fallu inventer un marché et un individu qui s'ajustent l'un à l'autre, à savoir un marché qui devienne la première relation sociale et un individu qui soit isolé ou détaché des autres. Tel est bien le sens de la fable de Robinson pour l'économiste. De même, l'image du marchand attaché à aucun pays en particulier, puisque son seul espace est le marché transnational (ou marché extérieur de Polanyi), offre alors une épaisseur historique à celui qu'on appelle l'homo oeconomicus.

La seconde qui découle de la première énonce qu'avec l'homo oeconomicus, nous avons affaire à une rationalité particulière, même si par la suite elle a fait l'objet de nombreuses extensions plus ou moins fondées. C'est celle qui soutient la recherche par des actes d'achat et de vente, en utilisant donc le langage des prix, du plus grand avantage ou profit personnel. La rationalité du marchand est utilitariste et individualiste.

La troisième enfin avance que le marché de l'économiste assure l'ordre social, qu'il en est le fondement unique. Le marché épuise ainsi l'ensemble des relations sociales.

012. Théorie traditionnelle du marché

Dans la version traditionnelle de la théorie du marché, nous distinguerons sa base (l'économie walrasienne) et deux de ses appendices constitués par l'économie du bien-être et par l'équilibre général dynamique.

L'économie walrasienne, de Walras aux travaux de K. Arrow et G. Debreu, a formalisé d'une part le comportement de l'individu rationnel (c'est là l'objet de la micro économie, voir Feri-cellì, 1992) et d'autre part l'équilibre sur l'ensemble des marchés (ou équilibre général). Il s'agit pour le premier de maximiser sous contrainte une fonction objectif (d'utilité ou de profit) sur la base des prix donnés. Ce qui doit être souligné dans cette formalisation, c'est que finalement les agents n'ont à se comporter que sur la base de leurs caractéristiques individuelles et des prix qu'ils observent. Et ceci, ils le doivent au caractère concurrentiel des marchés qui les entourent. Les individus de la théorie du marché entretiennent ainsi une relation anonyme avec le marché à travers des prix impersonnels. Pour l'équilibre général, il s'agit de montrer qu'il existe au moins un ensemble de prix (un pour chaque bien) pour lequel tous les agents peuvent acheter et vendre les quantités de biens qui maximisent leur utilité ou profit. Un théorème montre la possibilité d'un tel équilibre général. Un second théorème ajoute qu'un système de prix d'équilibre définit également une situation optimale (au sens de Pareto) pour les individus, ce qui veut dire qu'aucun ne peut améliorer son sort sans détériorer celui d'au moins un autre individu. L'économie walrasienne a ainsi donné ses lettres scientifiques à l'idée selon laquelle le marché assure un ordre social en laissant les individus agir librement selon leur intérêt.

A cette base, il faut ajouter pour être complet deux sortes de développements. Ceux d'une part issue de ce qu'on peut appeler les limites naturelles du marché ainsi conçu. Ceux d'autre part qui proviennent du passage de la version de base de l'équilibre général, qui est statique, à sa version dynamique.

Les limites naturelles du marché sont principalement les suivantes : les biens collectifs, les externalités et enfin les rendements croissants. Lorsque le marché fonctionne en présence d'un de ces trois phénomènes son équilibre n'est plus optimal (dans le sens de Pareto). Son résultat insatisfaisant invite à intervenir de l'extérieur du marché pour se rapprocher d'un état optimal ou efficace collectivement. L'économie du bien être a ainsi multiplié les interventions dans la vie économique de l'Etat considéré alors comme le garant de l'intérêt général. La taxe de Pigou qui s'impose au pollueur et le contrôle public des monopoles naturels en sont deux exemples bien connus.

L'intégration du temps dans l'économie walrasienne connaît plusieurs palliers dont le premier, le plus proche de la version statique, consiste simplement à définir les biens sur différentes périodes et pour lesquels les marchés donnent lieu à des contrats fermes (le prix d'une unité d'un bien disponible à la date future t est payé aujourd'hui pour sa livraison en t). L'enseignement majeur ici est qu'avec l'introduction du temps, la notion de contrat qui accompagne toute transaction sur un marché passe sur le devant de la scène alors que l'équilibre général devient simplement intertemporel. Mais la prise en compte du temps a une conséquence plus essentielle pour la théorie du marché, dans la mesure où elle invite à considérer l'incertain. Dans la version la plus pauvre de l'incertitude, les agents connaissent une liste d'événements possibles pour chaque date future et ont une même information privée quant à l'observation des différents états du monde. Ceci amène alors à définir un système complet de marchés contingents sur lesquels les agents sur la base de leur croyance en la réalisation d'événements futurs possibles décident aujourd'hui d'acheter par exemple une quantité de "blé livrable demain s'il fait beau" et d'en régler toujours aujourd'hui le prix ferme. Les contrats sont ainsi des contrats fermes et contingents, et bien sûr toujours anonymes.

Chacune des parties de la théorie traditionnelle du marché donne lieu aujourd'hui à discussion à l'intérieur même de l'économie néoclassique. L'économie walrasienne de base est discutée au sujet de son hypothèse de marché parfaitement concurrentiel, dans la mesure où la réalité met sous les yeux des marchés à la concurrence imparfaite. L'économie du bien être s'est vue contestée le rôle toujours plus grand qu'elle accorde à l'Etat dans la vie économique. En effet, les défaillances du marché qui commandent cette intervention sont dues en fait à la définition erronée ou insuffisante du marché. La théorie des marchés à contrats contingents et anonymes est dépassée, car elle ne propose qu'une version faible de l'incertitude qui ne permet pas de prendre en compte certains phénomènes, et dont la conséquence dommageable est d'en faire une théorie éloignée des marchés réels et de leur organisation.

013. Le renouveau de la théorie du marché

Trois chapitres composent ce renouveau. Il s'agit de l'économie de la concurrence imparfaite revue par la théorie des jeux, de l'économie des contrats et, enfin, de la nouvelle économie libérale. Ces trois chapitres du renouveau de la théorie du marché occupent des positions différentes par rapport à la théorie traditionnelle. Les deux premiers sont des extensions de la théorie standard qui devient alors un cas-limite, alors que la nouvelle économie libérale propose de rompre avec l'économie néoclassique traditionnelle.

0131. Concurrence imparfaite et théorie des jeux

L'hypothèse de marchés concurrentiels sur lesquels les agents prennent les prix comme des données et maximisent leur utilité ou profit sans se soucier des autres, a été depuis longtemps passée au crible de la critique. Bertrand (1881), qui n'était pas économiste mais mathématicien, renvoyait dos-à-dos Walras et Cournot coupables d'avoir oublié que la concurrence se faisait d'abord par les prix. Plus généralement, l'absence de comportement stratégique des agents walrasiens a toujours lesté d'irréalisme la théorie de l'Equilibre Général.

Si aujourd'hui il y a un renouveau de la théorie de la concurrence imparfaite (sur les marchés imparfaits, les comportements des acteurs sont stratégiques, ce qui découle le plus souvent de leur petit nombre), elle le doit à sa rencontre avec la théorie des jeux. En effet, les stratégies développées par les firmes en matière de concurrence par les prix, de différenciation des produits, de qualité et publicité, de barrières stratégiques, de recherche-développement, de dissuasion et réputation, ...etc., sont formalisées en terme de jeux. Il est ici hors de propos de vouloir en donner ne serait-ce qu'un aperçu, tant cette théorie des jeux fourmille de concepts d'équilibre qui s'appliquent, avec plus ou moins de bonheur, à des situations de concurrence imparfaite ou stratégique (Voir Gremaq 1988). De notre point de vue, nous retiendrons modestement deux enseignements de ces travaux. En ce qui concerne la rationalité individuelle, le changement vient de la prise en compte dans la décision de chacun de l'action des autres. La rationalité n'est plus alors uniforme, et doit être spécifiée dans chaque cas comme le remarque d'Autume (1992). Elle devient largement contextuelle. En ce qui concerne les marchés, le changement vient du rétrécissement de la perspective. Les études en effet sont le plus souvent, même si l'on recense des travaux en Equilibre général, menées en équilibre partiel (Voir Tirole 1985). Ce glissement traduit soit une perte d'ambition et l'on se contente de montrer localement l'existence d'un équilibre de marché qui est celui le plus souvent d'un duopole, soit une ambiguïté. Dans ce dernier cas, l'on considère que les marchés imparfaits traduisent un écart par rapport au modèle de référence (le marché parfait), dont on accepte toujours mais implicitement (d'où l'ambiguïté) le rôle normatif comme modèle de société.

0132. Théorie des contrats

La théorie des contrats s'est développée à partir des insuffisances de l'économie walrasienne en situation d'incertitude et de sa notion de système complet de marchés contingents. Elle est donc d'origine plus récente que l'on peut faire remonter aux travaux de Arrow (1963) sur les contrats d'assurance. Comme la concurrence parfaite, le système complet de marchés contingents est en fait un cas-limite. Ce que l'on rencontre sur les marchés, ce

ne sont pas des contrats fermes (ou à terme) et contingents frappés d'anonymat, mais des contrats interpersonnels ou individualisés en raison de contingences plus particulières. Ainsi, dans la relation entre l'employeur et l'employé, un contrat implicite va permettre à l'employé de s'assurer contre les aléas de la demande. Plus généralement, la théorie des contrats propose de rendre compte des multiples formes organisationnelles des marchés, des marchés d'enchère aux marchés d'assurance. Le temps et l'incertitude qu'il génère sont alors sources de trois problèmes contractuels dont les solutions provisoires nourrissent aujourd'hui des centaines d'articles. Il s'agit du problème de la sélection adverse lié à une information imparfaite sur les caractéristiques d'une des (deux le plus souvent) parties contractantes, du problème du risque moral lié à une information imparfaite sur la nature du comportement de l'une des parties contractantes durant la durée du contrat, du problème enfin de l'incomplétude des contrats qui vient des coûts de transaction prohibitifs nécessaires à la mise au point de contrat complet, c'est-à-dire spécifiant toutes les caractéristiques de toutes les contingences. Là encore il est hors de propos de donner un aperçu de ces nombreux travaux (voir pour cela Laffont, 1988). Nous retiendrons simplement que, comme pour la concurrence stratégique, l'autre devient présent sur le marché qui n'est plus anonyme. Ceci n'est plus cependant l'effet du petit nombre d'offreurs, mais découle de l'incertitude et de la prise en compte des asymétries informationnelles qui la caractérise. Si tout à l'heure le marché le plus souvent modélisé en concurrence stratégique était le duopole, le marché de référence ici est l'échange bilatéral entre un Principal et un Agent. De même, la perspective habituelle est celle de l'équilibre partiel bien qu'il existe quelques travaux dont le cadre est l'équilibre général. Ce passage vers l'équilibre partiel est porteur, comme tout à l'heure, soit d'une perte d'ambition, soit d'une ambiguïté.

0133. La nouvelle économie libérale

Ici, l'on abandonne le moule néoclassique jusqu'ici conservé afin de prendre ses distances avec la formalisation, notamment du comportement de maximisation sous contrainte, que l'autre soit ou non présent dans le calcul individuel. En ce sens, l'on peut dire qu'elle est d'inspiration hayékienne et non plus néoclassique. Mais, à l'inverse des deux chapitres précédents, elle groupe des travaux plus diverses car ils n'obéissent plus à un même format, qu'il soit celui de la théorie des jeux ou qu'il soit celui de la théorie des contrats. Leur point commun est de contester ce qu'on a appelé les limites naturelles du marché, et qui viennent selon eux d'une mauvaise définition du marché lui-même. Donnons simplement deux exemples.

Premièrement, celui de la théorie du marché des droits de propriété initiée par Coase (1960). En s'appuyant sur l'exemple d'une entreprise dont l'activité est polluante et qui exerce donc un effet externe négatif sur une autre entreprise, Coase montre

que la taxe de Pigou est une intervention publique inutile pour ramener l'économie vers un état optimal. En effet, il suffit de définir des droits sur la pollution (qu'ils l'interdisent ou l'autorisent est d'ailleurs indifférent), pour montrer que l'échange entre les parties concernées de ces droits amène vers un état optimal (dans le cas tout au moins où les coûts de transaction sont faibles). Ainsi le marché conserve ses vertus pour autant que les droits de propriété soient correctement définis.

Deuxièmement, celui de la théorie des marchés contestables qui remet en cause le contrôle public des monopoles naturels. En effet, ce contrôle qui permet d'obtenir un optimum de second rang (prix égal au coût moyen) n'est plus nécessaire si le monopole naturel intervient sur un marché contestable, c'est-à-dire sur un marché avec libre entrée et avec sortie sans coûts irréversibles (voir Baumol et alii, 1982).

Ces deux théories montrent l'efficacité du marché lorsque sont définis correctement les droits ou la concurrence. Ici, l'on retrouve l'ambition de prouver l'efficacité du marché comme ordre social, au prix toutefois de l'abandon du cadre formel (voir du langage) de la science économique habituelle.

Ce tour d'horizon avait pour but de montrer l'état actuel de la théorie du marché. Si elle a perdu son homogénéité héritée de Walras, son ambition parfois de modéliser une société de marché, elle reste d'une vigueur exceptionnelle même si c'est celle d'un empire désormais éclaté. Il nous reste maintenant, après cette longue introduction, à revenir à notre question sur les liens entre l'économie de marché et le développement économique.

02. Economie de marché et développement économique

Pour la théorie traditionnelle du marché, le thème du développement apparaît dans deux sous-chapitres, ceux de la croissance et de l'économie internationale. Dans le premier cas, l'on montre que le marché walrasien assure une croissance équilibrée des grands indicateurs du développement économique (le produit national, le capital, l'investissement), elle-même rythmée par la croissance de la population. Dans le second cas, l'on prouve que l'échange (walrasien) international assure les pays les moins développés de combler leur retard. Mais, les hypothèses sur lesquelles reposent ces résultats sont si fortes qu'elles les privent de toute crédibilité. La connexion entre le marché et le développement économique à l'intérieur de la théorie traditionnelle du marché est, en fait, tenue. Le renouveau de la théorie du marché est resté pour l'instant fort éloigné de la question du développement économique. Pour tout dire, la connexion entre marché et développement économique n'a pas reçue, à l'intérieur de l'économie standard, une grande attention.

Ce quasi silence théorique contraste avec la grande diffusion de l'idée selon laquelle l'économie de marché est le moteur du développement économique. C'est cette idée que nous allons mettre en question à travers la lecture de deux auteurs, Polanyi (1983) et Fukuyama (1992). Pour Polanyi, il s'agit d'ailleurs plus d'une relecture.

021. L'économie de marché à l'épreuve de l'histoire

En effet, c'est bien sur le terrain de l'histoire que Polanyi et Fukuyama se placent pour analyser la place du marché dans le développement économique des pays occidentaux et asiatiques. Et sur ce terrain, ils défendent selon nous une même idée. Celle de l'impossibilité historique de ce qu'on appelle une économie de marché, et dont l'économie walrasienne cherche à prouver théoriquement, l'efficacité.

Polanyi fait reposer sa thèse sur un examen précis de la nature d'une économie de marché, dont la mise en place requiert une unification, une extension et une émancipation du marché. Car, et c'est important, toutes sociétés comprenant des marchés n'est pas pour autant une économie de marché (Voir aussi sur ce point Braudel 1985). Dans l'institution d'une économie de marché, le moment clef est celui de l'instauration d'un marché libre du travail qui fonctionne selon la loi de l'offre et de la demande. Ainsi, avant que soit abrogé en 1832 l'acte de Speenhamland, il est impossible de parler pour l'Angleterre d'une économie de marché. L'insistance de Polanyi pour faire débiter l'économie de marché avec la création d'un marché libre du travail est liée à sa juste compréhension d'une économie de marché comme société. En effet, la nature sociale de l'homme s'enracine largement dans l'activité productive dont la reproduction est, à l'aune de l'histoire des sociétés, toujours régie par des mécanismes politiques ou collectifs. L'innovation fondamentale de l'économie de marché est de faire échapper à ces mécanismes millénaires la production pour la régler sur les mécanismes du marché libre ou concurrentiel. L'homme devient lui-même, comme être au travail, une marchandise (p.280 et s.).

Mais pour Polanyi, le travail de l'homme n'est pas une marchandise, et condamne alors l'économie de marché à devenir une utopie. La preuve qu'apporte Polanyi est celle de l'histoire de la désintégration du tissu social, lorsque le travail de l'homme fut soumis au loi du marché libre. Cette désintégration entraîna une réaction de la société pour sa propre survie dont le résultat fut que le contrat de travail ne s'établit plus sur les simples bases privées du contrat achat/vente (p.322-323).

A cette thèse résumée et connue de Polanyi, Fukuyama offre aujourd'hui un écho. Pourtant à le lire rapidement, ou de seconde main, c'est du contraire que l'on est convaincu. Ainsi, n'écrit-il pas (p. 14) que "la prospérité matérielle est engendrée

par les principes du libéralisme : le marché libre". Disons tout d'abord que Fukuyama ne définit jamais, au contraire de Polanyi, la nature d'une économie de marché. Cette expression est chez lui un lieu commun, c'est-à-dire une notion qui sert à discuter mais que l'on ne discute pas. Elle a pour contours simplement l'idée vague et répandue selon laquelle une société d'individus rationnels (mus par leur intérêt personnel) et organisée selon la loi de l'offre et de la demande définit le meilleur ordre social possible. Aidons donc Fukuyama, en nous servant de ses propres développements, à mieux définir ce dont il parle.

L'économie de marché chez Fukuyama repose, si l'on comprend bien, sur la jonction de deux principes : le calcul rationnel appliqué à l'organisation sociale et le désir matériel de richesses (p. 264 notamment). Le marché est l'espace naturel sur lequel la jonction s'établit, dans la mesure où l'acquisition des biens passe, et est régie, par l'échange. Ajoutons que l'organisation sociale à laquelle s'applique la raison est essentiellement la division (alors rationnelle) du travail. Sans plus entrer dans les détails que Fukuyama donne sur ces deux principes, arrivons à notre rapprochement avec Polanyi. En effet pour Fukuyama l'économie de marché assise sur le calcul rationnel individuel et le désir matériel ou utilitaire de richesses ne peut tenir debout. Elle ne peut donc pas expliquer le développement capitaliste, car pour cela il faut introduire un nouvel élément, étranger au marché et à sa logique, sur lequel repose toute l'histoire humaine et que Fukuyama appelle le thymos. L'homme ne peut être simplement conduit par la raison et le désir matériel, il est mu également ou principalement par le désir de reconnaissance des autres. C'est cette reconnaissance des autres pris comme un tout qui lui donne une grandeur (une identité) qui dépasse sa simple individualité. A l'aune du marché libre, la recherche de cette reconnaissance est irrationnelle, et pourtant elle fait l'histoire tout autant (ou sinon plus) que la raison et le désir matériel. Ainsi, l'économie de marché ne peut comprendre une partie essentielle de l'homme et ne peut alors constituer une société à part entière.

Dans un deuxième temps de notre lecture de Polanyi et Fukuyama, nous allons chercher les raisons profondes de la non viabilité du marché comme société. Elles tiennent dans son "oubli" du groupe auquel le social attache l'homme.

022. Marché, individu et groupe

On a vu qu'une grande partie du renouveau de la théorie du marché repose sur l'intégration de l'autre dans le calcul individuel de l'homo oeconomicus. Ici, un pas de plus est franchi, incompatible avec la nature du marché libre, il s'agit de l'introduction du groupe.

En effet, chez Polanyi si le marché libre du travail détruit le tissu social, c'est que celui-ci repose sur une identité collective de l'individu. Il faudrait ici citer les pages 331 et 332 de son ouvrage, dont nous nous contenterons de l'extrait suivant:

"C'était pourtant ce que donnait une conception de la société fondée sur le marché, qui tenait pour équivalentes l'économie et les relations contractuelles, et les relations contractuelles et la liberté. (...) Mais le pouvoir et la valeur économique sont un paradigme de la réalité sociale. Ils ne sont pas issus de la volonté humaine; la non-coopération est impossible en ce qui les concerne. La fonction du pouvoir est d'assurer cette mesure de conformité qui est nécessaire à la survie du groupe."

Le groupe n'est pas un composé de relations contractuelles librement choisies. C'est pourquoi l'entreprise capitaliste ne pouvait et ne peut être traversée et gérée par les lois du marché. Une autre réalité fonde le développement capitaliste, qui est celle de l'entreprise en tant que forme collective d'organisation du travail. C'est cette conclusion que l'on retrouve également chez Fukuyama lorsqu'il compare les pays occidentaux avec les pays asiatiques développés.

Si le développement des pays asiatiques est si rapide c'est que l'entreprise capitaliste (sur laquelle il repose) permet au thymos de s'y investir. Etre reconnu et travailler pour le groupe commande les comportements plus sûrement que la raison et le désir (p.266 et s.). La réalité première qui oriente le développement économique n'est donc pas le marché et sa logique individualiste, mais le groupe et son organisation collective ou coopérative. L'intérêt personnel, celui de l'individu sur le marché, est un mythe au regard de la réalité et de l'histoire sociale. Plus exactement, il doit être compris dans un espace collectif et non plus dans celui individualiste du marché.

023. Marché, entreprise et développement

Des ouvrages de Polanyi et Fukuyama, de leur lecture active, il ressort quelques leçons pour le développement des pays pauvres.

Le mal développement, sans entrer bien sûr dans le détail des multiples raisons enchevêtrées qui le perpétue, n'a donc pas son origine dans la non conversion à la loi du marché libre et à la rationalité de l'homo oeconomicus puisque ni l'une ni l'autre n'ont jamais gouverné le développement des pays capitalistes. Sa cause doit être davantage recherchée dans l'absence des organisations collectives qui fondent le capitalisme et qui sont liées à l'entreprise. Ces organisations collectives peuvent prendre différentes formes selon le type d'entreprise ou de rapport salarial avec : l'organisation de classe pour l'entreprise fordiste, l'or-

ganisation en métier pour un type plus corporatiste d'entreprise, l'organisation d'entreprise pour la firme Japonaise analysée par Aoki (1991).

Le marché, dans le développement capitaliste, ne disparaît pas pour autant. C'est un marché d'organisations, modelé par elles autant que par l'Etat. Le point important, c'est qu'il n'assure plus la coordination des projets individuels, la socialisation marchande des individus. C'est là toujours un travail collectif.

Que les marchés des pays africains se composent avant tout de marchés artisanaux ou de marchés publics (Hugon, 1992) laisse clairement deviner que leur éventuel développement ne peut s'appuyer sur l'organisation collective du travail que le capitalisme requiert. C'est moins les ingrédients du marché qui leur font défaut que ceux du capitalisme et de ses organisations.

De même pour la science économique, largement dominée par la théorie du marché traditionnelle ou renouvelée, c'est une théorie de l'économie organisée (dont l'unité première est l'organisation et non plus le marché ou/et l'individu) qu'il lui manque pour expliquer le capitalisme et ses développements historiques.

Bibliographie

- AOKI M. (1991), Economie japonaise. Information, motivations et marchandage. *Economica*.
- ARROW K.J. (1963), "Uncertainty and the Welfare Economics of Medical Cares", *American economic review*, 53, 941-973.
- D'AUTUME A. (1992), "Théorie des jeux et marché", *Cahiers d'Economie Politique*, n°20-21, 155-166.
- BAUMOL W. et alii (1982), *Contestable Markets and the Theory of industrial Structure*, Harcourt Brace Jovanovich.
- BERTRAND J. (1881), "Théorie mathématique de la richesse sociale", *Journal des Savants*, 499-508.
- BRAUDEL F. (1985), *La dynamique du capitalisme*, Fayard.
- COASE R. (1960), "The Problem of Social Cost", *Journal of Law and Economics*.
- DEFALVARD H. (1990), *Contribution à l'histoire intellectuelle du marché*, Thèse de Doctorat, 768 p., Paris X-Nanterre.
- FERICELLI A.M. (1992), *Principes de microéconomie*, Puf.
- FUKUYAMA F. (1992) : *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Flammarion.
- GREMAQ A.A. (1988), *Dynamique, information incomplète, stratégies industrielles*. *Economica*.
- HUGON P. (1992), "Portée et limites de la théorie économique des organisations dans les sociétés africaines", miméo CERED.
- LAFFONT J.J. (1988), *Cours de théorie microéconomique*, vol. II, *Economie de l'incertain et de l'information*, *Economica*.
- POLANYI (1983), *La Grande Transformation*, Gallimard.
- TIROLE J. (1985) : *Concurrence imparfaite*, *Economica*.

DES PALABRES AUTOUR DE QUELQUES SARDINES : EN FAIRE UN MARCHÉ ?

L'approvisionnement des fumeuses de bonga à Dixinn (Conakry)

Benoît LOOTVOET

*Désigner les choses n'est jamais innocent, c'est les précipiter
au-delà de leur existence propre, dans l'extase du langage qui
est déjà celle de leur fin.*

Jean BAUDRILLARD, *Cool memories.*

Lorsque l'on traite de la petite production marchande des pays tropicaux, la représentation mentale attachée comme par réflexe au terme de marché est plutôt celle, polymorphe, d'un lieu, de la foule qui s'y concentre et d'une concurrence chaude entre couleurs ou odeurs, que celle d'une configuration abstraite où offres et demandes de marchandises se confrontent jusqu'à l'émergence de prix, sanctions d'un arbitrage harmonieux entre négociateurs. Cependant, hormis ces marchés qui inspirent les éditeurs de cartes postales, contribuent à l'épanouissement d'une imagerie exotique, l'existence d'actes de commerce se répétant en nombre infini à l'initiative de producteurs, d'intermédiaires, de consommateurs, tous détenteurs d'un pouvoir d'achat monétaire, amène logiquement l'économiste à user de sa propre notion de marché. Et cela même lorsque -comme dans l'exemple relatif aux transactions entre mareyeuses-fumeuses et artisans pêcheurs d'un quartier de Conakry que nous développerons-les quantités, les valeurs échangées sont modiques et les acteurs économiques sont loin d'être des inconnus les uns pour les autres ?

Pascal, dont les pensées n'étaient pas tout entières tournées vers la définition du marché, prévenait déjà d'une manière très générale : "*je ne discute jamais du nom pourvu qu'on m'avertisse du sens qu'on lui donne*" (1). Ici non plus, nous ne discuterons de la notion de marché héritée de la littérature néoclassique. Toutefois nous en proposerons une définition qui, assez précise pour être intelligible, sera néanmoins suffisamment extensive et ambiguë afin de permettre tout accommodement avec les auteurs selon lesquels le lien marchand, les relations d'échange, sont sociologiquement, culturellement, politiquement surdéterminés. Ainsi, dans le quartier Dixinn de Conakry, il y a un marché du poisson car des offreurs (les pêcheurs), et des demandeurs (les mareyeuses-fumeuses), se rencontrent quotidiennement à propos du produit de la pêche et discutent jusqu'à convenir d'un prix qui s'impose à tous. Chacun sollicite son entendement de sorte que les quantités et les prix sont, autant que faire se peut, arrêtés sous contraintes : nombre de billets dissimulés dans un noeud du pagne et réservés à l'approvisionnement, capacité des fumeurs, entretien de la famille,... pour les

(1) Pascal, *Provinciales*, I, cité par PASSERON, 1991.

fumeuses; financement d'une nouvelle marée, dépenses domestiques également,... pour les pêcheurs.

DES FEMMES, DES HOMMES, DU POISSON : RENCONTRE ET POSSIBILITE D'ENTENTE.

Plutôt que de détailler d'emblée les principes de fonctionnement du marché du poisson de Dixinn, nous commencerons par expliquer de façon sommaire pourquoi, dans un contexte d'analyse globale de l'organisation des activités halieutiques artisanales à Conakry (2), la dimension économique des relations marchandes a fini par poser problème. Cela aidera les lecteurs qui, contre l'avis de Pareto (3), pensent que les discussions sur les mots ressortissent à la science, à déterminer si notre référence au marché a une quelconque utilité ou qualité heuristique. Faudrait-il donc se défier d'une parodie de marché mise en scène sur un littoral où les fêtes rituelles, les pratiques sacrificielles scandent encore le rythme des activités halieutiques ?

Plus de la moitié du poisson de mer débarqué en Guinée est capturée par la pêche artisanale qui, dans des proportions probablement supérieures elles aussi à 50%, oriente sa production vers la capitale. Le quartier Dixinn -situé approximativement à mi-chemin entre la pointe occidentale et la limite orientale de la presqu'île de Conakry- a comme caractéristique de concentrer une forte population de transformatrices de poisson spécialisées dans le fumage court de petits pélagiques; principalement les ethmaloses appelées "bonga" par les *Soussou* et, secondairement, les sardinelles, les "bonga-seri" (4). Ce type de poisson, meilleur marché que les autres poissons et la viande, constitue, au moins en Guinée maritime, l'apport principal en protéines animales dans l'alimentation des familles.

De l'étude de l'histoire et de la gestion politico-sociale de Dixinn, il est ressorti qu'aujourd'hui encore le fumage du bonga demeure un quasi monopole des femmes issues ou fortement dépendantes des familles fondatrices du quartier. Pour autant, celles-ci pratiquent une solidarité professionnelle minimale. Elles se présentent comme des travailleuses indépendantes (5) et maintiennent un niveau de production modeste qui, outre leur propre force de travail, mobilise au plus l'aide d'une ou deux enfants. Elles s'approvisionnent directement auprès des pêcheurs sur les deux petits débarcadères de Dixinn ou sur un troisième, plus important, situé à la très proche périphérie du quartier. Le poisson est acquis, selon les horaires des marées qui décident du moment des débarquements, dans l'après-midi ou en soirée. Le fumage se déroule la nuit et le poisson transformé est écoulé le matin suivant sur le marché central de Conakry.

(2) Cet article s'inspire des recherches sur les conditions de développement de la pêche artisanale en Guinée que nous avons dirigées au Centre de Recherche Halieutique de Boussoura (C.R.H.B.) de Conakry, et plus particulièrement du document "*Commerce et transformation du poisson à Dixinn (Conakry). Eléments d'analyse historique, sociologique et économique*" (GOUJET, LOOTVOET, VEIGA COUTINHO, 1991)

(3) Voir à ce sujet les développements proposés par R. ARON dans *Les étapes de la pensée sociologique* (ARON, 1967 : 409-496).

(4) Nous ne disposons pas de séries statistiques sur de longues périodes, mais nos mensurations ponctuelles et celles effectuées par les biologistes du C.R.H.B. laissent à penser que la dispersion des tailles des pélagiques débarqués tout au long de l'année par la pêche artisanale est assez réduite autour d'une valeur moyenne que l'on situe aux environs de 18 cm pour le bonga et 14 cm pour le bonga-seri. Ces poissons vivent en bancs d'une même classe d'âge, ce qui signifie qu'après avoir encerclé un banc les pêcheurs rentrent avec une prise homogène : tous les poissons ont sensiblement la même taille.

(5) Ceci est le cas même pour les co-épouses appartenant aux classes d'âge supérieures et cohabitantes dans la même cour : chacune affirme diriger une unité de production autonome.

La pêche, quant à elle, n'est pas le fait de ressortissants du quartier. Certes, depuis le changement de République en 1984, de nouveaux armateurs guinéens résidant à Conakry hors de Dixinn ont choisi les débarcadères du quartier comme port d'attache de leurs pirogues, mais la majorité des pêcheurs est toujours sierra-léonaise. Cette intrusion léonaise a été tolérée dans la mesure où elle fut dès le départ contrôlée à travers une procédure que les fumeuses désignent elles-mêmes par "ententes". L'entente type respecte le protocole suivant. La fumeuse héberge les pêcheurs, répond d'eux devant les habitants du quartier et éventuellement devant les autorités administratives; leur octroie, selon ses disponibilités pécuniaires, des crédits pour constituer un fonds de roulement et faire face aux dépenses d'investissement importantes. En contrepartie les pêcheurs leur cèdent l'intégralité de leurs captures à un prix sensiblement inférieur à celui du marché. Pour des raisons qui ne seront pas explicitées (constitution de syndicats de pêcheurs, intervention des Projets de développement...), les ententes ont une propension à devenir moins contraignantes pour les pêcheurs et à prendre la tournure d'un aimable accord de principe entre partenaires qui ne disposent plus d'arguments véritablement dissuasifs pour faire respecter leurs obligations respectives. Il n'empêche que la majorité des fumeuses affirment toujours organiser leur approvisionnement en fonction de ces ententes.

Ainsi, à première vue, l'activité de fumage à Dixinn est confinée dans un espace économique étriqué. Les micro unités de production sont alimentées à partir de trois débarcadères de pêche artisanale et le bonga fumé est écoulé sur un seul marché. Fumeuses et pêcheurs se connaissent; leurs relations professionnelles, composantes de relations sociales plus larges, sont régies par un système de conventions dont on pourrait penser que la finalité est aussi d'amortir les effets inhérents au caractère aléatoire de la production halieutique : un coup de vent impétueux, une houle capricieuse, des flots à la turbidité changeante ou la ronde infernale de prédateurs aux abords de la zone de pêche compromettent les rendements des sorties en mer... Bref, au commencement des enquêtes à Dixinn il n'apparaissait pas que la réalisation des échanges entre pêcheurs et fumeuses à travers la conclusion des prix pût avoir la densité d'une constante et douloureuse obsession. Non pas que la détermination des prix était clairement assimilée à un principe ordonné par un mystérieux fatum, mais, en tout état de cause, les partenaires économiques concernés n'imaginaient pas -ou refusaient par mauvaise foi de convenir- qu'elle résultait d'une négociation à laquelle ils étaient évidemment pleinement partie prenante. De manière lancinante ils déploraient que les prix "ne sont pas bons", qu'"on ne peut jamais savoir ce qu'ils seront d'une marée à l'autre",... Or, s'il fallait entendre le sens littéral de ces regrets -sans en construire la signification-, on pourrait être étonné et se demander dans quelle mesure, au contraire, les prix ne sont pas prédéterminés. N'est-il pas envisageable, qu'en raison précisément de l'habitude de contracter ensemble, les offreurs et demandeurs de bonga jouent sur un registre de prix limité : tel prix lorsque la pêche a été mauvaise et que le poisson est rare, tel autre lorsque le poisson est gros, tel autre encore lorsque le poisson est petit,... ? Ce registre pouvant être modifié de façon consensuelle à chaque perturbation importante, telle une forte hausse du prix du carburant qui, mécaniquement, se répercute sur le coût des sorties des embarcations motorisées.

Un relevé des prix n'est pas en soi l'explication de leur genèse. Néanmoins, l'évolution de leur niveau nominal, l'unité de mesure physique à laquelle ils se rattachent, leur relation avec d'autres grandeurs quantitatives aident à penser la décomposition du mouvement dont ils sont issus.

LA PECHE AUX PRIX ET LE DESARROI DE L'ECONOMISTE.

Entre juin 1990 et février 1991, c'est-à-dire pendant 270 jours, un calendrier d'activité (jours de fumage/jours sans fumage) et un descriptif des approvision-

nements en bonga ont été établis pour une douzaine de fumeuses de Dixinn. Une base de données comprenant 1 141 enregistrements relatifs aux prix d'achat et quantités achetées, à l'identité des fournisseurs, aux coûts de fumage, aux prix de vente du poisson fumé, ... a été constituée, inspirant quelques remarques immédiates. La principale est que, d'entrée de jeu, l'économiste, privé d'une échelle de mesure unique, est embarrassé pour effectuer ses calculs. Le bonga mis à terre au débarquement, ou présenté après transformation sur l'étal de la détaillante du marché, n'est ni pesé, ni mesuré. Les transactions s'effectuent par référence aux montants des petites coupures de monnaie fiduciaire disponibles en Guinée (les billets de 50 ou 100 FG) (6) ou un multiple de ceux-ci. Ainsi, les bonga-séri ou les petits bonga peuvent-ils être négociés à 4 pour 50 FG ou 5 pour 50 FG et les bonga plus gros à 3 ou 4 pour 100 FG ou, lorsque l'offre est rare à 5 pour 200 FG, 4 pour 250 FG, 6 pour 500 FG... Ce principe de cotation est mis en oeuvre même lorsque le rapport quantité de base/prix pourrait être simplifié selon les règles les plus élémentaires du calcul arithmétique. A titre d'exemple, le bonga est acquis à un taux de 4 pour 200 FG mais pas à un taux de 1 pour 50 FG. Cela parce que le système de comptage des prises doit être le plus efficace et le plus rapide possible : la quantité de référence n'est jamais inférieure à 3 poissons (pêche médiocre ou gros spécimens) et atteint parfois 7 individus (prises abondantes et petits spécimens) que les pêcheurs ou leurs assesseurs préposés au comptage saisissent ensemble, d'un seul coup, dans le tas déversé sur le sol au retour de la pêche. Dans ces conditions, la notion de prix réel est éludée. Selon le critère de x poissons pour y FG, des cours identiques d'un jour sur l'autre peuvent en réalité masquer des écarts de prix au kilo extrêmement larges, et des cours différents peuvent correspondre à une remarquable stabilité dans le temps des prix au kilo(7).

Ne s'en tenant qu'aux prix nominaux, il faut encore remarquer que les modalités pratiques de leur détermination sont en elles-mêmes facteur d'oscillations brutales. Elles n'autorisent pas de variations douces en fonction des contraintes ou des contingences qui à un instant donné interagissent avec une amplitude plus ou moins forte sur le marché. Lorsqu'une fumeuse achète du bonga sur la base de 4 pour 100 FG alors que la veille elle l'avait acquis sur la base de 5 pour 100 FG elle consent *de facto* à une augmentation du prix de 25% et, pour une mise de fonds égale, elle renonce au cinquième du produit. D'où la tentation d'assimiler chaque modification de prix au franchissement d'un seuil dans les négociations, à une remise en cause des équilibres antérieurs... Cela précisé, la possibilité d'évolutions brutales et amples des prix ne constitue pas nécessairement un phénomène confus dont il serait *a priori* exclu que le ressort échappe et à l'analyste et aux acteurs économiques eux-mêmes.

PRIX INSTABLES ET ENTENTES IMPROBABLES.

La base de données recueillies sur 9 mois ne contient que 16 prix d'achat distincts. L'analyse de la distribution des fréquences met en évidence de nettes concentrations : 58% des transactions ont été effectuées sur la base de 4 prix seulement. Avec 7 prix, on rend compte des quatre cinquièmes des négociations suivies sur toute la période. En même temps, l'étude attentive des prix auxquels les fumeuses se sont approvisionnées montre que, quelle que soit la saison,

(6) Au fixing à Conakry, 1 FF équivalait à environ 110 FG en janvier 1990 et à 120 FG en juillet 1990.

(7) Selon la relation taille-poids retenue pour l'ethmalose $P = 0.0532L^{2.638}$ (P en gr et L en cm), un bonga de 17,5 cm pèse une centaine de grammes et un bonga d'environ 23 cm pèse le double. Dans nos relevés, des cours de 4/100 FG et de 4/200 FG ont une traduction en prix au kilo identique si le premier cours concerne du bonga de 17,5 cm et le second du bonga de 23 cm. A l'inverse, une stabilité du cours sur une plus ou moins longue période ne permet pas de percevoir d'éventuelles fluctuations journalières du prix au kilo dues à la variabilité des tailles.

chacune doit, d'un approvisionnement à l'autre, gérer d'importants écarts de cours. En résumé, les fumeuses composent avec une gamme de prix restreinte mais la distance entre chaque prix est large et les passages de l'un à l'autre peuvent avoir, dans des laps de temps brefs, une fréquence élevée. L'interprétation qui vient spontanément comporte deux propositions. Premièrement, la pêche est une activité dont le résultat est imprévisible et irrégulier; une sensible contraction ou augmentation de l'offre d'une marée à l'autre a des répercussions sur les prix, ce qui est prouvé par les calculs de corrélation entre quantités débarquées et cours des négociations. Deuxièmement, même si la variabilité des tailles des captures n'est pas immense, il arrive qu'entre deux pêches les poissons soient suffisamment différents pour justifier une cotation elle aussi différente. Les deux événements peuvent d'ailleurs se conjuguer pour amplifier ou, à l'inverse, limiter les distorsions de prix.

Il n'est pas contestable que volume (importance des prises) et qualité (taille des poissons) de l'offre ont une influence majeure sur les prix, mais ils n'en sont pas l'explication exclusive. Tenter d'identifier les autres déterminants permettra du même coup de dissiper une contradiction apparente entre discours et réalité pratique : nombre de fumeuses disent s'approvisionner, et donc négocier les prix, avec un seul fournisseur -celui avec qui elles ont une entente-, alors qu'à un instant donné le cours est unique sur l'ensemble des débarcadères de Dixinn. Au demeurant, les ententes existent, certes, mais elles sont cause d'une rigidité moins absolue que les enquêtes se complaisent à l'expliquer. L'analyse du bon millier d'approvisionnements des fumeuses qui ont été observés montre, qu'en moyenne pour chaque femme, 42% ont été négociés avec le pêcheur désigné comme fournisseur prioritaire. Le quart des transactions ont été conclues avec deux principaux fournisseurs de substitution, et le tiers des transactions concernent à tour de rôle une dizaine d'autres fournisseurs plus irréguliers.

En se plaçant symétriquement du côté des offreurs (entretiens multiples), on vérifie pareillement le manque de constance dans leurs relations avec leurs partenaires économiques. Un pêcheur qui déclare servir prioritairement 7 ou 8 femmes avant de s'adresser au reste du marché ne prouve-t-il pas de la sorte que les liens tissés dans le cadre de ses ententes sont devenus très ténus ? Les ententes ne dictent directement ni une multiplicité de prix particuliers, ni un prix de marché unique.

QUEL PRIX DETERMINE LES AUTRES ?

Les prix, selon les fumeuses et les pêcheurs, sont également fixés par référence aux prix pratiqués le jour même sur les autres ports de pêche artisanale de Conakry (8), au prix d'achat conclu la veille (ou les jours précédents lorsque le marché a été particulièrement tourmenté) et au dernier prix de vente du poisson transformé. Avouons que les diverses manipulations statistiques sur nos fichiers de données n'ont permis de mettre en lumière aucune relation significative entre le prix d'achat à un jour j et celui à un jour $j-1$ ou $j-2$. De même, naturellement, entre le prix d'achat et le prix de vente précédent. Par contre, le lien est logiquement très fort entre le prix d'achat et le prix de vente qui se rapporte au même produit puisque le prix d'achat d'un soir détermine complètement le prix de vente auquel le poisson fumé la nuit sera vendu le lendemain matin; il s'agit, à la vente, de gagner un voire deux poissons par "main", par rapport à l'achat : le poisson

(8) En raison de la proximité géographique des trois débarcadères sur lesquels s'approvisionnent les fumeuses de Dixinn, les va-et-vient entre ces débarcadères sont fréquents et la circulation de l'information est fluide. Par ailleurs, les femmes de Dixinn n'ont pas un monopole absolu sur les ports de leur quartier et des micro-mareyeuses résidant dans d'autres quartiers de Conakry se ravitaillent à Dixinn et renseignent sur ce qui se passe dans d'autres ports.

frais cédé aux fumeuses sur le débarcadère à raison de 5 pour 100 FG sera écoulé, transformé par les fumeuses, sur la base de 4 et si possible de 3 pour 100 FG.

Du reste, la découverte d'une corrélation forte entre les prix d'achat conclus lors de deux marées consécutives aurait contredit la possibilité de variations de prix amples et de sens opposés dans des intervalles de temps très courts. A moins que la référence au(x) cours passé(s) ne vienne tout de même contenir l'amplitude des variations qui, sinon, serait démesurée... ? L'hypothèse est improbable et il est plus juste de constater que, tout aussi forte qu'elle puisse paraître (9), l'élasticité du prix est contenue à l'intérieur d'une tenaille dont l'ouverture est conditionnée en haut par le niveau de vie des citoyens et en bas par les contraintes de coûts de sortie des pêcheurs.

LE MARCHÉ, LE NIVEAU DE VIE DE LA POPULATION ET LES CONTRAINTES DE GESTION DES PRODUCTEURS.

Lorsque les débarquements sont faibles, les pêcheurs n'ont pas le pouvoir d'imposer des prix qui leur procureraient un solide profit mais qui, augmentés des coûts de transformation et de la marge des fumeuses, rendraient le poisson inaccessible au consommateur final. D'expérience les fumeuses savent à partir de quel prix les consommateurs renoncent purement et simplement à acheter du poisson : elles sont quotidiennement en contact avec la clientèle et elles ont elles-mêmes des revenus familiaux qui n'en font pas, loin s'en faut, des citoyennes privilégiées et ignorantes des difficultés que les ménagères doivent chaque jour surmonter pour remplir leur panier.

A l'occasion de très bonnes captures, les pêcheurs consentent à baisser leurs prix, mais en ayant conscience du seuil qui assure tant bien que mal la rentabilité de leur activité (10). A remarquer que le prix de cession minimal arrêté par un capitaine ou un armateur n'est pas calculé pour rentrer dans les frais de la seule dernière marée et assurer un revenu de subsistance. Il doit, dans une certaine mesure, engendrer des gains qui combleront les pertes occasionnées par d'éventuelles sorties antérieures dont le résultat a été catastrophique, et qui couvrent l'amortissement de lourds investissements en matériel. Ceci n'est pas aisé dans la mesure où le pêcheur n'a pas le loisir d'imposer son prix; il lui faut se fondre dans la tendance du marché qui peut lui être insuffisamment profitable en regard des dettes qu'il a contractées pour renflouer sa trésorerie. Néanmoins, à l'évidence, il existe une solidarité implicite et forcée entre pêcheurs. Elle se manifeste, lors de la négociation des prix, par une volonté commune d'anticiper les risques de sorties blanches ou de grosses dépenses dues à des avaries graves.

L'offre, nous le savons, est aléatoire; elle dépend des conditions de pêche. En revanche, la demande, qui est une fonction stricte de la capacité de fumage des femmes, est constante et souvent insatisfaite. Il nous est fréquemment arrivé de constater que l'offre était déficitaire par rapport à la demande, mais jamais l'inverse : l'effort de pêche en Guinée est encore insuffisant par rapport aux besoins de la population. L'amortissement du coût en combustible (variabilité

(9) L'écart extrême entre prix relevé est de 1 à 10.

(10) Cette affirmation est conforme aux analyses développées par Paul JORION sur la pêche artisanale en France. S'inscrivant dans une logique smitho-ricardienne, cet auteur montre que la détermination des prix dans le cadre d'une "confrontation nue" de l'offre et de la demande "implique automatiquement que les prix pourraient bien se fixer à n'importe quel niveau, assurant ou non à cette occasion la subsistance de l'ensemble des acteurs de l'industrie : patrons, matelots et leurs adversaires et partenaires communs, mareyeurs". Il est par conséquent amené à avancer, à la suite de Piero SRAFFA que "le fait que le prix se fixe de telle sorte que soit assuré au pêcheur au moins l'équivalent d'un salaire de subsistance ne relève pas d'un heureux hasard, mais d'une nécessité" (JORION, 1990).

quasi nulle dans nos relevés) commande que le fumage ne soit entrepris qu'avec une quantité de poissons au minimum égale à 200 unités. Par conséquent, en cas de pénurie sur le débarcadère, seules les fumeuses les plus anciennes et qui ont un pouvoir social indiscuté, ou celles qui ont passé une entente très ferme avec un armateur, ont une chance d'être approvisionnées. Si la quantité de poisson acquise par chaque fumeuse a une limite inférieure imposée par la nécessité de rentrer dans les frais de transformation, cette quantité a également une limite supérieure imposée, elle, tout autant par la faiblesse et le manque de plasticité du fonds de roulement dont disposent les femmes (11) que par la dimension de leurs fumoirs et leur force de travail. Il est vrai qu'une fumeuse ne peut profiter de cours d'achat très faibles pour prendre une quantité de poisson qu'il lui serait physiquement impossible de manipuler et qui déborderait des grilles de ses fumoirs mais, *a contrario*, lorsque les cours sont élevés elle n'augmente pas sa mise de fonds pour maintenir un taux de remplissage maximum de ses fumoirs.

L'ASSEMBLEE DES PECHEURS ET DES FUMEUSES ET LE PRIX DE REFERENCE DU MARCHE.

L'existence d'un prix de marée unique rend-elle particulièrement énigmatique l'initialisation du processus de détermination de ce prix? Pas vraiment, en raison, d'une part de la concentration dans le temps des débarquements, d'autre part de l'exiguïté des débarcadères, des lieux où s'opère la discussion entre pêcheurs et fumeuses. Premier point, les pêcheurs effectuent des marées de durée sensiblement équivalente et prennent leurs dispositions pour rentrer au port dans un laps de temps resserré, précisément pour que l'offre puisse être exprimée dans sa totalité au même moment. Lorsque, exceptionnellement les retours sont plus étalés, les prises de la première pirogue accostant après une pêche jugée "normale" (12) constituent la base d'évaluation de ce que sera l'offre totale du jour, étant entendu que les fumeuses et les mareyeuses savent quelles sont les autres barques qui ont pris la mer.

Deuxième point, il n'y a guère de place pour les intrigues ou les manigances dans la promiscuité des débarcadères. Les négociations se déroulent au vu et au su de tout le monde et, finalement, c'est l'assemblée des pêcheurs et des acheteuses qui, à l'issue d'un virulent palabre chaque jour réimprovisé, accouche dans la douleur d'un prix reconnu par tous. Est peut-être ici en application un processus ressemblant au "schéma d'Edgeworth" adapté aux échanges monétisés. Néanmoins la situation d'équilibre est atteinte dans un délai si court que les "taux d'échange" attachés aux transactions amorçant la dynamique d'équilibre demeurent virtuels parce que les transactions elles-mêmes ne sont effectives qu'après l'avènement du prix final. Le marché du bonga frais apparaît donc comme fortement régulé, du moins le temps de la négociation du produit d'une marée : le cours d'achat est fixe quel que soit le volume de poisson négocié par la fumeuse et quel que soit le rang de la transaction dans l'ordre des négociations du jour. Cette constatation n'infirme nullement la forte variabilité des prix d'un jour à l'autre : la rigidité d'un cours est éphémère, elle ne tient pas au-delà de l'écoulement du produit d'une sortie en mer.

Le cours d'achat défini sur le débarcadère un jour donné est rigoureusement le cours du marché, le cours de référence en fonction duquel se nouent l'ensemble des transactions d'une fin de marée. Toutefois, il ne correspond pas au prix acquitté réellement par toutes les fumeuses. Celles qui sont engagées par des ententes avec des armateurs bénéficient, nous l'avons vu, d'un voire de deux

(11) Sur la période étudiée, le montant moyen par femme des approvisionnements est de 11 315 FG, écart-type de 4 580 FG.

(12) C'est-à-dire sans avoir connu d'avaries graves pendant la marée : une panne de moteur, un filet déchiré, un membre de l'équipage malade ou blessé,...

poissons de plus par "main" que leurs consoeurs fonctionnant hors entente. Il serait donc pour le moins douteux que les agents économiques concernés par les ententes n'anticipent pas, à chaque négociation amorcée par un retour de pêche, la traduction du prix du marché -encore une fois, le seul prix qui soit proclamé explicitement- en le prix qui sera réellement pratiqué. D'autant que l'"effet de palier" auquel correspond le passage d'un prix à un autre est encore amplifié par le système des ententes, surtout lorsque les cours sont élevés : la part relative des bénéficiaires auxquels renoncent alors les offreurs est plus importante qu'en période de bas prix.

VOIR LE MARCHÉ ET DOUTER DE SON EXISTENCE.

Convenons en première approche que le contexte des négociations entre fumeuses de bonga et artisans pêcheurs sur les débarcadères de Dixinn définit un marché. L'apparence de ce marché est même assez pure pour nourrir la puissante tentation de réduire la question de son fonctionnement à un problème d'école, celui de l'équilibre sur le marché d'un bien dans l'hypothèse d'une information parfaite. Pas d'oligopole ou d'oligopsonne avéré, le produit échangé est homogène, offreurs et demandeurs débattent d'un prix de référence unique qui, fixé, s'impose à tous le temps de l'écoulement complet de la production d'une marée... Les agents ont un comportement "économique" car leurs actions sont logiques au sens paretien -leur conduite est déterminée par le raisonnement. Ils négocient des modalités d'échange qui satisfont à leurs contraintes ou exigences : rémunération à peu près correcte pour tous; capacité de fumage et montant du fonds de roulement pour les unes; amortissement des dépenses de matériel pour les autres, etc.

Cependant, tout bien considéré, les informations produites par les multiples enquêtes à Dixinn engendrent des "*effets de connaissance*" d'une profondeur et d'un intérêt inégaux et, surtout, qui peuvent être trompeurs en raison de l'impossibilité de les reconstruire afin de produire un véritable "*effet d'intelligibilité*" (13). Il importe peu de savoir si le marché décrit n'est qu'un captieux simulacre. En revanche, puisque les prix ne sont pas des signes à jamais mystérieux laissés par les facétieux génies de la mer; qu'ils sont, au contraire, efficacement orchestrés et renvoient à des "systèmes de dispositions durables", l'objectivation des principes de leur création doit être présentée comme une énigme réductible sinon résoluble. Il faudrait donc maîtriser quelque "*habitus*" (14) à même d'éclairer les négociations marchandes conduites sur les débarcadères de Dixinn ou, pour être plus simple, repenser la complexité des liens interindividuels et institutionnels modelant l'échange : c'est l'ambition de l'économie des conventions si elle prétend "*faire apparaître tout un monde logiquement (quant aux modes de coordination à l'oeuvre) et topologiquement (quant aux lieux d'exercice distincts du marché)*", car on ne peut douter que "*le marché n'est ni le seul lien ni la seule modalité des rencontres économiques*" (FRYDMAN, 1990).

(13) Pour J.C. PASSERON, les "*effets de connaissance*" sont produits par "*des opérations sur les informations de base lorsque ces opérations conduisent par la reconceptualisation de l'information à de nouvelles questions sur le monde et, partant, à de nouvelles informations (elles-mêmes toujours vérifiables ou vérifiées)*". Ils doivent être distingués des "*effets d'intelligibilité que produit la reconstruction systématique des effets de connaissance dans une théorie, c'est-à-dire de l'effet propre que produit sur le sens de chaque énoncé son appartenance à un langage logiquement et sémantiquement cohérent de l'énonciation.*" (PASSERON, 1991 : 229)

(14) "*L'habitus est un opérateur de rationalité, mais d'une rationalité pratique, immanente à un système historique de rapports sociaux et donc transcendant à l'individu. Les stratégies qu'il "gère" sont systématiques et cependant ad hoc dans la mesure où elles sont "déclenchées" par la rencontre avec un champ particulier. L'habitus est créateur, inventif, mais dans les limites de ses structures*" . (BOURDIEU, WACQUANT, 1991 : 26)

Le cadre des relations économiques à Dixinn n'a, à la vérité, pas grand chose à voir avec la structure stochastique de communication retenue comme postulat dans nombre de modèles d'équilibre de marché. Les gens se connaissent, sont bien sûr des entrepreneurs moins "indépendants" qu'ils ne l'affirment, et leurs présentations d'"ententes" trop souples dans leurs exigences pour être absolument crédibles laissent à imaginer de subreptices enjeux financiers et de pouvoir. Nous avons identifié quelques déterminants certains (et bien peu originaux) du prix proclamé chaque jour sur les débarcadères. Nous avons constaté *de visu* qu'il est arrêté alors que la majorité des offreurs et des demandeurs sont concentrés sur ces débarcadères, mais les procédures d'arbitrage, les rapports de forces réels au sein de cette assemblée sont encore indéchiffrables. On ne peut exclure qu'en dépit des apparences et des allégations des enquêtés, le prix soit -un peu- soumis à l'arbitraire de négociateurs socialement dominants...

BIBLIOGRAPHIE

- ARON (R.), 1967. - *Les étapes de la pensée sociologique*, Tel, Gallimard.
- BOURDIEU (P.), WACQUANT (L.J.D.), 1991. - *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Seuil.
- FRYDMAN (R.), 1990. - «Le marché : un système économique incomplet» in *la Revue du Mauss*, n° 9, La Découverte, Paris : 148-163.
- GOUJET (R.), LOOTVOET (B.), VEIGA COUTINHO (M.-J.), 1991. - *Commerce et transformation du poisson à Dixinn (Conakry). Eléments d'analyse historique, sociologique et économique*, doc. sc. n° 17, C.R.H.B., Conakry.
- JORION (P.), 1990. - «Déterminants sociaux de la formation de marché. L'exemple de la pêche artisanale» in *la Revue du Mauss*, n° 9 et n° 10, La Découverte, Paris : 71-106 et 49-64.
- PASSERON (J.C.), 1991. - *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Essais et recherches, Nathan.

SECTEUR INFORMEL ET MARCHÉ

HELENE REY

(DRAFT)

Les développements théoriques en économie (marchés contestables, coûts de transaction, théorie de l'agence) étendent les possibilités de régulation du processus concurrentiel. Tandis que l'informel a pendant longtemps été considéré comme une déviance ou une survivance de mécanismes "traditionnels", il est à présent de plus en plus envisagé pour sa capacité de création d'emploi comme facteur dynamisant du développement. Ainsi les Institutions Internationales, telles que le Bureau International du Travail, qui s'étaient attachées à tenter d'évaluer et de circonscrire le phénomène, mettent à présent en oeuvre des politiques visant à sa promotion. L'idéologie sous jacente de cette évolution est l'assimilation du développement des petits intermédiaires marchands à la naissance d'une économie de marché, et, plusieurs travaux récents d'historiens établissent des parallèles avec l'économie de l'ancien régime des pays occidentaux (GALLISSOT, 1991 ; NICOLAS, 1991). De même le lien entre économie de marché et secteur informel ressort de plusieurs communications au colloque organisé par l'université de Rouen sur le thème de l' "Economie de marché dans le Tiers Monde" (DE RAULIN, 1991 ; GUERRAOU, 1991 ; SUMATA, 1991). Sans doute, une des conséquences principales des Programmes d'Ajustement Structurel, du fait des politiques de compression des emplois publics, a été d'induire une multiplication des initiatives individuelles. Outre la précarité à moyen terme de ces créations d'emplois, la diversité et les spécificités du secteur informel n'autorisent pas à réduire celui-ci à un "creuset" de petits entrepreneurs schumpétériens. Nous avons montré précédemment, dans une analyse du processus d'échange informel (REY, 1991 a), l'hétérogénéité des pratiques et la pluridimensionnalité du phénomène difficilement appréhendable de façon monodisciplinaire. Nous allons ici préciser cette analyse sur la base de l'observation des réseaux de financements informels au sein de la filière pêche dans le Delta central du Niger (Mali)¹. Il s'agit par une approche des

¹ Ce programme a été réalisé dans le cadre d'une recherche pluridisciplinaire menée par l'ORSTOM et visant à appréhender le système pêche dans le Delta central du Niger. Il a donc été mené à l'échelle du Delta et les enquêtes ont été réalisées conjointement auprès de pêcheurs (104 unités), de constructeurs de pirogues (71 unités) et de commerçants d'engins de pêche (45

mécanismes de marché au sein du secteur informel, de montrer que les formes de coordination et d'allocation relèvent plus de la théorie des organisations et de l'économie des conventions que de l'économie de marché. Après avoir décrit les spécificités du mode d'allocation des ressources des systèmes d'échanges informels, nous envisagerons quelles en sont les conséquences au niveau des mécanismes de coordination

1. ALLOCATION DECENTRALISEE DES RESSOURCES MINIMISANT LES COÛT DE TRANSACTION

Le secteur informel, par la faiblesse des coûts fixes, permet une parcellisation des échanges accompagnée d'une multiplication des intermédiaires et des lieux de vente offrant plus de souplesse dans les transactions sans perte évidente d'efficacité économique. Au contraire il semble que la structure des réseaux de distribution au sein du secteur informel soit directement liée à la structure de la demande notamment à son degré d'instabilité (LAMICQ, 1991). Cette discontinuité des marchés répond non seulement à l'atomicité de l'offre et à la faiblesse de la demande mais s'explique aussi par de multiples facteurs tels l'état des infrastructures, le niveau de risque ou les partages tacites de l'espace... Il s'avère que la multiplication des intermédiaires dans un contexte de décentralisation est une source d'efficacité au niveau de l'accès à l'information (PENOUIL, 1990) qui peut donc contribuer à limiter les coûts de transaction. Cependant toute fragmentation ou discontinuité génère des rigidités que certains intermédiaires peuvent maintenir à des fins spéculatives. L'informel permettrait alors de compenser les déséquilibres mais il ne les corrigerait pas (GREFFE, 1984).

Ainsi l'adaptabilité aux besoins de la clientèle et l'attachement aux valeurs et coutumes expliquent (GERMIDIS et *al.*, 1991) la permanence et la prééminence des transactions informelles en matière de financement et l'échec des nombreux projets de développement des prêts bancaires. L'étude détaillée des circuits de financement informel au sein de la filière pêche dans le Delta central du Niger illustre l'efficacité des circuits traditionnels basés sur des relations familiales ou commerciales. Le pré-financement de l'activité des unités de pêche par les fournisseurs est important : 80 % des pêcheurs ont recours au crédit pour leurs achats d'engins de pêche tandis que parallèlement seulement la moitié des pirogues contruites sont payées au comptant. Le financement de la trésorerie repose aussi souvent (deux tiers des pêcheurs) sur des crédits

détaillants et 12 importateurs) de façon non seulement à inventorier les sources de financement informel, mais aussi à appréhender les problèmes de refinancement et les mécanismes de blocage au sein de la filière.

principalement accordés (60 % d'entre eux) par des parents ou des amis (REY, 1992). Les analyses ont permis de dépasser le constat simpliste d'un crédit usuraire source de dépendance. L'imbrication des pratiques commerciales (prise en compte de la distance, taux de perte, volumes achetés) avec des relations familiales ou de clientélisme rend difficile l'évaluation des éventuels profits monopolistiques. Ainsi par exemple BAUMANN (1990) montre que si les prix d'achat pratiqués par les commerçants itinérants dans les campements de pêche du Delta central du Niger paraissent moins avantageux en niveau absolu, ils correspondent aussi à des pratiques de tri et de qualité moins contraignantes pour les pêcheurs. De même CHABOUD et KEBE (1989) insistent sur les intérêts communs d'une relation exclusive et stable entre partenaires en univers risqué. Outre la souplesse et la rapidité des procédures, le caractère décentralisé des financements informels résoud le problème de l'enclavement, particulièrement contraignant pour les 225 000 pêcheurs recensés (soit environ 30 000 unités familiales) dans cette plaine d'inondation de 30 000 km² qu'est le Delta central du Niger (MORAND et HERRY, 1990). Corrolairement à cette décentralisation, la limitation des opérations à un groupe ou à une zone géographique permet une connaissance des emprunteurs donc une meilleure évaluation de leur solvabilité et, du fait des rapports personnalisés, un contrôle social des remboursements. L'absence de dépôt de garantie s'adapte à la faiblesse de l'épargne monétaire. Outre que la monétarisation des échanges est loin d'être généralisée dans le Delta central du Niger, l'épargne s'effectue principalement sous forme de stocks de céréales et d'achat de biens de consommation tandis que sous forme monétaire elle transite souvent (un quart des pêcheurs) auprès de "garde monnaie" qui sont généralement des commerçants (REY, 1992). Ainsi 40 % des commerçants d'engins de pêche du Delta ont une fonction de "garde monnaie" et un peu plus de la moitié d'entre eux (55%) accordent des prêts en numéraire à leur clientèle.

La parcellisation des montants répond à la faiblesse et à la variabilité des revenus. L'inventaire des financements informels au sein de la filière pêche du Delta central du Niger témoigne d'une relative faiblesse quantitative des flux, bien que le type d'enquête ne se prêtait pas à une évaluation précise des montants. Le crédit pour l'achat d'engins de pêche, qui représente le plus souvent seulement la moitié de la valeur totale des transactions, n'atteint un montant de 50 000 FCFA que pour la moitié des unités et ne dépasse 200 000 FCFA que pour 13% d'entre elles. De même les crédits de trésorerie qui sont essentiellement destinés aux achats de céréales (45% des unités) sont inférieurs à 5 000 FCFA pour 20 % des pêcheurs et supérieur à 50 000 FCFA pour un quart de la population (REY, 1992). L'importante gamme de prix et de qualités offerte permet des réponses personnalisées à la demande et donc une adaptabilité à ses variations. Rappelons que dans le cas de l'activité de pêche, qui plus est de pêche continentale où la productivité halieutique est directement fonction de la crue, les fluctuations peuvent être très

importantes : alors que la superficie inondée est passée de 20 000 km² à 5000 km² entre 1970 et 1990, la production halieutique dans le Delta est respectivement évaluée à 87 000 tonnes en 1969 et 45 000 tonnes en 1990 (LAE, 1992) pour un effectif de pêcheurs et d'engins de pêche en progression constante.

La pluralité des prix est caractéristique du secteur de la construction de pirogues où il est hasardeux d'établir un prix de référence : autrefois fixés par compartiment -parties de pirogues- les prix sont à présent fonction de la taille de la pirogue. Outre que les fournitures peuvent ou non être apportées par le client, qu'il peut s'agir de planches de récupération ou de bois neuf, le prix résulte d'une discussion propre à chaque transaction et la rémunération est souvent constituée d'une partie en nature. A l'issue de la négociation, le prix de vente est fonction à la fois des charges fixes du constructeur, du revenu du client et de ses liens de parenté ou de son statut social par rapport au constructeur. Du fait de la charge symbolique des pirogues, il s'agit de transactions fortement ritualisées où, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, le client offre de multiples cadeaux au fabricant (REY *et al.*, 1992).

Cette adaptabilité des prix résulte en partie de la flexibilité des unités de production qui initient l'échange (REY, 1991 b). En effet, l'absence de stocks, le recours à des matériaux de récupération, la faiblesse ou l'inexistence de capital et les formes spécifiques de rétribution du travail (parts sur les ventes, commissions, partage des bénéfices (AGIER, 1983)) permettent de réduire les coûts et tout en achetant plus cher aux producteurs de vendre moins cher aux consommateurs (PENOUIL, 1985). De plus la mobilité intersectorielle et la pluriactivité étant une des caractéristiques des unités informelles (REY, 1991 b), la relation théorique qui relie le volume de l'offre au niveau des prix n'est pas toujours validée. Ainsi des compensations entre activités étendent les possibilités d'ajustement tandis que la progression du prix d'un produit n'entraîne pas nécessairement un accroissement de son offre mais peut au contraire, comme dans le secteur agricole (BOUSSARD, 1990), favoriser une diversification de l'unité. La pluriactivité enfin autorise des procédures de compensation, similaires aux stratégies de "preneurs de prix" sur les marchés contestables.

Cette diversité que nous venons de souligner laisse augurer un mode de formation particulier des prix pour les échanges informels. Ainsi le prix incorpore des composantes relevant d'une rationalité différente de la logique marchande et ne résulte pas de la confrontation d'une offre et d'une demande qui reflèterait seulement l'utilité ou la rareté.

Au niveau du producteur c'est la survie du groupe familial qui est généralement à l'origine de l'échange et non la maximisation du profit. Les prix sont le plus souvent fixés en fonction de la demande de monnaie liée aux dépenses monétaires incompressibles et leurs fluctuations au sein d'une même unité sont le reflet de l'évolution des besoins de trésorerie du groupe familial. Par ailleurs l'échange informel intervenant entre des acteurs non anonymes il existe une relativité du nominal selon les agents qui témoigne que le prix est aussi signe de richesse ou de privilège (PENOUIL, 1985). Dans le Delta central du Niger, à l'approche d'une fête traditionnelle ou religieuse comme par exemple la Tabasky, les constructeurs de pirogues réalisent spécialement une embarcation dont le prix de vente est déterminé par le besoin de numéraire pour les achats motivés par cette fête (REY *et al.*, 1992). L'atomicité des marchés ne permet pas un prix d'équilibre entre une offre et une demande collective. De même la production à la demande caractéristique du secteur informel, conduit à une fixation du prix *ex ante* et discontinue par rapport au marché pris dans son ensemble, alors que traditionnellement l'équilibre par le marché s'établit *a posteriori*. Enfin, le prix intégrant des relations de solidarité qui peuvent ou non être familiales, les contreparties qui sont ou non monétaires de l'échange ne lui sont pas forcément simultanées sans que pour autant un terme leur soit défini. L'échange informel peut alors devenir un échange intertemporel et changer de nature au cours du temps, mélangeant alors des valeurs matérielles et immatérielles (WEBER, 1989).

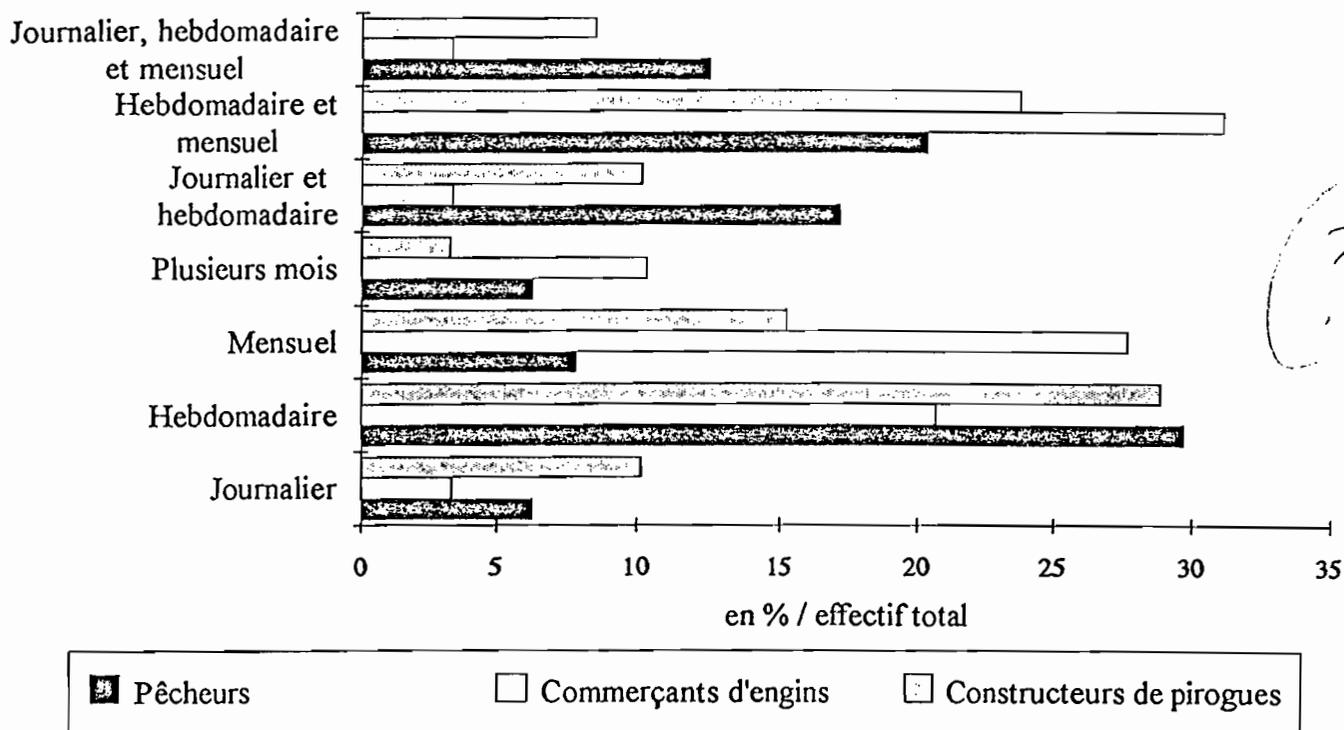
L'étroite liaison entre échanges informels et demande conduit à un rapprochement avec le concept de demande solvable effective. Toutefois, la relation traditionnelle prix-quantité pour le consommateur doit être révisée. Les observations montrent que les quantités achetées ne sont plus fonction du prix nominal du produit mais du poids relatif de ce prix par rapport au budget de l'unité au moment de la transaction. Le mode de tarification "au tas" (le volume de produit s'ajuste tandis que le prix reste fixe) très courant sur les marchés africains en témoigne. Cette nouvelle formulation de la relation offre-demande qui introduit une relativité et une temporalité du prix appelle deux remarques. En premier lieu il s'agit d'une approche discontinue dans le temps compte tenu de la variabilité tant des besoins que des ressources. Outre la saisonnalité de la production de pêche -55% des captures sont réalisées à la décrue (LAE et RAFFRAY, 1990)- la périodicité des dépenses liées aux obligations administratives (impôt, permis de pêche...) ou aux fêtes coutumières et religieuses, la constance des flux de dons et contre dons et l'importante mobilité des individus au sein de la "marmite²" (HERRY, 1992) obligent à une appréhension séquentielle de la trésorerie. Les rythmes d'approvisionnement en céréales témoignent de la parcellisation des achats (cf graphique). Notons ensuite qu'une définition appropriée du concept de budget pour ces

² Le concept de marmite est utilisé pour définir le ménage et l'unité de consommation.

unités reste à trouver. Les prêts et dons familiaux jouent un rôle important mais ils sont difficiles à circonscrire quant à leur affectation et à leur régularité. En effet au cours de l'année de référence de l'enquête 35% des unités de pêche du Delta ont bénéficié d'au moins un don et 44% ont elles-mêmes envoyé de l'argent à un parent.

Distribution des unités selon leur rythme d'approvisionnement en céréales

(Source : nos enquêtes 1991)



2. PARTICULARISME DES MODES DE COORDINATION DES AGENTS

L'économie de marché suppose non seulement la capacité de régulation du marché au niveau de l'équilibre général de l'offre et de la demande, mais aussi l'harmonisation des décisions économiques à partir de l'hypothèse de l'universalité du comportement de maximisation des producteurs et des consommateurs. Les systèmes d'échanges informels peuvent se définir par opposition aux hypothèses de l'économie néo-classique en fonction de la nature des règles qui sont à la base de l'échange, de la finalité de l'échange, et de la propriété des moyens de production.

Système d'échange	Informel	Néo-classique
Règle d'organisation	organisation par la confiance dans le cadre de relations non anonymes	organisation par la concurrence dans le cadre de relation anonymes ou contractualisées
Finalité de l'échange	sociale et / ou économique	logique univoque de profit
Propriété des moyens de production	capital souvent peu important voire inexistant et pouvant relever d'une appropriation "circulaire"	appropriation personnalisée des moyens de production

Les relations personnalisées relevant de rapports de subsistance, familiaux ou claniques³ (METTELIN, 1985) recourent la notion de logique informelle (DE MIRAS, 1990) qui peut se définir comme un principe d'organisation des échanges en plus grande symbiose avec les usages, le droit coutumier et les obligations familiales et sociales... (BAUD, 1991). Si toute procédure de coordination et de décision hors marché relève d'une organisation au sens des "institutionnalistes" (MENARD, 1989), les règles traditionnelles, magiques, tribales, corporatistes... sont des institutions de la même façon que les principes de l'éthique et de la morale (ROBINSON, 1985). De même que THEVENOT (1989) évoque la confiance, la solidarité et la loyauté comme notions pouvant être à la base d'un équilibre général des échanges, l'économie des conventions fait intervenir d'autres concepts tels l'autorité, l'assurance et la hiérarchie, qui renvoient à d'autres conceptions du lien social c'est à dire d'autres conventions⁴ que la convention marchande.

Il ressort des rapports personnalisés qui caractérisent les échanges informels que la confiance mutuelle est souvent à la base de la relation dans l'échange informel alors qu'elle doit être institutionnalisée sur les marchés de grande taille (théorie des contrats). Outre la réduction des coûts de transaction que nous avons évoquée, la confiance est donc au cœur du processus de coordination et de régulation des échanges informels. On rejoint la définition des transactions informelles qui permet d'expliquer les comportements lorsque le modèle de concurrence par les prix est difficile à mettre en œuvre. Ainsi pour CHARREAUX (1990) "Les transactions informelles reposent sur la confiance qui joue le rôle de la loi pour garantir le fonctionnement des

³ Ainsi BARBIER (1991) parle d'une économie de l'"affection".

⁴ Les "institutionnalistes" définissent les conventions comme des régularités qui ont leur source dans les interactions sociales mais qui se présentent aux acteurs sous forme objectivée (DUPUY *et al.*, 1989)

réseaux dans lesquels s'organisent les transactions informelles". Dans le cas de l'analyse des relations au sein de la bureaucratie publique, l'auteur montre que la confiance et la culture d'entreprise résultent d'un calcul économique des individus. Ainsi il propose deux définitions économiques du concept de confiance : soit elle est conjoncture quant au respect des engagements du créancier et elle est alors inversement proportionnelle au montant de la transaction ; soit elle est un actif jouant le même rôle que les droits de propriété sur les marchés privés pour garantir les transactions (CHARREAUX, 1990). La maximisation de la concurrence allant à l'encontre de l'accumulation de la confiance (plus il y a de concurrence moins il y a de relations de confiance) il s'agit bien là d'une forme alternative de régulation qui est par ailleurs une stratégie classique de lutte contre l'incertitude. L'ensemble des liens de confiance définit un réseau. Des barrières sociales, religieuses ou ethniques conduisent à la formation de groupes homogènes au sein desquels le coût en investissement de confiance est moins élevé. Ainsi le "système d'échange informel" peut être rapproché du concept de réseau marchand qui se compose d'un chef de réseau, de commerçants itinérants et de logeurs (AMSELLE, 1977). Toutefois, la confiance qui est soit contractualisée, soit résultat d'un calcul économique dans les systèmes de relation anonyme, a pour contrepartie le contrôle du groupe dès lors qu'il s'agit de ~~rapport~~ rapports socialisés non anonymes.

Le commerce d'engins de pêche dans le Delta central du Niger témoigne d'une telle organisation reposant sur un réseau de relations de confiance et de parenté. Ainsi on trouve au coeur du système les grossistes importateurs concentrés à Mopti. Bien que qualifiés de grossistes pour leur fonction d'importation, ils effectuent une part importante de leur vente directement avec les pêcheurs. Cette absence de spécialisation des intermédiaires paraît être une des caractéristiques des réseaux de distribution au sein du secteur informel (LAMICQ, 1991). On observe plusieurs types de relation d'échange. Les liens grossistes-pêcheurs font intervenir un acteur particulier : le *diatigui*. Les *diatiguis* sont au titre de logeurs des acteurs traditionnels du commerce de longue distance en Afrique sahélienne. Historiquement les liens diatigui-pêcheurs dans le Delta étaient familiaux ou intra-ethnique. Ils se caractérisent par leur fonction d'accueil et d'intermédiaire. Lorsqu'il y a préfinancement de l'activité par le commerçant, ils se portent caution. Toutefois il ne s'agit que d'une caution morale car ils ne se substituent pas aux pêcheurs en cas de défaut de paiement. Leur intervention dans la transaction relève donc bien de la nécessité d'établir les relations sur la base d'une règle de confiance et de leur connaissance du milieu des pêcheurs. De même les relations grossistes-détaillants sont personnalisées et organisées autour d'une communauté ethnique. On retrouve en effet la même structure ethnique pour les grossistes importateurs et les détaillants sur les marchés, laissant augurer que l'appartenance ethnique est un critère de base des ces relations. Les trois quarts des grossistes-importateurs ont aussi des

commissionnaires qui sont le plus souvent hors de la zone du Delta voire pour certains à l'étranger (principalement Burkina-Faso et Guinée). Ces commissionnaires qui peuvent avoir un volume d'activité important (jusqu'à 20 millions de FCFA pour certains), sont pour la plupart, des membres de la famille des grossistes et ils ont une totale liberté sur le stock qui leur est confié à un prix avantageux. Les détaillants sont le plus souvent itinérants : ils fréquentent régulièrement trois marchés en moyenne toute l'année. En fonction des distances et des jours de foire, on distingue un partage de l'espace en sept zones commerciales⁵. Les relations entre les détaillants et les pêcheurs reposent aussi sur la connaissance et la confiance. On ne retrouve plus de lien ethnique aussi étroit : tandis que les pêcheurs sont Bozo ou Somono, les commerçants sont principalement Marka c'est à dire qu'ils appartiennent à l'ethnie commerçante par excellence dans la zone. En effet tandis que l'activité de pêche est majoritairement héréditaire, le choix du commerce d'engins de pêche succède voire s'effectue conjointement (47% d'entre eux) à un commerce d'une autre nature (REY et SALAMANTA, 1992). Ainsi dans tous les cas, il y a une relation de confiance assortie d'un lien financier puisque la quasi totalité de ces transactions repose sur des crédits-fourisseurs à chaque niveau.

d'opportunité et de choix

Dans les systèmes d'échange informel, la rationalité des acteurs conduit à une régulation distincte des marchés de concurrence. Ainsi la participation au marché peut relever de nombreuses autres motivations que la seule recherche du profit : alors que BARRERE (1989) évoque le concept "de plaisir du marché", pour CORDONNIER (1986) il est aussi le lieu où les femmes, qui ont quitté le lignage au moment de leur mariage, peuvent obtenir des nouvelles de leur famille. Le marché est donc au delà d'un lieu d'échange économique, la base d'un réseau de relations entre familles parentes qui permet de stabiliser les liens entre communautés (CORDONNIER, 1986). De même les marchés étant atomisés, la présence au marché est le seul accès à l'information. Il peut aussi, du fait des possibilités d'autonomie financière qu'il offre, être un moyen d'émancipation pour les femmes et les cadets. Dans son étude de l'évolution économique de la fonction commerciale, COUTY (1978) témoigne d'une fonction de l'échange comme mécanisme d'adaptation au sous emploi qui lui confère alors un rôle de redistribution de revenu.

Le marché informel n'a pas forcément d'implantation physique, ni de finalité commerciale. Il peut être contenu dans les relations sociales entre individus et être au titre de phénomène d'échange compensatoire, une forme de pérennisation des structures sociales. L'universalité de

⁵ Ainsi par exemple pour la zone du Diaka, les commerçants arrivent le vendredi à Toggeré Koubé pour la foire du Samedi. Ils en repartent le dimanche matin en direction de Diafarabé où la foire se tient le Lundi. Ils continuent le lundi soir vers Diondori où le jour hebdomadaire de marché est le mardi et terminent leur cycle par la foire de Tenenkou le Jeudi.

relation d'achat-vente et de prêts ou dons entre tout individu n'a pas besoin d'être démontrée. J'en prendrai comme seul exemple l'histoire du mandat relatée par OUSMANE (1966) qui ne paraît rocambolesque qu'au seul "*homo economicus*" occidental.

Notons enfin que l'économie de marché dans le sens néo-classique suppose la propriété privée des moyens de production : or les échanges informels s'inscrivent souvent au sein de lignages où le capital initial est prêté par un parent ou allié ou ressort de multiples formes d'associations. La question de l'accès aux moyens initiaux ne relève pas du concept néo-classique d'appropriation : il est fréquent que les aînés confient un petit capital à un de leur cadet pour permettre son autonomie en même temps qu'un apprentissage ou pour diversifier les activités au sein de la famille. Du fait des transferts importants de dons et contre dons, on peut parler d'appropriation "circulaire" au sens où par exemple un capital commercial issu d'un don familial ne sera par forcément restitué au créancier d'origine mais transmis à un autre individu soit pour asseoir des liens existants soit pour élargir le réseau de relation⁶. Ainsi le prêt monétaire peut avoir une obligation sociale pour contrepartie, comme celle du droit absolu du débiteur à prélever quelques poissons et à percevoir des cadeaux observé par WEBER (1989). On rejoint ici LELART (1989) observant un même schéma circulaire pour l'épargne qui doit alors être considérée dans l'espace plutôt que dans le temps.

Ces mécanismes particuliers d'allocation et de coordination témoignent d'une "socialisation" des transactions informelles avec une régulation différente du mécanisme d'équilibre par les prix. On illustre ainsi la logique de don au sein d'un réseau de réciprocité évoquée par FRYDMAN (1992) en contre exemple à l'universalité de la logique marchande pour tenter de clarifier le concept de marché. Une telle conception introduit des normes sociales qui réfèrent au concept d'équité (FRYDMAN, 1992) ou de coopération (DEFALVARD, 1991). Ce changement d'approche induit un changement d'échelle : on passe d'une aggrégation de logiques individuelles à un fait social général qui relève de rapports plus englobants (FRYDMAN, 1992) et dont l'étude requiert alors une approche de type systémique, et de fait, pluridisciplinaire.

⁶ On en trouve de remarquables illustrations dans "Amkoullel l'enfant Peul" (HAMPATE BA, 1991)

12e Juin

BIBLIOGRAPHIE

- AGIER (M.), 1983. - Commerce et sociabilité ; les négociants soudanais du quartier zongo de Lomé. ORSTOM Coll. Mémoire, 99, 317 p.
- AMSELLE (J.L.), 1977. - Les négociants de la savane. Histoire et organisation sociale des Kooroko du Mali. Ed Anthropos.
- BARBIER (J.P.), 1991. - A propos de l'économie informelle (commentaires). Afrique contemporaine, 157 : 33-36
- BARRERE (A.), 1989. - L'odeur de l'Afrique et l'odeur de l'argent. Communication au Séminaire de l'Association Européenne des Economistes Agricoles "Producteurs et consommateurs face aux politiques agricoles et alimentaires en Afrique". Montpellier 29 Mai-2 Juin 1989, 49 p.
- BAUMANN (E.), 1990. - Produire et consommer en milieu pêcheur du Delta central du Niger. INRZFH/ORSTOM 36 p.
- BOUSSARD (J.M.), 1990. - Les stratégies anti-risques des producteurs limitent-elles leur productivité ? Communication au colloque Club du Sahel-Cirad "l'avenir de l'agriculture des pays du Sahel". Montpellier 12-14 septembre 1990, 25 p.
- CHABOUD (C.) et KEBE (M.), 1989. - Les relations entre producteurs et commerçants ou les mareyeurs sont-ils des exploiters ? Le cas du Sénégal. In Symp. Int. "La recherche face à la pêche artisanale" Montpellier France 3-7 juillet 1989. J.R. Durand, J. Lemoalle et J. Weber (eds). Paris ORSTOM, 1991 : t II : 593-602
- CHARREAUX (G.), 1990. - La théorie des transactions informelles. Economie et sociétés. Série sciences de gestion n° 15 : 137-161
- CORDONNIER (R.), 1986. - Les commerçantes Ouest-Africaines entre marchés formels et informels. Cahiers de sociologie économique et culturelle, 5 : 115-136
- COUTY (P.), 1978. - Evolution économique et fonction commerciale. Cahiers des Sciences Humaines ORSTOM 15 (3) : 281-304
- DEFALVARD (H.), 1991. - Marché et convention monétaire chez Aristote. In Economie et Sociétés, n° 14 : 161-179
- DE MIRAS (Cl.), 1990. - Etat de l'informel, informel et Etat. Tiers Monde, 122 : 377-391
- DE RAULIN (A.), 1991. - Les O.N.G. et l'économie de marché. Communication au colloque "l'économie de marché dans le tiers monde" Université de Rouen 29/30 Novembre 1991, 9 p.
- DUPUY (J.P.), EYMARD-DUVERNAY (F.), FAVEREAU (O.), ORLEAN (A.), SALAIS (R.) et THEVENOT (L.), 1989. - In L'économie des conventions Revue Economique 2 , 141-145

- FRYDMAN (R.), 1992. - Ambiguïté ou ambivalence de la notion de marché. In Cahiers d'Economie Politique n° 20-21 :
- GALLISSOT (R.), 1991. - Société formelle ou organique et société informelle. In Tiers Mondes : L'informel en question. Coquery-Vidrovitch C. et Nedelec S. Eds. Sci. L'Harmattan, Paris : 21-30
- GAUD (M.), 1991. - Nouveaux regards sur l'économie informelle. Afrique contemporaine, 157 : 23-36
- GERMIDIS (D.), KESSLER (D.) et MEGHIR (R.), 1991. - Systèmes financiers et développement : quel rôle pour les secteurs financiers formel et informel. OCDE. Ed. 278 p.
- GREFFE (X.), 1984. - Etat providence et économie non officielle : liaisons possibles et impossibles. Revue Economique, 4 : 667-689
- GUERRAOUI (D.), 1991. - L'économie de marché : quels enseignements pour le Tiers Monde . Communication au colloque "l'économie de marché dans le tiers monde" Université de Rouen 29/30 Novembre 1991, 10 p.
- HAMPATE BA (A.), 1991. - Amkoullel l'enfant peul. Actes Sud, 410 p.
- KERR (C.), 1978. - Industrial relations research : a personal retrospective. Industrial relations vol 17 (2) : 131-142
- HERRY (C.), 1992. - Les déplacements de pêcheurs. Contribution à l'ouvrage de synthèse du programme de recherche halieutique dans le Delta central du Niger. A paraître ORSTOM, 15 p.
- LAE (R.) et RAFFRAY (J.), 1990. - Les pêcheries artisanales du secteur de Mopti : ressource, communautés de pêcheurs et stratégies d'exploitation. INRZFH/ORSTOM, 37 p.
- LAE (R.), 1992. Modification des apports en eau dans le Delta central du Niger. Impact sur les captures de poisson. Contribution à l'ouvrage de synthèse du programme de recherche halieutique dans le Delta central du Niger. A paraître ORSTOM, 22 p.
- LAMICQ (H.), 1991. - Distribution commerciale et marché de l'emploi : à la recherche du méconnu dans les villes moyennes au Brésil et en Inde. In Tiers Mondes : L'informel en question Coquery-Vidrovitch C. et Nedelec S. Eds. Sci. L'Harmattan, Paris : 155-169
- LELART (M.), 1989. - Les circuits parallèles de financement : état de la question. Communication aux journées scientifiques du réseau UREF, Casablanca 16-17 février 1989, 17 p.
- MENARD (Cl.), 1989. - Les organisations en économie de marché. Revue d'économie politique 99 (6) : 771-796
- METTELIN (P.), 1985. - Les conflits d'interprétation. In le développement spontané, les activités informelles en Afrique PENOUIL (M.) et LACHAUD (J.P.) Eds Sci. Ed Pédone Paris : 70-103

MORAND (P.) et HERRY (C.), 1990. - Description et évaluation de la méthodologie statistique frd enquêtes pluridisciplinaires réalisées en 1987-89. Quelques grands chiffres. INRZFH/ORSTOM, 10 p.

NICOLAS (J.), 1991. - L'informel dans la société française d'ancien régime. In Tiers Mondes : L'informel en question Coquery-Vidrovitch C. et Nedelec S. Eds. Sci. L'Harmattan, Paris : 71-78

OUSMANE (S.), 1966. - Le Mandat, Présence Africaine, Paris, 190 p.

PENOUIL (M.), 1990. - Les activités informelles : réalités méconnues..., espérances illusoires ? Economie et Humanisme, 314 : 29-40

PENOUIL (M.), 1985. - Le développement spontané : réflexions sur le processus de transition. In le développement spontané, les activités informelles en Afrique PENOUIL (M.) et LACHAUD (J.P.) Eds Sci. Ed Pédone Paris : 1-38

REY (H.), 1992. - Diversité et articulation des circuits de financement informel au sein de la filière pêche. Contribution à l'ouvrage de synthèse du programme de recherche halieutique dans le Delta central du Niger. A paraître ORSTOM, 14 p,

REY (H.), KASSIBO (B.) et SALAMANTA (M.), 1992. - Pirogues et constructeurs : approche sectorielle d'une activité informelle. Contribution à l'ouvrage de synthèse du programme de recherche halieutique dans le Delta central du Niger. A paraître ORSTOM, 15 p,

REY (H.) et SALAMANTA (M.), 1992. - Le commerce d'engins de pêche dans le Delta central du Niger. Contribution à l'ouvrage de synthèse du programme de recherche halieutique dans le Delta central du Niger. A paraître ORSTOM, 12 p,

REY (H.), 1991 b. - Le concept d'unité de production informelle... ou les métamorphoses d'un kaléidoscope. multigr. ORSTOM, 19 p.

REY (H.), 1991 a. - Les unités informelles sont-elles une réponse au déséquilibre ? Communication au colloque "l'économie de marché dans le tiers monde" Université de Rouen 29/30 Novembre 1991, 12 p.

SUMATA (C.), 1991. - Les contributions du secteur informel à la diffusion de l'économie de marché dans les pays en développement : le cas du Zaïre. Communication au colloque "l'économie de marché dans le tiers monde" Université de Rouen 29/30 Novembre 1991, 14 p.

ROBINSON (J.), 1985. - Contributions à l'économie contemporaine. Economica, Paris,

THEVENOT (L.), 1989. Equilibre et rationalité dans un univers complexe. Revue Economique 40 (2) : 147-197

WEBER (J.), 1989. - Résumé de cours d'anthropologie économique. ENSAE - CESD, 43 p.

ANTHROPOLOGIE ECONOMIQUE ET MARCHE

Claude Robineau

-Résumé-

Le marché s'inscrit dans la typologie des échanges entre les individus et les groupes : réciprocité, redistribution, échange généralisé. Cette typologie est celle des formes d'intégration économique possible. Le marché correspond à l'état des sociétés au sein desquelles l'économie se trouve le moins "encastrée" dans la structure sociale.

Le marché s'inscrit, comme ces formes d'intégration économique définies par l'échange, dans un monde institutionnel. Différents phénomènes rappellent, dans les domaines de l'histoire économique et de l'économie comparée, le caractère institutionnel du marché : le commerce "administré", les places de commerces spécifiques appelées ports of trade, le rôle de la monnaie dans l'unification progressive de l'économie et le développement du marché. Cette importance des conditions institutionnelles n'est nullement absente de l'économie contemporaine et leur prise en compte fait partie des données nécessaires à l'instauration (ou à la restauration) d'une économie de marché.

Anthropologie économique et marché

Au moment où les aspirations à une économie libéralisée d'un côté, les injonctions pour le rétablissement des équilibres de l'autre inclinent à donner au marché une place qu'au nom de la réforme sociale l'Etat avait prise dans le fonctionnement de l'économie, il n'est pas inutile de rechercher des fondements sociaux du marché, à défaut des fondements naturels si chers à l'Ecole libérale. Le présent texte se propose de reprendre deux textes importants de la littérature anthropologique consacrée aux phénomènes du marché et au développement de son économie dans les sociétés qu'elle concerne. Trois points seront abordés : le champ du marché, les conditions institutionnelles, l'effet des économies contemporaines.

I. La littérature anthropologique n'a abordé de façon sérieuse les phénomènes économiques que très tard par rapport à d'autres thèmes : la parenté, les mythes et le politique ; en gros après la seconde guerre mondiale, dans l'attention portée aux situations considérées comme d'arriération économique et dans le contexte de compétition idéologique engagée par la pensée libérale nord-américaine avec le marxisme-léninisme. D'une part, des recherches anthropologiques sur le terrain, financées par des projets de développement, vont aboutir à des monographies socio-économiques qui posent, à travers l'existence de marchés locaux, le problème du marché formateur de prix à travers le jeu de l'offre et de la demande ; ainsi apparaît l'étude Markets in Africa placée sous l'égide des anthropologues Paul Bohannan et Georges Dalton ⁽¹⁾. D'autre part se développe un projet collectif d'économistes, historiens, anthropologues nord-américains ou établis en Amérique du Nord concernant l'élaboration d'une économie générale susceptible comme l'économie inspirée de Marx dite "économie marxiste" de situer différents stades économiques de l'humanité et d'explicitier l'évolution des rapports entre les formes économiques et l'état de la société dans l'espace et le temps : de ce projet naît l'ouvrage Trade and market in the Early Empires ⁽²⁾, au titre

⁽¹⁾ BOHANNAN P., DALTON G. (Ed.), 1961, Markets in Africa, Evanston, Northwestern University Press.

⁽²⁾ POLANYI K., ARENSBERG C., PEARSON H. (Ed.), 1957, Trade and Market in the Early Empires. Economics in History and Theory, Glencoe (Illinois), The Free Press, 374 p., 2^e éd. 1965, New York, The Free Press. Traduit en français en 1975 sous le titre : Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie, Paris, Larousse, avec une préface de Maurice Godelier.

imparfait puisqu'il envisage le marché non seulement dans les "anciens empires" de l'Antiquité classique mais dans différentes sociétés historiques et pose le problème des concepts et du système de l'économie.

Le marché s'inscrit, en Afrique au Sud du Sahara comme le terme actuel d'une série évolutive qui va des sociétés sans marché(s) à la société dominée par le marché de produits et de prix. Une des distinctions importantes de Bohannan et Dalton est celle des Markets places du system of prices-making markets. L'abondance des marchés et de différents types de commerces, attestés plus ou moins depuis un millénaire en Afrique occidentale, n'empêche pas, par ailleurs, l'existence de systèmes localisés au sein desquels la circulation des produits et des services obéit à une rationalité autre qu'économique (entendue en termes comparés d'avantages et de coûts). Elaborée à partir d'un travail initial de terrain de Paul Bohannan chez les Tiv des montagnes du Nigéria oriental et vérifiée dans les nombreuses monographies qui composent Markets in Africa, la théorie des sphères économiques et des économies multicentrées propose un modèle ternaire d'évolution qui unifie la monnaie et introduit progressivement le marché : économies multicentrées, marchés locaux, économie de marché.

Les économies multicentrées sont les économies localisées à différents niveaux au sein desquelles coexistent des sphères d'échanges différentes correspondant à des spécifications particulières de biens et de services qui circulent selon ces spécifications dans des espaces distincts ; exemple : le vivrier qui circule au sein des cellules domestiques et infra-lignagères ; des biens cérémoniels ou matrimoniaux qui sont échangés entre lignages différents. Un certain nombre de biens peuvent servir de monnaie à l'intérieur de chaque sphère : étalon de valeur, instrument d'échange. Les auteurs appellent conveyance les transactions entre biens et services de même catégorie à l'intérieur de chaque sphère ; conversion les transferts exceptionnels de biens d'une sphère à une autre : exemple, des biens durables de subsistance qui entrent dans la constitution d'une dot et donc se trouvent mobilisés dans des circuits matrimoniaux, distincts des circuits de subsistance et appartenant donc à des sphères économiques différentes. Si un phénomène monétaire se développe, il ne le fait qu'à l'intérieur de chaque sphère ; il y a donc des monnaies multiples qui n'ont chacune qu'un usage limité : Limited purpose money. De là, le caractère multicentré de l'économie de telles sociétés. L'économie des Gouro de Côte d'Ivoire étudiée par Cl.

Meillassoux, celle des Djem de Souanké que j'ai décrite constituent des exemples d'économies multacentrées ⁽³⁾ .

Leur évolution suggère aussi comment s'opère la dissolution des systèmes multacentrés. Chez les Gouro, Meillassoux a montré, il y a une trentaine d'années, comment l'introduction de l'argent par les cultures de rente et le salariat pouvait permettre aux cadets d'acquérir le pouvoir matrimonial (conclure soi-même des alliances en se constituant des dots) détenu jusqu'ici par les aînés. A Souanké, le cacao et le salariat avaient le même effet de permettre l'occupation, par les cadets, de la sphère, des transactions matrimoniales, de casser le monopole des aînés et, au moyen de la monnaie officielle en circulation devenue General purpose money (monnaie à usage général), de tendre à la constitution d'un marché unique des produits.

Dans l'étude précitée qui rassemble donc une série de monographies et en résumé, en introduction, les résultats essentiels, Bohannan et Dalton distinguent d'emblée l'institution des markets places (marchés en tant que lieux d'échanges) du principe de l'échange par le marché (the system of prices-making markets). Il y a des groupes qui n'ont pas de markets places ; le principe du marché, s'il existe, est présent par le biais de transactions interpersonnelles, spécifiques. Dans d'autres groupes, les markets places existent, ainsi que le principe du marché, mais de façon périphérique, marginale : ainsi, la terre et le travail ne font pas l'objet de transactions ; les marchés servent alors aux relations entre l'économie interne du groupe et l'extérieur ; les producteurs ni les vendeurs sur ces marchés ne dépendent du marché de subsistance de base. Enfin, dans les sociétés qui intègrent le marché dans leur économie et qui disposent de places de marché, les facteurs de production (terre, travail notamment) sont soumis au principe du marché et se vendent (ou se louent) ; le mécanisme des prix qui se forment sur le marché (et "les" marchés) sert de règle pour l'allocation des ressources, la répartition des revenus, la distribution des produits.

(3) MEILLASSOUX Cl., 1960, Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance, Cah. Ét. Afri. 4 pp 38 et 67.

- 1964, Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire, Paris-La Haye, Mouton.

ROBINEAU Cl., 1971, Evolution économique et sociale en Afrique centrale. L'exemple de Souanké, Paris, ORSTOM, mémoire n° 45.

- 1992, L'économie des Djem de Souanké (Nord-Congo) in : Les terrains du développement. Approche pluridisciplinaire des économies du Sud, Paris, ORSTOM, coll. Didactiques, pp. 61-64.

Ainsi, l'économie se trouve, dans les sociétés africaines visées par Bohannan et Dalton, tendue entre deux pôles : d'un côté un pôle où l'espace économique et la circulation sont compartimentés selon des spécifications anthropologiques (d'obligations sociales, de valeurs, propres à la culture) qui concernent les agents, leurs fonctions, les produits et les flux ; de l'autre le marché unificateur de l'espace, de la circulation et de ses agents, dissolvant les spécifications anthropologiques, et pour lequel les marchés locaux constituent, dans un univers où l'économie est encore dominée par le social, les premiers lieux de cristallisation.

II. Depuis une trentaine d'années, la littérature anthropologique a, plus clairement que par le passé, pris conscience des rapports entre économie et société. C'est Karl Polanyi, économiste et historien d'origine hongroise et auteur d'un ouvrage de réflexion sur le marché (4) qui explique que "les faits économiques sont originellement embedded" (encastrés) (5) dans des situations qui ne sont pas en elles-mêmes de nature économique ni leurs fins, ni leurs moyens. L'apparition du concept d'économie est une question de temps et d'histoire, mais ni le temps, ni l'histoire ne nous fournissent les outils pour pénétrer la masse des rapports sociaux au sein desquels l'économie est encastrée (nous soulignons). C'est la tâche de ce qu'on peut appeler l'analyse des institutions (POLANYI et alii éd., 1957, pp 239 sq.).

"The Economy as Instituted process" : L'économique repose, selon Polanyi sur une confusion entre la réalité des faits, pris dans leur substance en relation avec leur environnement naturel et social, et la réduction de ces faits à une relation logique entre des moyens rares et des fins, les besoins humains. Polanyi oppose ainsi deux conceptions de l'économique, l'une qu'il dit substantive, qui repose sur l'analyse des faits économiques pris dans toute leur richesse (l'environnement social et culturel dont parlent les économistes), et qui se rattache à la définition

(4) POLANYI K., 1944, The Great Transformation, traduit en français en 1983 sous le titre : "La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps", avec une préface de Louis Dumont, Paris, NRF, Gallimard.

(5) Littéralement : "en-lités". Le terme embedded a été, depuis la publication de Trade and Market, habituellement traduit par "encastré".

classique de l'économie ⁽⁶⁾ . l'autre qu'il déclare formelle, qui est la définition (néo-classique) habituelle de l'économique et dont il feint, par ce qualificatif, de réduire la portée, comme si elle n'allait pas au fond des choses, comme si elle s'arrêtait à la forme ⁽⁷⁾. C'est qu'il y a un enjeu polémique selon que l'on choisit l'une ou l'autre définition la première fondant, la seconde excluant une anthropologie économique avec, pour conséquence, pendant une dizaine d'années, un interminable débat entre substantivistes et formalistes au sein des économistes américains s'intéressant à l'anthropologie économique ⁽⁸⁾ .

De fait, on a peut-être trop regardé les enjeux et pas assez les contenus. L'acceptation de l'économique appelée formelle repose sur le phénomène de rareté qui fonde la science économique, laquelle devient une science de choix opérant par réduction de la réalité sociale ; l'anthropologie économique propose de réinsérer cette réalité (les structures du monde réel, de M. Godelier) dans les données de l'économie mais, ce faisant, tend à occulter le phénomène de rareté. Un débat un peu plus réaliste qui s'impose à l'économiste consiste non dans le choix -qui est absurde- mais dans la place que l'on va donner à la rareté au détriment de la réalité sociale par réduction plus ou moins grande de cette réalité.

Il n'est pas inutile de rappeler que la science économique, plus exactement l'économie politique, se constitue sérieusement au XVIII^e siècle, au temps où l'Europe occidentale passe du capitalisme commercial et manufacturier à l'industrie. Adam Smith a peut-être une conception substantiviste de l'économique mais sa préoccupation de la notion de valeur (valeur d'usage, valeur d'échange) dénote assez l'aspect marchand de son économie politique. Avec une économie de marché, de prix et de coûts, on est au coeur de la rareté. Il ne faut pas faire de ce chantre de l'anthropologie économique qu'est Polanyi un pourfendeur du marché. Dans Trade and Market, il explique comment la méthode formelle (i.e. la

(6) "L'économique" a d'abord été définie de Platon à A. Smith comme la richesse matérielle des sociétés. Cette définition vise des structures du monde réel et K. Polanyi l'appelle pour cette raison "substantive" (GODELIER M., 1965, *Objet et méthode de l'anthropologie économique*, l'Homme, V, 2, p. 39).

Adam SMITH (1776, Recherches sur la notion et les causes de la richesse des nations) définissait l'économie comme l'étude de la production et de la circulation des richesses.

(7) "(L'économie est) la science qui étudie le comportement humain comme une relation entre des fins et des moyens rares qui ont des usages alternatifs" (ROBINS L., 1932, The Subject Matter of Economics, p. 6).

(8) DALTON G., 1969, *Theoretical Issues in Economic Anthropology*, Current Anthropology, vol. 10, 1, pp. 63-102.

science économique) traitant des prix comme le fait économique par excellence permet, à travers le système de marché formateur des prix, d'obtenir une description économique de la société en termes de choix induits par des moyens rares (op. cit. pp. 223 sq.)

Mais ce faisant, Polanyi souligne les limites de cette économie. Hors d'un système de marché créateur de prix, l'analyse économique (formelle) perd la plus grande partie de sa validité en tant que méthode d'investigation dans le fonctionnement de l'économie, qualifiée d'humaine par opposition à cette analyse formelle qui ne l'atteint qu'imparfaitement ou pas toujours. Que l'économie fonctionne par prix et marché ou par tout autre chose (par troc, par tribut-redistribution ou par la planification) il y a, sous-tendant les flux d'échanges entre agents ou catégories d'agents, les institutions, formes sociales avec leurs finalités et leurs comportements. Cela est la conséquence de ce que l'économie est, à des degrés divers selon les lieux et les sociétés, encastrée dans la structure sociale. De là, la recherche d'une ascendance de l'anthropologie économique de Polanyi dans le courant institutionnaliste de la pensée économique et en amont chez les économistes des écoles historiques allemandes ainsi que dans la pensée de Max Weber (9).

L'économie encastrée dans la structure sociale, la définition substantive de l'économie et la prise en compte des institutions constituent les trois parties du triangle d'or de l'économie polanyienne, plus exactement de l'ambition polanyienne pour l'économie. Le système du marché formateur des prix n'est qu'un type parmi d'autres de systèmes économiques. L'ambition polanyienne exprimée plus explicitement et poussée jusqu'à son point ultime par Georges Dalton (1969, op. cit.) est de construire une économie générale qui, exprimant les propriétés ("encastrement", substantivisme, institutionnel) dégagées ci-dessus, est susceptible d'intégrer dans un système général tous les éléments humains qui doivent contenir

(9) Institutionnalisme : courant de la pensée économique américaine, fin duXIX^e siècle début duXX^e siècle autour de Thorsten Veblen (1899, The Theory of leisure Class, trad. frse 1970, Gallimard. Thèmes vébléens : l'importance des valeurs en économie (instinct artisan, consommation ostentatoire), distinction entre le monde des producteurs (du paysan à l'ingénieur) et celui des prédateurs (banquiers, bourgeois, oisifs, spéculateurs...)
Ecoles historiques allemandes : 1° dans les années 1840, 2° après 1870 avec Karl Bücher ; leurs apports : a) les lois économiques ne sont pas des lois naturelles mais statistiques ; elles sont relatives (par rapport à un cadre institutionnel), b) la théorie psychologique des classiques est insuffisante (homo oeconomicus), c) la démarche de l'économie doit être inductive et non déductive.

Max Wéber, sociologue et historien de l'économie, a été influencé par les "historistes". Polanyi, économiste et historien est, dans sa réflexion sur le système capitaliste, influencé par la pensée de Max Wéber.

les données économiques. L'économie humaine, opposée à l'économie formelle, doit contenir les différents éléments qui permettent le repérage des systèmes économiques et leur comparaison : ce que voulait sans doute dire Godelier lorsqu'il évoquait les systèmes réels et possibles ⁽¹⁰⁾.

Formes d'intégration, institutions, types d'échanges.

Forme d'intégration	Support institutionnel	Type de commerce
Réciprocité	Symétrie	Echange à base de dons <u>Gift Trade</u>
Redistribution	Centralité	"Commerce administré" <u>(administrated trade)</u> ⁽¹¹⁾ <u>(Ports of Trade)</u> ⁽¹²⁾
Echange généralisé	<u>Market system,</u> <u>System of price-making</u> <u>markets</u>	<u>Market trade</u>

Ce tableau est la traduction graphique de la lecture de Polanyi (*The Economy as Instituted Process, Trade and Market*, pp. 243 sq.). Selon lui les institutions donnent à une économie unité et stabilité. Ce résultat est atteint par la combinaison de quelques modèles d'organisation qui constituent des formes d'intégration. Empiriquement, Polanyi et son équipe ont trouvé comme principaux modèles la réciprocité, la redistribution et l'échange (exchange) explicité plus loin dans le texte comme l'échange généralisé. Au sein d'une même économie, ces modèles peuvent se combiner. Selon Polanyi, ces modèles d'intégration correspondent à ce que les historiens ont appelé des systèmes économiques mais ils ne représentent pas des stades de développement : aucune séquence de temps n'y est incluse (Polanyi dixit).

(10) GODELIER, 1965, p. 32, cité par Ph. COUTY, Ôte-moi d'un doute ..., Approche anthropologique et recherche économique à l'ORSTOM, Paris, ORSTOM, Collection Colloques et Séminaires, p. 129.

(11) Il s'agit d'un commerce officiel à longue distance sur des bases de volume et de prix convenues à l'avance ; ce qui suppose des autorités centrales susceptibles de conclure les accords nécessaires et d'opérer les redistributions qui justifient la domination qu'elles exercent sur leurs peuples respectifs

(12) Places de commerce gérées par les Etats où se déroule un négoce contrôlé par eux et à leur profit.

Quelques mots d'éclaircissement me paraissent nécessaires. D'abord, on a affaire à une dialectique des termes (integration, instituted, institution, trade,...) que la traduction (à cause des différences du champ sémantique des mots dans les deux langues) a des difficultés à restituer. Ensuite l'ordonnance des termes est quelque peu artificielle. Pour résumer très brièvement, les études monographiques qui servent de support factuel à la construction en discussion font apparaître essentiellement les institutions du commerce administré et des ports of trade, le paradigme centre-redistribution, et l'opposition redistribution/réciprocité, enfin le marché (formateur des prix) sous-entendu vers quoi toute chose tend. De cet ensemble d'éléments, l'auteur dégage une typologie de phénomènes (les formes ou modèles d'intégration) qu'il place selon le niveau auquel ils sont exprimés (support institutionnel i.e. leur fondement, type de commerce i.e. types d'échanges). Enfin, il ne faut pas croire Polanyi lorsqu'il nous dit que cette typologie n'est pas évolutionniste, comme s'il pouvait y avoir des historiens économistes non marxistes qui ne soient pas persuadés que le marché sauf accident ou bouleversement planétaire n'était pas au bout de l'évolution. Car bien que ce ne soit pas dit explicitement ⁽¹³⁾, l'oeuvre toute entière s'inscrit, dans le contexte de la guerre froide idéologique, comme une tentative de substituer au matérialisme historique de l'économie marxiste un cadre d'analyse non marxiste des économies et des sociétés ⁽¹⁴⁾ : alors on peut former l'hypothèse qu'il ne fallait pas inclure le temps dans ce cadre ⁽¹⁵⁾.

Occupons-nous plus particulièrement du marché. La thèse de Polanyi est que, par son influence restrictive (son réductionnisme), l'approche économique (formelle) lie étroitement le marché, le commerce et la monnaie alors qu'il s'agit au regard de l'histoire économique de phénomènes distincts :

- le commerce et la monnaie sont très anciens alors que les marchés bien que connus au néolithique, n'ont eu d'importance que tardivement ;

- les marchés formateurs de prix, seuls véritables constituants d'un système de marché, n'existaient pas avant le 1er millénaire av. J.-C. et il devait y être

(13) Il y a toutefois dans Trade and Market un dérapage révélateur : le chapitre où il est argué que l'économie n'a pas de surplus parce que la théorie de la plus-value est fautive (Harry W. PEARSON, chap. 16, pp. 320 sq.).

(14) L'ouvrage révélateur de ce climat est celui de K. WITTFOGEL, Le despotisme oriental, traduction française 1964, Paris, Ed. de Minuit.

(15) Ce qui est paradoxal et quant au sujet (le marché) et quant à la spécialité de l'auteur : historien économiste.

suppléer par d'autres types de commerce.

Polanyi montre que, par la variété de leurs éléments, de leurs formes ou de leurs usages, le commerce, la monnaie, le marché constituent des phénomènes autonomes dont la conjonction n'opère que dans l'économie de marché gouvernée par un système de prix formés par une offre et une demande exprimées en monnaie (étalon de valeur et instrument général d'échange).

Comme Polanyi promène son regard sur trois millénaires d'histoire humaine et des sociétés du passé et du présent dont l'économie est diversement complexe, le système de marché formateur des prix ne tient qu'une place limitée dans sa vision. Le balayage historique et ethnologique auquel il est procédé dans Trade and Market procure à la curiosité d'autres satisfactions, typologie des échanges (gift trade, administrated trade, market trade), formes de la monnaie (Limited purpose money, General purpose money)⁽¹⁶⁾ qui viennent nourrir les espoirs d'une anthropologie de l'économie appelée à se constituer en économie générale.

III. Résumons : le marché s'inscrit dans la typologie des échanges entre les individus et les groupes : réciprocité, redistribution, échange généralisé. Cette typologie est celle des formes d'intégration économique possible. Le marché correspond à l'état des sociétés au sein desquelles l'économie se trouve le moins "encastrée" dans la structure sociale.

Il n'en demeure pas moins que pour autonome qu'elle soit, la sphère de l'économie, comme on dit, n'est pas indépendante de la société. Le marché s'inscrit, comme les formes d'intégration économique par l'échange, dans un monde institutionnel. Différents phénomènes rappellent, dans les domaines de l'histoire économique et de l'économie comparée, le caractère institutionnel du

(16) Gift trade : échange de présents. Le modèle auquel Polanyi se réfère est la kula de Malinowski (Les argonautes du Pacifique occidental). Cela recouvre en fait tous les échanges de biens et de services à base de réciprocité dans les communautés familiales et locales, dons et contre-dons, échanges de plats de nourriture, travail à charge de réciprocité.

Administrated trade : commerce administré. Cf. supra.

Market trade : les activités de commerce et d'échanges en monnaie ou par troc dans le cadre d'un marché.

Limited purpose money : monnaie à usage limité (dans chaque sphère spécifique d'une économie multicentree, selon la terminologie de Bohannan, op. cit.).

General purpose money : monnaie à usage général de l'économie de marché.

marché : le commerce "administré", les places de commerce spécifiques appelées ports of trade, le rôle de la monnaie dans l'unification progressive de l'économie et le développement du marché. Cette importance des conditions institutionnelles n'est nullement absente de l'économie contemporaine, qu'il s'agisse de nombre de s commerces spéciaux (armements lourds, équipements spatiaux, nucléaire...), des zones économiques spéciales (zones franches...) ou tout simplement des hiérarchies monétaires qui reconstituent, au sein d'un espace planétaire capitaliste théoriquement ouvert au marché, des sphères de circulation économique distinctes, avec des accords de trocs transnationaux qui se substituent à la monnaie défailante, pour cause de pénurie de devises (ex. les échanges voitures-café de la Régie Renault).

On ne rappellera jamais assez, non plus, que le fonctionnement de l'économie de marché suppose qu'un certain nombre de conditions d'ordre institutionnel soient réunies : sécurité des transactions (dimension politique du marché), existence d'une demande solvable exigeant la rémunération substantielle et durable des agents économiques (dimension sociale), formation d'une épargne disponible pour l'investissement (reproduction élargie de l'offre).

Les aspects institutionnels sont, pour l'économie de marché, beaucoup plus que nécessaires : consubstantiels. Dans La grande transformation, Polanyi exprime l'idée que le fonctionnement du marché nécessite, pour se développer pleinement, plus qu'un régime économique libéral : la démocratie ⁽¹⁷⁾. Tout à leur hantise d'abattre l'Ancien Régime, les physiocrates et les libéraux de l'école française (lesquels nourrissent encore les tenants français de l'économie libérale) ont concentré leurs aspirations économiques sur le mot d'ordre "laissez-faire, laissez-passer", négligeant ainsi une prise en compte institutionnelle nécessaire. Dans le monde contemporain, qu'il s'agisse du Sud ou de l'Est, voire de l'Ouest, la question est peut-être moins de déréglementer au risque de déréguler (les mots n'ont pas le même sens en français) que de se demander quel marché instituer et à quel prix.

Claude Robineau, septembre 1992.

(17) i.e. un régime de liberté non seulement économique mais politique (autonomie des sujets économiques). La liberté économique est nécessairement limitée, sauf à tomber dans des situations de "capitalisme sauvage". Ne pas oublier le mot de Lacordaire : entre le fort et le faible c'est la liberté qui opprime et c'est la loi qui affranchit.

JOURNEES DES ECONOMISTES DE L'ORSTOM
SUR LE THEME DU MARCHE

Paris, septembre 1992

L'APPEL AU MARCHE DANS LES POLITIQUES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL:
INCANTATION OU ISSUE?

Alain VALETTE
Département SUD
Dakar

En 1992, quand un ministre africain de l'économie rencontre un autre ministre africain de l'économie, que se racontent-ils? A peu près certainement des histoires d'ajustement. Et pas n'importe quel ajustement - car de tous temps, les économies se sont ajustées - mais celui qu'il est dorénavant convenu d'appeler "structurel". L'utilisation de ce qualificatif renvoie alors à un ensemble tout à fait précis d'options dans les divers champs de la politique économique, associant actions de court terme pour comprimer la demande - c'est le classique volet "stabilisation", dont le Fonds Monétaire International est le spécialiste - et actions de long terme sur l'offre et les paramètres institutionnels - c'est l'ajustement structurel proprement dit, domaine d'excellence de la Banque Mondiale.

Lors des décisions visant à résorber la crise financière comme dans les mesures cherchant à créer les conditions d'une reprise de la croissance, la référence au marché est omniprésente. Cette invocation fait appel, tantôt, au sens restreint du concept quand sont mis en avant les bienfaits du système concurrentiel de confrontation directe offre/demande, tantôt à son acception plus globale, quand est affirmé l'indispensable retour à une économie libérale d'initiative privée. En prenant appui sur le cas du Sénégal, c'est ce couple ajustement structurel/marché que nous nous proposons d'aborder, en deux temps: d'abord en s'intéressant à la démarche logique qui lie les deux termes dans la conception des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), ensuite en faisant le point de ces tentatives d'insertion d'un régime concurrentiel dans quelques domaines de la politique industrielle.

I. POURQUOI LE MARCHE?

L'inspiration néo-classique des fondements théoriques de l'ajustement structurel n'a plus à être démontrée (L'héritau, 1986). Mais, plus précisément, comment la référence au marché s'insère-t-elle dans le raisonnement? Dans la rationalité de l'ajustement, on peut dire que le modèle du marché s'impose par une affirmation et par un rejet ou par un endroit et son envers.

L'endroit, c'est le soubassement libéral orthodoxe qui postule (et démontre théoriquement) qu'un système productif optimal repose toujours sur deux pieds:

* Au niveau micro-économique, l'individualisme utilitariste. La maximisation des intérêts personnels est le seul moteur permanent et universel capable de générer le progrès et l'efficacité.

* Au niveau macro-économique, le libéralisme concurrentiel. Tout en multipliant les raffinements, tels "l'information imparfaite" de Lucas, ou la "double autonomie du marché" de Hayek (Mankiw, 1990), la nouvelle économie libérale attribue toujours au seul système concurrentiel la capacité d'atteindre un état à la fois d'équilibre et d'optimum, maximisant la production aux meilleurs prix.

Dans cette optique, l'ajustement proposé (imposé diront certains) vise au rétablissement d'une organisation économique où l'égalisation des différentes offres et demandes s'établit sous l'effet de la concurrence et où la recherche de l'intérêt personnel est le vecteur de l'efficacité collective: c'est la définition même d'une économie de marché. Partant d'une situation donnée où la réalité s'écarte de ces axiomes, les conséquences opérationnelles sont évidentes: toute politique économique doit libérer l'initiative individuelle et faire en sorte que les conditions de la production et de l'échange s'approchent (restons réalistes) d'un état de concurrence.

Mais, dans le cas de l'Afrique, la référence au marché peut également être interprétée comme un envers, une antithèse: l'ajustement structurel, c'est l'échec de l'Etat. C'est donc également en s'opposant - à l'Etat africain, version années 60/70 - que les tenants de l'ajustement structurel prônent un rééquilibrage en faveur du marché. Que lui est-il reproché à cet Etat? Trois griefs principaux:

* D'abord d'être trop grand, trop coûteux, peu efficace, de se mêler, mal, de tout. Ensemble de critiques évoquant aussi bien les lourdes administrations centrales que les tentaculaires secteurs parapublics et que l'on peut synthétiser par la formule: trop d'Etat (Deng, 1991).

* Ensuite, et c'est rédhibitoire au regard d'une approche concurrentielle, d'avoir introduit des distorsions dans la formation des prix et dans l'allocation des ressources, réglementant à tort et à travers, subventionnant par ci, protégeant par là, au gré des conjonctures et des influences. Il n'y a plus de règles du jeu, ou des règles occultes et fluctuantes. Il faut revenir à une "vérité" des prix et une

transparence des transactions. Le marché en est la modalité incontournable.

* Enfin, et, curieusement, cette critique est peu relevée par les observateurs bien que parfaitement claire et présente dans de nombreux documents de la Banque Mondiale (Banque Mondiale, 1989), d'être conduit par des gouvernements parasitaires. Obscurantisme bureaucratique, arbitraire, recherche de rentes, manque de démocratie bloquant l'expression des énergies locales, voilà quelques autres formes de l'échec de l'Etat africain auxquels une thérapeutique par le marché est censée remédier.

De cet argumentaire qui tient pour partie de la profession de foi, pour partie du diagnostic empirique, découle un ensemble de mesures communes à tous les PAS du monde, abondamment décrites et commentées (Quarcoo, 1990). Toutes ne relèvent pas de la problématique de l'échange marchand stricto sensu, en particulier les aspects d'ajustement par la demande s'appuyant sur la pression fiscale, l'encadrement du crédit et la compression de la masse monétaire. L'empreinte du marché est beaucoup plus évidente dans les inévitables volets de l'ajustement par l'offre que sont la réhabilitation du secteur productif privé, le désarmement douanier, le développement des exportations sur la base des avantages comparatifs et la déréglementation des prix internes.

Mais des intentions affichées aux réalités vécues, le fossé est large.

2. LE MYTHE ET LES REALITES

La question de l'évaluation ex post des PAS en Afrique reste ouverte. La grande diversité des situations nationales face à une impulsion qui embrasse la quasi totalité des compartiments de la politique économique conduit à des appréciations obligatoirement nuancées (Khan, 1990). Cependant, si l'on se cantonne aux pays de la Zone Franc, trois tendances semblent largement partagées après quelques années d'ajustement structurel (Leenhardt, 1991): premièrement, une réelle diminution des déficits budgétaires; deuxièmement, une amélioration des balances courantes, même si elle est parfois très conjoncturelle ou si elle doit souvent plus à une baisse des importations qu'à une hausse des exportations; troisièmement, un échec patent - stagnation ou recul - en matière de taux de croissance. Or c'est bien dans ce domaine de la reprise des variables d'activité (production, investissement) que le recours aux mécanismes du marché était censé porter fondamentalement ses fruits.

Les causes de ce revers général en matière de croissance sont bien sûr multiples, à la fois externes, comme la baisse des cours des matières premières ou l'attraction des capitaux étrangers pour d'autres zones, et internes comme la faiblesse chronique de l'épargne ou la contraction de la demande (Thomas, 1989). Il s'agit là d'explications indubitables, importantes, mais cependant non suffisantes. En effet, si l'on revient à la recherche de facteurs directement liés à cette idée nodale du marché comme stratégie de sortie de crise, deux autres types d'explications doivent être avancés. En premier lieu, cette réintroduction des impulsions attachées au marché a davantage relevé de l'instillation, du goutte à goutte que de la bourrasque libérale annoncée. Autrement dit, on n'a pas tant ajusté que ça. Par certains côtés, c'est peut-être dommage car on ne saura finalement jamais ce qu'aurait donné une véritable révolution concurrentielle! En second lieu, dans les quelques domaines où la régulation par le marché a vraiment été poussée, sa non pertinence est vite devenue évidente. On donnera quelques exemples de cette double résistance, inspirés de la situation sénégalaise, mais très certainement extrapolables à d'autres pays.

* Une désétatisation tronquée

Il serait injurieux de parler de facticité à ces centaines d'agents qui ont été licenciés pour cause d'ajustement structurel. Encore que, si les salariés des entreprises parapubliques ont été effectivement nombreux à perdre leur emploi, ce "dégraissage" doit être très relativisé pour les fonctions publiques centrales; et ce, aussi bien quant à son ampleur (en retenant, non les chiffres affichés dans les conditionnalités initiales, mais le nombre de départs réels) que dans ses modalités: libre choix, primes de départ, plans d'accompagnement, etc. (Berg, 1990).

Mais ce qui est évoqué ici par désétatisation, c'est moins cette réduction des masses salariales que l'amputation prédite des fonctions régulatrices de l'Etat et le bouleversement promis de l'environnement institutionnel. En la matière, force est de reconnaître que l'interventionnisme ne s'est jamais aussi bien porté que depuis la mise en place des PAS. Si des privatisations d'entreprises ont bien eu lieu, pour le reste, dans le domaine réglementaire, c'est plutôt la pléthore que le régime sec.

Certes, mettre en oeuvre une nouvelle politique nécessite la production de nombreux textes. Ceux-ci sont-ils alors plus libéraux? Incontestablement oui, mais le plus souvent sans

rupture, en prenant bien garde de ne pas toucher à l'essentiel. Fermer une Caisse de Stabilisation ou libéraliser le prix des intrants agricoles ne sont-ils pas des preuves d'un revirement significatif? Non, quand la dite Caisse était de toute façon devenue incapable de jouer son rôle de soutien ou quand, parallèlement à la suppression des subventions aux engrais, est mise en place une procédure plus discrète de financement de groupements de producteurs. Dans le domaine de la politique industrielle, les exemples abondent: on baisse la protection des industries nationales: oui, mais pas trop tout de même et en mettant en place des mercuriales à l'effet inverse; on modifie le code du travail: oui, pour permettre le renouvellement des contrats à durée déterminée, pas pour toucher au SMIG ni au rôle de l'inspection du travail; on amende le code des investissements: oui, pour introduire une dégressivité dans le temps, pas pour mettre en question les exonérations, etc. Effet secondaire non négligeable de ce tourbillon de réformes: les opérateurs économiques ne savent plus où donner de la tête (les services administratifs non plus, du reste), d'où un climat d'incertitude très préjudiciable à l'investissement.

Hormis le domaine de la privatisation - et encore, avec des modulations notables: importante en Côte d'Ivoire, très limitée au Sénégal - la fameuse logique du marché a beaucoup plus alimenté les débats qu'imprégné la nouvelle donne institutionnelle. En réalité, les PAS ont donné lieu à quelques points de fixation - cession au capital privé étranger de tel monopole public ou libéralisation des prix de quelques produits sensibles - qui ont réussi le paradoxe d'accaparer l'attention et les mécontentements sans avoir donné lieu à des modifications "structurelles", c'est à dire profondes et définitives, du mode de gestion de l'économie. Le secteur public a sans doute vu son emprise réduite en tant que producteur, mais très peu ses fonctions interventionnistes et régulatrices.

* Le marché et ses défauts.

A ce premier élément de scepticisme sur la prégnance de la rationalité concurrentielle, s'en ajoute un second: le marché, ça ne marche pas! Il ne s'agit plus cette fois d'ambiguïtés tenant au caractère velléitaire de la transition au plan institutionnel, mais du constat que d'importants dysfonctionnements se font jour dans les mécanismes du contrôle marchand. Trois domaines illustrent bien ces dérèglements par rapport aux résultats attendus: le mythe de l'entrepreneur, les dés pipés de l'avantage comparatif et l'utopie de la régulation par les prix.

L'ajustement structurel est censé briser le carcan

qui freine l'émergence de l'entreprise privée. L'initiative individuelle a pu parfois être effectivement débridée grâce à certaines déréglementations. Mais pas toujours dans la direction souhaitée. La catégorie d'opérateurs qui a trouvé son oxygène dans les premières décisions de libéralisation n'a qu'un lointain rapport avec le vertueux entrepreneur schumpétérien puisqu'il s'agit essentiellement de commerçants, petits ou grands, nationaux ou étrangers, plus portés sur les "coups" que sur l'accumulation productive. La libéralisation du commerce intérieur (par exemple, la suppression des monopoles des offices publics pour les produits agricoles) et extérieur (abandon des contingentements et des licences d'importateurs) a eu des effets autrement plus immédiats que les larges panoplies de mesures de promotion industrielle. Effets rapides mais également néfastes lorsqu'est recréé le face à face paysan/collecteur-banquier ou quand les industries locales doivent affronter des importations aussi irraisonnées que subites de produits manufacturés de toutes provenances.

Pourquoi le marché ne permet-il pas de vaincre aussi rapidement la rareté des entrepreneurs dans la sphère productive? Parce que les éléments apportés par la logique concurrentielle sont, à court terme, d'ordre matériel et technique, mais laissent dans l'ombre les facteurs non matériels, c'est à dire socio-culturels. Or on sait depuis Weber que le problème de l'expansion du capitalisme libéral n'est pas celui de la disponibilité du capital mais celui du développement de "l'esprit du capitalisme". Tant que le profit est plus résidu que moteur, que l'intérêt recherché est plus social que financier, que la motivation pour des gains de subsistance prime le réinvestissement, les déréglementations risquent de continuer à susciter plus de vocations de mercanti que d'industriels.

A propos du principe des avantages comparatifs, il faut rendre cette justice à la Banque Mondiale que l'institution n'a jamais balayé l'argument de la protection des industries naissantes (Meier, 1989) et que les taux de protection finalement atteints restent à des niveaux très substantiels (jamais moins de 40% quand produits mondiaux et nationaux sont en compétition). Au nom de la recherche d'une meilleure efficacité de l'industrie nationale, le désarmement douanier n'en reste pas moins un des piliers des PAS et le respect des avantages comparatifs un objectif. Deux difficultés surgissent alors.

Premièrement, cette déprotection douanière est trop systématique à un double titre: d'abord, pour chaque pays, elle est très peu sélective dans l'éventail des produits, s'appliquant sans discernement, ce qui est la négation de toute politique

industrielle réaliste. Il est souvent question de "créneaux" dans la littérature de la Banque, on n'en voit guère la concrétisation dans les nouveaux systèmes douaniers nationaux. Ensuite, elle est appliquée simultanément dans tous les pays sous ajustement structurel, et l'on sait s'ils sont nombreux! Il y a une néfaste incongruité à prôner une spécificité (fondement du principe des avantages comparatifs) à plusieurs pays en même temps, alors que ces "spécificités" risquent d'être bien souvent les mêmes pour les dits pays (voir le rôle de la Banque Mondiale dans l'émergence des cacaoyères asiatiques face à celles d'Afrique centrale).

Une seconde difficulté tient au caractère totalement artificiel de nombreux prix mondiaux. Il n'est pas besoin de s'étendre sur les innombrables subventions que les pays riches accordent à leurs produits agricoles jetés sur le marché mondial, ni sur les pratiques de dumping des pays asiatiques pour leurs produits manufacturés, ni sur l'enchevêtrement des réglementations que le GATT a bien du mal à réduire. Un simple exemple: les conserveries de poissons sénégalaises, déjà bien attaquées par leurs concurrentes thaïlandaises, viennent de faire les frais de la lutte contre ... la drogue! Non que l'on ait trouvé quelque cocaïne dans leurs boîtes, mais tout simplement parce que la CEE, encourageant la diversification agricole entreprise par certains pays latino-américains pour lutter contre la culture du coca, a décidé d'exempter de taxes leurs conserves de poissons. Si les prix externes sont de nature aussi aléatoire, la référence à un quelconque avantage comparatif devient, à son tour, de plus en plus provisoire et donc totalement arbitraire.

Sur le plan intérieur, les tentatives de régulation par les prix se heurtent également à des rigidités structurelles que les ajustements du même nom ont été incapables de lever. Ces résistances fortes concernent aussi bien les marchés des produits que ceux des facteurs.

L'échange interne de nombreux produits manufacturés nationaux est caractérisé par l'autonomisation. Celle-ci est la résultante de deux traits qui s'additionnent: la protection externe évoquée plus haut et qui perdure bien au delà des années de démarrage, et la fréquence des situations d'oligopole, voire de monopole. Les PAS s'attaquent à la première, mais ne peuvent pas grand chose contre la seconde. En régime de concurrence monopolistique ou oligopolistique, il est bien connu que les prix font preuve d'une grande résistance à la baisse et qu'à une lutte par les prix se substitue une lutte par la différenciation du produit: marques, service ... C'est bien ce type de stratégie d'adaptation qui est constaté au Sénégal: un effet de cliquet

pousse les entreprises à entreprendre bien d'autres modalités de réaction avant d'envisager une baisse de leurs prix unitaires (Valette, 1991).

Un phénomène du même ordre s'applique aux prix du facteur travail. Pourquoi les entreprises du secteur moderne ne baissent-elles pas la rémunération du travail face à une offre quasi illimitée? Parce que la réglementation du travail ne le permet pas - maintien du SMIG et des conventions collectives - est une réponse de premier degré et incomplète. L'explication fondamentale n'est pas d'ordre réglementaire, elle est politique et économique. Politique car, même s'ils représentent moins du tiers ou du quart de la population active urbaine (10% et moins de la population active totale), les salariés des secteurs publics et privés constituent un groupe social stratégique que tout pouvoir central doit se ménager. Economique, car les employeurs savent bien, même si c'est de façon empirique, la validité de la notion de salaire d'efficience, en dessous duquel la démobilité ou, au contraire, la contestation induisent plus d'effets négatifs que de gains de productivité. De fait, malgré les blocages de salaire officiels, on constate bien une progression des salaires individuels réels, par un processus de déconnexion des rémunérations par rapport aux salaires de base des grilles formelles (enquête ORSTOM Sénégal en cours d'analyse).

La logique de l'ajustement structurel, dans son objectif de recherche des conditions d'une croissance durable pour les économies africaines, mise sur la concurrence et l'initiative privée. Mais le marché n'est pas une mécanique abstraite, indépendante des valeurs et des pratiques d'une société. Ses automatismes supposés se heurtent à contraintes sociales et à des rigidités économiques structurelles plus fortes que prévues. Le projet ultime n'est pas la compétition, c'est la croissance partagée qui assure l'emploi. Le libéralisme bâtard mis en oeuvre dans les PAS n'a pas encore fait pas la preuve qu'il est le meilleur véhicule de cette ambition. " L'Afrique doit rechercher les modèles qui lui conviennent". L'auteur de cette citation pleine de justesse? La Banque Mondiale bien sûr (Banque Mondiale, 1989, p. 229)!

BIBLIOGRAPHIE

(Ouvrages cités)

BANQUE MONDIALE, 1989 - *L'Afrique subsaharienne. De la crise à une croissance durable*. 346 p.

BERG ASSOCIATES, 1990 - *Adjustment postponed: economic policy reform in Sénégal in the 1980s*. US AID, Dakar, 253 p.

DENG (L.), KOSTNER (M.), YOUNG (C.) (eds), 1991 - *Democratization and structural adjustment in Africa in the 1990s*. African Studies Program, University of Wisconsin, Madison, 218 p.

LEENHART (B.), L'HERITEAU (M.F.), NANA TANKE (C.), 1991 - *Une décennie d'ajustement en Afrique. Performances comparées de 28 pays africains, 1980- 1989*. Notes et Etudes n° 43, Caisse Centrale de Coopération Economique, Paris, 41p. + annexes.

L'HERITEAU (M.F.), 1986 - *Le Fonds Monétaire International et les pays du Tiers Monde*. PUF, 277 p.

KHAN (M. S.), 1990 - *The macro-economics effects of fund-supported adjustment programs*. IMF Staff Papers, vol. 37, n° 2, june.

MANKIW (N. G.), 1990 - *A quick refresher course in macro-economics*. Journal of Economic Literature, déc. Repris sous le titre: *Les grandes voies de recherche en macro-économie depuis 1970*. Problèmes Economiques, n° 2243, oct. 1991.

MEIER (M.), STEEL (W. F.) (eds), 1989 - *Industrial adjustment in sub-saharan Africa*. World Bank, Oxford University Press, 293 p.

QUARCOO (P.K.), 1990 - *Structural adjustment programmes in sub-saharan Africa: evolution of approaches*. African Development Review, vol 2, n° 2, Banque Africaine de Développement, : 1-26.

THOMAS (V.), CHHIBBER (A.), 1989 - *Les réformes dans le cadre de l'ajustement: un bilan*. Finances et Développement, vol. 26, n° 1 :28-31

VALETTE (A.), 1991 - *Enjeux et réalités d'une politique publique: la NPI sénégalaise*. Communication au colloque CEAN-IFAN: "Etat et société au Sénégal: crises et dynamiques sociales", Bordeaux, 22-24 octobre 1991. ORSTOM, Dakar, 18 p.

OU EST LE MARCHÉ?

Réflexions à partir d'un exercice de modélisation comparée Afrique–Amérique Latine

FRANÇOIS ROUBAUD

INTRODUCTION

Il ne fait aujourd'hui aucun doute que la bataille pour le marché a été gagnée (provisoirement peut-être), et ce à trois niveaux au moins: idéologique, théorique, et de la politique économique). L'économie "main-stream", grâce à son extraordinaire pouvoir unificateur n'a jamais été aussi puissante qu'aujourd'hui, malgré les tentatives d'amendements marginaux du principe marginaliste. Les modèles d'équilibre général calculables se généralisent dans les PED et en Afrique tout particulièrement ⁽¹⁾, comme si l'objectif à atteindre était d'ores et déjà réalisé. La parabole walrasso–parétienne y perd son statut de fable théorique pour servir de descripteur opérationnel des économies réelles.

A l'échelle planétaire, le front de résistance aux vertus du marché omniscient s'est effondré, et les derniers Etats rebelles et anachroniques se comptent sur les doigts d'une main déjà partiellement amputée. On attend leur chute dans les jours qui viennent. Le FMI compte 167 Etats membres.

Les programmes d'ajustements structurels ont fait tâche d'huile. Ils uniformisent comme jamais jusqu'à lors les politiques économiques menées dans les PED (avec ou sans l'aide des institutions de Bretton–Woods).

Cette adoption souvent aveugle des lois du marché pur pour résoudre les problèmes de développement semble fort bien s'accommoder de l'échec relatif des PAS en Afrique, de l'expérience historique de constitution des économies aujourd'hui développées, ou encore des lacunes patentes de la théorie néo–classique, même nouvelle.

L'instauration du marché est donc un objectif universel; soit! Mais qu'est ce que l'objet empirique "marché"? Où l'a-t-on déjà vu fonctionner concrètement: dans quels pays, dans quels secteurs, sous quelles formes?

Nous nous placerons ici sur le terrain de la macro–économie appliquée; et plus particulièrement celle qui s'attache aux PED. Si dans ce champ de recherche, l'appel à fonder micro–économiquement la macro–économie a bien été entendu, les nouveaux raffinements du traitement des marchés imparfaits (information incomplète, externalités, contrats implicites, salaires d'efficience, etc.) n'ont pas encore été intégrés. Pourtant des efforts ont été entrepris pour prendre en compte la concurrence imparfaite. C'est en particulier le cas du modèle dont nous rendrons compte ci–dessous.

A partir d'un exercice de modélisation comparée Afrique Amérique Latine, nous nous interrogerons sur l'aptitude des économistes à formaliser les mécanismes de marché dans les modèles, et sur leur capacité à identifier sa présence.

1) Nous n'analyserons pas ici les multiples facteurs de cet engouement récent.

I.- UN EXERCICE DE MODELISATION

Dans un article récent, trois économistes de renom se sont employés à tenter d'estimer les conséquences des programmes d'ajustement sur la distribution des revenus dans les pays en développement (2). L'objectif de l'étude est de montrer que l'on ne peut attendre de ces politiques génériques des effets uniformément bénéfiques, quel que soit le train de mesures mise en oeuvre et surtout quelles que soient les caractéristiques des économies auxquelles on les applique.

En s'appuyant sur un modèle d'équilibre général calculable (MECG) particulièrement sophistiqué (3), les auteurs analysent l'impact de quatre types de politiques d'ajustement (4) (stabilisation standard, ajustement avec rationnement, ajustement structurel, ajustement avec redistribution) suite aux chocs externes qui ont touchés les PED au cours des années 80, sur deux économies archétypes: une économie de type africaine et une économie de type latino-américaine (5). L'exercice consiste à réaliser des simulations de politiques économiques à partir d'un même modèle (formes fonctionnelles des fonctions de production ou de consommation, catégories de facteurs, de secteurs ou de ménages identiques), mais où les deux économies auxquelles on applique le modèle ont des caractéristiques particulières.

Nous ne attarderons pas ici sur la logique de fonctionnement des MECG ni sur les objectifs propres de cette maquette (6), pour nous attacher aux spécifications qui sont censés styliser les différences entre les deux économies archétypes. Ces différences sont de trois ordres. En premier lieu, ce qu'on pourrait appeler "**les conditions initiales**" ne sont pas identiques. Par exemple, le niveau de qualification de la main d'oeuvre, le poids du secteur manufacturier ou le niveau de la dette est plus faible dans l'archétype africain que dans le cas latino-américain. En second lieu, **les paramètres structurels** de l'économie n'ont pas la même valeur dans les deux cas. De façon caractéristique, les élasticités-prix d'offre et de demande sont inférieures pour l'archétype africain. Enfin et surtout, **les marchés ne fonctionnent pas sur le même mode dans les deux archétypes**. C'est cet aspect que nous allons regarder de plus près.

Le tableau n°1 résume les deux modes de bouclages macro-économiques du modèle.

2) BOURGUIGNON F., de MELO J., SUWA A., "Distributional Effects of Adjustment Policies: Simulations for Archetype Economies in Africa and Latin America", *The World Bank Economic Review*, vol.5, n°2, Washington, 1991, pp.339-366.

3) Les auteurs préfèrent parler de "maquette" dans la mesure où le modèle peut simuler différents modes de bouclages macro-économiques qui s'éloignent sensiblement de l'équilibre de concurrence pure et parfaite sur tous les marchés (équilibres de sous-emploi, etc).

4) "packages" en anglais.

5) Dans l'abstract de l'article, les auteurs vont jusqu'à parler de "an average Latin American economy and an average African economy".

6) On précisera simplement qu'ils sont particulièrement ambitieux dans la mesure où elle prétend saisir les effets de court moyen et long terme des politiques de stabilisation et d'ajustement structurel sur la distribution des revenus.

TABLEAU 1
LES HYPOTHESES DU MODELE

ARCHETYPE AFRICAÏN	ARCHETYPE LATINO-AMERICAIN
<p><u>Secteur financier:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - offre de monnaie exogène; - pas de marché des titres; l'Etat ne possède que des titres étrangers; - les ménages détiennent de la monnaie et l'actif des entreprises; - les entreprises utilisent du capital productif et empruntent auprès du système bancaire. <p><u>Marché des capitaux internationaux:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - capacité d'emprunt de l'Etat limitée; - les ménages et les entreprises n'ont pas accès au marché des capitaux internationaux. <p><u>Marché du travail:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - salaires flexibles dans l'agriculture; rigidité à la baisse du salaire nominal dans le secteur moderne. <p><u>Marché des biens:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - prix flexibles pour tous les secteurs. 	<p>...</p> <ul style="list-style-type: none"> - offre de monnaie partiellement endogène; - marché des titres; l'Etat possède des titres et étrangers; - le portefeuille des ménages est constitué de monnaie, de titres étrangers et d'actif des entreprises; - les entreprises utilisent du capital productif, empruntent auprès du système bancaire national et sur les marchés des capitaux internationaux. - capacité d'emprunt de l'Etat et des entreprises limitée; pas de limites pour les ménages. - salaires flexibles dans l'agriculture; indexation parfaite dans le secteur moderne (rigidité absolue du salaire réel). - taux de mark-up dans le secteur moderne; prix flexibles ailleurs.

Parmi ce corpus d'hypothèses, nous ne nous pencherons que sur celles qui concernent le mode de fonctionnement des deux types de marché centraux de la sphère réelle de l'économie: le **marché des biens** et le **marché du travail**. Dans les deux cas considérés, c'est l'archétype africain qui présente le plus haut degré de flexibilité. Celle-ci traduit, pour les modélisateurs, la présence des mécanismes traditionnels de concurrence, où les marchés sont apurés par les prix plutôt que par les quantités (phénomènes de rationnement).

En effet, c'est la flexibilité des prix (prix des biens sur le marché des biens, salaires sur le marché du travail) qui permet à la confrontation des offres et des demandes de déboucher sur un équilibre concurrentiel, et par voie de conséquence, qui assure l'allocation optimale des ressources. C'est donc la plus ou moins grande flexibilité des prix qui traduit, dans les modèles appliqués, l'existence plus ou moins généralisée de mécanismes de marché; soit la plus ou moins grande efficacité d'une économie donnée.

Les auteurs admettent l'imperfection des mécanismes concurrentiels sur les deux continents. Localement, dans certains secteurs, il existe des rationnements, conduisant à la non utilisation de tous les facteurs de production (chômage, taux d'utilisation des capacités de production inférieur à l'unité). Ces limites (entraves) aux marchés différencient les deux archétypes.

En l'occurrence, l'archétype africain "domine", au sens de la concurrence, l'archétype latino-américain, et ce sur les deux marchés considérés. Sur le marché des biens, les prix sont supposés parfaitement flexibles en Afrique, alors qu'en Amérique Latine, il n'y a pas d'ajustement offre-demande dans le secteur moderne. La formation des prix passe par la fixation d'un taux de mark-up par les entreprises. Sur le marché du travail, si les salaires sont flexibles dans l'agriculture et le secteur informel pour les deux archétypes, les auteurs reconnaissent l'existence de rigidités dans le secteur moderne. Mais celles-ci sont plus marquées en Amérique Latine qu'en Afrique. Alors que dans le premier cas l'indexation des salaires au coût de la vie est parfaite, cette rigidité à la baisse n'est plus que nominale en Afrique (possibilité de baisse des salaires en termes réels).

Il est clair qu'une telle formalisation joue de façon cruciale sur les résultats du modèle. Toutes choses égales par ailleurs, elle conduit à obtenir une meilleure réaction aux chocs exogènes (environnement international) et aux politiques d'ajustement consécutives aux économies les moins rigides, soit ici à l'archétype africain.

Dans le cas d'espèce, la faculté d'adaptation supposée des marchés africains est un facteur positif tellement puissant que pour les quatre politiques retenues, le redressement de l'archétype africain est, in fine, bien meilleur que dans le cas latino-américain, tant en termes de croissance que de redistribution des revenus. C'est à dire que, compte tenu des spécifications numériques retenues, l'efficacité relative des marchés en Afrique contrebalance les autres faiblesses structurelles des économies du continent et qui sont prises en compte dans le modèle (faibles élasticités, marché financier embryonnaire, etc) (7).

Evidemment ce résultat est plutôt contre-intuitif, à l'heure où personne ne parierait un sou sur la capacité de l'Afrique à redresser le bilan économique catastrophique qui est son lot depuis plus de 10 ans. Cette étude semble conduire à énoncer le paradoxe suivant: plus les secteurs informels et agricoles sont importants et plus les économies sont flexibles, donc plus les mécanismes de marchés sont développés. En forçant le trait, tout se passe comme si, il existait une relation inverse entre niveau de développement d'un pays et intensité des mécanismes de marché concurrentiel. Ce serait donc l'Afrique qu'il faudrait donner en exemple aux autres continents (y compris le nôtre) pour leur apprendre le marché.

Ce constat nous amène à poser un certain nombre de questions sur la validité des hypothèses retenues dans cet exercice, et dans une perspective plus large, à nous interroger sur l'adéquation de la formalisation dans les modèles des mécanismes de marché concurrentiel. Du point de vue de l'économie théorique, la flexibilité des prix est-elle une condition nécessaire et suffisante pour caractériser une économie de marché de concurrence pure et parfaite? Du point de vue de l'économie appliquée, les spécifications retenues pour l'Afrique et l'Amérique Latine sont-elles conformes à la réalité de ces pays?

7) Seules les exportations croissent moins vite en Afrique étant donnée la faible élasticité-revenu des produits primaires dans lesquels ces économies sont spécialisées.

II.- QUELQUES REFLEXIONS SUR LES FORMES DU MARCHE DANS LES PED

Nous reprendrons ici la distinction entre marchés des biens et marché du travail et nous passerons en revue un certains de points litigieux qui nous font douter de la validité des hypothèses retenues dans l'exercice de comparaison.

Le marché des biens

Est-il raisonnable de postuler que la structure de production africaine constitue une économie concurrentielle?

Un certain nombre d'arguments plaident en faveur de la thèse inverse. En premier lieu, la plupart des branches du secteur moderne sont organisées autour d'oligopoles, voire de monopoles qui n'ont rien de naturel. Dans certains pays, de nombreuses filières ne sont représentées que par une seule entreprise, très souvent appartenant au secteur public. En second lieu, il faut rappeler que l'Afrique est caractérisée par une base industrielle extrêmement faible et un secteur para-public omniprésent. Des pans entiers de l'économie nationale échappent aux lois du marché et sont régis par les logiques de l'économie administrée. Enfin, si l'on ajoute à ces deux types d'entreprises (oligopoles privés nationaux, établissements publics) la présence non négligeable des entreprises multinationales, dont les règles de fixations des prix sont dictées par la logique du commerce intra-firme, entre la maison mère et les différentes filiales, la part du secteur moderne de type concurrentiel dans les branches marchandes se réduit à une peau de chagrin.

Du côté de l'agriculture, on voit mal comment on peut prétendre qu'elle fonctionne comme un marché concurrentiel. D'une part, les cultures de rente sont mises en coupe réglées par les caisses de stabilisation et autres "marketing boards" ⁽⁸⁾, qui fixent plus les prix en fonction des besoins de financement du déficit public que de la rémunération au coût marginal. D'autres part, en ce qui concerne les cultures vivrières, on voit mal comment elles pourraient symboliser l'extension du marché alors qu'elles sont encore dans leur immense majorité autoconsommées. Ainsi, la part de l'autoconsommation de produits vivriers est supérieure à 80% de la production. On peut aussi citer le cas du Zaïre où la part de l'économie non monétaire a été estimée à 24% du PIB réel total du pays en 1986.

Reste le secteur informel. L'atomisation des unités de production ne suffit pas à elle seule à instaurer les conditions d'un marché concurrentiel. Dans ce domaines les thèses les plus opposées cohabitent, sans que l'on puisse objectivement faire la part des choses. Ces visions contradictoires sont d'ailleurs symptomatiques du manque de connaissance sur les mécanismes de fonctionnement de cette sphère de l'économie. D'un côté, certains auteurs voient dans le secteur informel l'exemple parfait de réalisation de la concurrence pure et parfaite. L'absence de respect des règles institutionnelles édictées par les pouvoirs publics traduirait la flexibilité, donc le formidable potentiel d'adaptation, source d'efficacité, du secteur informel. Celui-ci serait la version la plus réussie du modèle walrasso-parétien, avec sa concurrence sauvage et sa logique dépersonnalisée. De l'autre, des auteurs comme S.LATOUCHE ⁽⁹⁾ avancent qu'au contraire, le secteur informel est le lieu de l'espace économique où se construit une autre rationalité que la rationalité économique moderne (solidarité du groupe, dépenses festives). Pour reprendre ses propres termes, la raison sociale y primerait la raison marchande. Les dimensions techniques et économiques s'y trouveraient totalement absorbées par des réseaux de solidarité et de réciprocité. Pour lui, l'informel est une autre société, une autre forme de vie sociale caractérisée par "le réenchassement de l'économique dans le social", "par l'autonomisation de l'économique". Sans partager nécessairement cette vision angélique du secteur informel, il faut reconnaître une certaine validité à ces arguments lorsqu'on connaît le poids des relations ethniques et sociales dans le mode d'organisation de la production informelle, de l'économie familiale dans les relations de travail du secteur informel.

8) *Même si une des mesures des PAS est justement de les démanteler, elles renaissent de leurs cendres sous une forme nouvelle.*

9) Voir par exemple LATOUCHE S., "La planète des naufragés. Essai sur l'après développement", Essais, La Découverte, Paris, 1991.

Finalement, contrairement à une idée reçue, et largement véhiculée par les études les plus sérieuses ⁽¹⁰⁾, les prix sont largement contrôlés en Afrique, même francophone. Au Cameroun par exemple, et suite à la libéralisation des prix, la liste restreinte des prix qui reste sous contrôle représente encore près de 40% du panier de la ménagère.

Le cloisonnement des marchés

Un autre problème qui se pose à la macro-économie qui opère sur une base nationale, est celui de la multitude des espaces régionaux partiellement déconnectés. On sait qu'en Afrique notamment le niveau des prix varie sensiblement d'une région à l'autre, suite au faible développement des infrastructures locales (moyens de communication, capacités de stockage, etc.), aux coûts élevés de l'information, qui limitent la mobilité des facteurs de production. Il est donc peut plausible que les marchés, branche par branche soient effectivement unifiés. Mais même en acceptant la fiction de l'existence d'une multitude de marchés locaux où offres et demandes se rencontrent librement, et se dénouent dans un prix local d'équilibre, on se trouve confronté à un redoutable problème d'agrégation. Cette juxtaposition de marchés locaux et de prix d'équilibre peut-elle être traduite en un seul grand marché national caractérisé par un seul prix d'équilibre?

Sous les régulations publiques, le marché?

En fait, le diagnostic des macro-économistes sur la présence du marché en fondé sur l'idée qu'en amont des réglementations (code du travail et des investissements, contrôle des prix, etc.), il y a le marché. Supprimez-les, et il réapparaîtra.

La flexibilité (ou la flexibilisation) des prix ne suffit pas à créer le marché. En fait, cette croyance procède d'une sorte de nouveau mythe du bon sauvage en fait d'histoire économique. A l'origine, il y avait le marché. Non pas les marchés physiques locaux, avec leurs règles propres, mais LE MARCHÉ au sens de la théorie économique. Et puis progressivement s'est installé le secteur public, les monopoles avec leurs cortèges d'entraves à la concurrence, de réglementations génératrices de distorsions et d'inefficiences. Cette croyance naïve, qui fait fi des travaux d'histoire économique dont ceux de F.BRAUDEL est le meilleur exemple, n'en est pas moins pernicieuse. On dérégule à tour de bras, même les institutions les plus sociales (santé, système scolaire), et on en attend mécaniquement les bienfaits naturels de l'économie de marché. Par exemple, et face à un problème avant tout de stabilisation (on cherche à équilibrer les finances publiques), on licencie les fonctionnaires avec implicitement l'idée que puisqu'ils échapperont au secteur public, ils entreront nécessairement dans la sphère privée (formelle ou informelle), et la machine économique repartira spontanément.

Le marché du travail

Les restrictions que nous avons émises sur l'existence de mécanismes de concurrence et de flexibilité des prix sur le marché des biens valent tout aussi bien sur le marché du travail. Nous ne nous y étendrons pas ici. A titre d'exemple, on se posera une seule question cependant. Comment s'expliquer, si le marché du travail est effectivement plus flexible en Afrique qu'en Amérique Latine que le taux de chômage urbain au Mexique n'ait jamais dépassé 6%, et se situe depuis plus de trois ans en deçà des 3%, alors qu'il dépasse 30% à Yaoundé, et dans de nombreuses autres capitales africaines? Comment s'expliquer encore, que le taux de chômage en Colombie soit largement supérieur à celui observé au Mexique, alors même que l'économie colombienne est autrement plus libérale que la mexicaine (poids des syndicats, développement des organismes de sécurité sociale, etc.).?

10) Voir par exemple CHHIBBER A., "Africa's Rising Inflation. Causes, Consequences and Cures." PRE Working Paper n°577, Banque Mondiale, Washington, 1991.

En fin de compte la question que l'on doit se poser est, est-ce-qu'il peut y avoir économie de marché sans classe entrepreneuriale conséquente, sans un certain niveau d'homogénéisation spatiale, sans généralisation de l'économie monétaire?

CONCLUSION

La lecture récente des résultats comparés des politiques d'ajustement structurel en Afrique et en Amérique Latine est particulièrement instructive. Ce n'est pas en Afrique que les PAS ont porté leurs fruits mais dans les économies les plus développées du continents latino-américain (Mexique, Chili). S'il y a effectivement eu une flexibilisation des différents marché dans ces pays, celle-ci n'a pu être mise à profit que parce qu'on y trouvait une offre préexistante prête à produire. Les mesures visant à libéraliser l'ensemble des prix peuvent éventuellement constituer une condition nécessaire de l'instauration des marchés, elles ne sont en aucun cas une condition suffisante. Malheureusement et trop souvent encore, les PAS ne vont pas au delà de cette certitude. Mais le miracle ne se produira pas: l'éradication des différentes législations qui régissent l'activité économique ne sera pas à l'origine de lendemain qui chantent.

Toutes ces lacunes de la macro-économie du développement traduisent le formidable besoin de connaissances dont les économistes auront besoin dans les années à venir pour comprendre les mécanismes de fonctionnement des économies réelles des pays en développement, tout particulièrement en Afrique. Cela nécessitera la réalisation de nombreuses opérations de terrain jusqu'à lors négligées. C'est aussi certainement là que les recherches menées dans le champ d'autres disciplines (anthropologie économique, sociologie, etc.) devront être mises à profit.